

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023
DELIBERATION N° DE-2023-251**

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-252), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2023-254), Mme BENSOUSSAN (jusqu'à la délibération DE-2023-290), Mme LARROZE-FRANCEZAT (jusqu'à la délibération DE-2023-258), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2023-252), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY ; M. LAIGUILLON à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. SALANNE à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. CORREGE (jusqu'à la délibération DE-2023-251) ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ ; Mme ZITTEL à M. ARCOUET (à partir de la délibération DE-2023-255) ; Mme BENSOUSSAN à M. PAULY (à partir de la délibération DE-2023-291) Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALQUIÉ (à partir de la délibération DE-2023-259), M. ESTEBAN à Mme CAPDEVIELLE, (jusqu'à la délibération DE-2023-251) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Communauté d'agglomération Pays-basque - Rapport d'activités 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale

adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, établi pour l'année 2022, joint en annexe, donne à voir l'action et les projets de l'institution communautaire, conformément aux axes stratégiques définis dans son Projet de territoire.

Des indicateurs clés permettent de mesurer concrètement l'impact de ces politiques publiques sur le territoire et sur le cadre de vie de ses habitants.

Les liens avec le Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération sont également mis en évidence pour donner une vision complète des efforts de la Communauté d'Agglomération en matière de transition énergétique, de développement durable et d'adaptation au changement climatique.

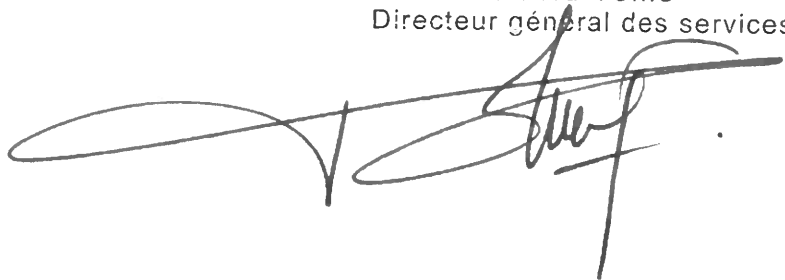
Il est demandé au Conseil municipal de prendre connaissance du présent rapport qui n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont acte

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

 **Pays
Basque**
**euskal
Herria**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE
ELKARGOA

COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20231214-23_07621-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

ÉDITO

UNE INSTITUTION PAYS BASQUE FORTE ET SINGULIÈRE

À n'en pas douter et vous le lirez dans ce rapport d'activités, l'année 2022 fut celle de l'accélération de notre action en faveur de notre territoire, de nos jeunes et de nos habitants. Nos mesures pour le logement à l'année, les constructions d'équipements tels que les crèches, les maisons de santé, ou les salles de sport, notre politique en faveur de l'eau potable, l'obtention du Pass d'or pour notre réseau de mobilité et l'adoption de notre projet de territoire furent assurément nos actions les plus prégnantes, les plus politiques, qui montrent l'engagement de notre Communauté d'Agglomération Pays Basque pour ses habitants.

Pour autant, ce document est le reflet beaucoup plus large de nos actions, et celui de notre détermination à construire un avenir solide et durable pour notre territoire. Chaque pas que nous avons franchi en 2022 a été pensé dans une optique de durabilité et de respect de l'environnement, avec pour objectif de construire un avenir meilleur pour les générations futures. La création au 1^{er} mars 2023, après plusieurs mois de concertation, de notre Secrétariat général à la planification écologique et à la transition énergétique en est la traduction organisationnelle, celle également de notre obligation à accélérer nos actions en la matière et à raisonner en système. Ainsi, vous trouverez dans ce rapport les liens étroits entre nos actions et les orientations de notre Plan Climat qui guide nos démarches vers un territoire adapté au défi du changement climatique.

Ce document sera produit chaque année à la mi-année, une fois les comptes stabilisés, et permettra ainsi à chaque lecteur de constater le déploiement efficient des politiques publiques dont nous avons la charge.

Ce rapport d'activités est l'occasion de remercier vivement toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de nos actions. Je tiens ainsi à saluer l'engagement des élus et des agents de la Communauté d'Agglomération qui donnent corps à notre service public local. Je souhaite également remercier, et tout aussi vivement, les associations, les entreprises, et chaque citoyen impliqués dans la vie de notre territoire. Ils sont ceux qui font la force et la singularité du Pays Basque, ils sont les digues à bien des menaces contemporaines, et sachons nous en souvenir, le socle solide de notre institution Pays Basque.

Je vous remercie pour votre confiance, votre engagement, et je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-René Etchegaray
*Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque*

ÉDITOA

EUSKAL ERAKUNDE INDARTSU ETA BEREZIA

Dudarik gabe, eta aktibitate-txosten honetan irakurriko duzuenez, 2022an, gure lurraldearen, gure gazteen eta gure biztanleen aldeko ekintzak zalutu ziren. Urte osoko aloimenduarendako harturiko neurriak, osagarri etxeak edo kiroldegiak, gure edateko uraren zaintzarako politika, Urrezko Pass-aren lortzea gure mugikortasun-sarearendako eta lurralde-proiektuaren onartzea izan ziren segurki gure ekintza nagusiak, politikoenak, Euskal Hirigune Elkargoaren engaiamendua erakusten dutena lurraldeko biztanleen alde.

Hala ere, dokumentu hau gure ekintza askoz zabalagoen lekukoa da, eta gure lurraldearentzat etorkizun sendo eta iraunkorra eraikitzeke dugun erabakiarena. 2022an eman dugun urrats bakoitza, iraunkortasunaren eta ingurumena errespetatzearen ikuspegitik pentsatua izan da, etorkizuneko belaunaldientzat etorkizun hobea eraikitzeke. Plangintza Ekologikoaren eta trantsizio energetikoaren Idazkaritza nagusiaren sortzea 2023ko martxoan, ikusmolde trukadak hainbat hilabetez elkarrekin egin ondoren, hori da hain zuzen ere, antolaketaren adierazlea, gai horretan gure ekintzak bizkortzeko eta sisteman arrazoitzeke dugun betebeharra. Beraz, gure ekintzen eta gure Klima Planaren orientazioen arteko lotura hertsia aurkituko dituzue txosten honetan. Klima plan horrek gure urraspideak gidatzen ditu, gure lurraldea klima-aldaketaren desafioari egokitzeke.

Dokumentu hau urte guziz eginen dugu, urte erditsutan, kontuak egonkortu ondoren. Honi esker, irakurle bakoitzak gure ardurapean ditugun politika publikoen hedapen eraginkorra egiaztatzen ahalko du.

Aktibitate-txosten hau aukera ona da ere gure ekintzetan laguntzen gaituzten guziak eskertzeke. Gure tokiko zerbitzu publikoa osatzen duten hautetsien eta Euskal Elkargoko eragileen engaiamendua goretsi nahi dut. Gisa horretan, gure lurraldeko bizian parte hartzen duten elkarte eta herritar guzietan ere eskerrak eman nahi dizkiet. Ipar Euskal Herriaren indarra eta berezitasuna egiten dutenak dira, mehatxu garaikide askoren geriza, eta horretaz oroitzen jakin dezagun, gure Ipar Euskal Herriaren enbor sendoa.

Zuen konfiantza eta engaiamenduarendako eskertzen zaituztet, eta irakurketa atsegina desiratzen dizuet.

Jean-René Etchegaray
Euskal Hirigune Elkargoko Lehendakaria

UA INSTITUCION PAÍS BASCO HÒRTA E SINGULARA

Que v'ac legeratz en aqueth rapòrt d'activitats, l'annada 2022 qu'estó la de l'acceleracion de la nòsta accion en favor deu nòste territòri, deus nòstes joens e deus nòstes abitants. Las nòstas mesuras entau lotjament a l'annada, las construccions d'equipaments com las ninoèras, los ostaus de santat, o las salas d'espòrt, la nòsta politica en favor de l'aiga bevedera, l'obtencion deu Passa d'aur entau nòste hialat de mobilitat e l'adopcion deu nòste projècte de territòri qu'estón solide las nòstas accions màgers, las mei politicas, qui amuishan l'engatjament de la nòsta Comunautat d'Aglomeracion País Basco entaus sons abitants.

Totun, aqueth document qu'es lo rebat de las nòstas accions hèra mei larjas, e lo de la nòsta determinacion a bastir un aviéner solide e duradís entau nòste territòri. Cada pas qui hasom en 2022 qu'estó pensat en ua optica de durabilitat e de respècte de l'environment, dab com objectiu de bastir un aviéner mei bon entà las generacions futuras. La creacion au 1èr de març de 2023, après mantun mes d'escambis, deu nòste Secretariat generau a la planificacion ecologica e a la transicion energetica que n'es la traduccion organizacionau, la tanben de la nòsta obligacion a accelerar las nòstas accions en aqueth maine e a rasonar en sistèma. Atau, que trobaratz en aqueth rapòrt los ligams estrets enter las nòstas accions e las orientacions deu nòste Plan Climat qui guida las nòstas afranquidas cap a un territòri adaptat au desfís deu cambiament climatic.

Aqueth document que serà produsit cada annada a la mieitat de l'an, un còp los comptes estabilizats, e que permeterà atau a cada lector de constatar lo desplegament eficient de las politicas publicas dont avem la carga.

Aqueth rapòrt d'activitats qu'es tanben l'escadença de mercejar hòrt tots los qui contribueishen a la realizacion de las nòstas accions. Que tieni atau a saludar l'engatjament deus elejuts e deus agents de la Comunautat d'Aglomeracion qui balhan còs au nòste servici public locau. Que desiri tanben mercejar, e autan hòrt, las associacions e cada ciutadan implicats en la vita deu nòste territòri. Que son los qui hèn la fòrça e la singularitat deu País Basco, que son las estancas a un haish de miaças contemporanèas, e sapiam brebar-nse'n, la sòla solida de la nòsta institucion País Basco.

Que'vs mercegi entà la vòsta hidança e lo vòste engatjament, e que'vs desiri ua lectura agradiva.

Jean-René Etchegaray *President de la Comunautat d'Aglomeracion País Basco*

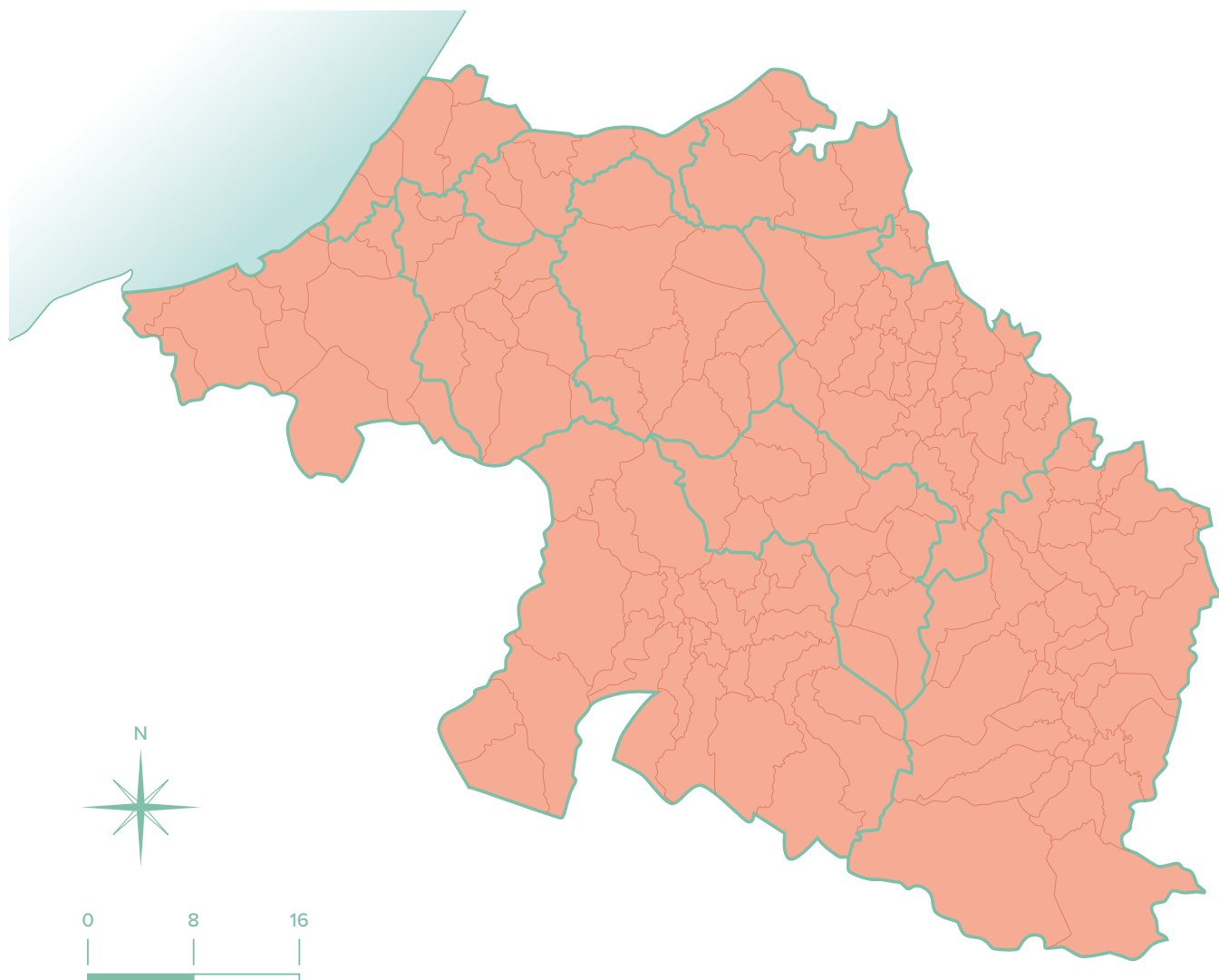
PREMIÈRE PARTIE: LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE //	6
1. Notre histoire: une institution au service du territoire	8
2. Notre gouvernance: une action publique concertée	12
3. Les faits marquants de l'année 2022	22
DEUXIÈME PARTIE: LE PROJET DE TERRITOIRE EN 21 POLITIQUES PUBLIQUES //	30
1. Pour un Pays Basque résilient: préserver nos ressources	32
Climat, Air, Énergie, Biodiversité	33
Gestion intégrée du cycle de l'eau	36
Littoral et Océan	40
Urbanisme et aménagement de l'espace	43
Alimentation durable.	48
2. Pour un Pays Basque vivant et habité: dynamiser nos villes et villages	52
Habitat et gens du voyage	53
Ingénierie communautaire aux territoires, développement urbain et rural.	57
Partenariats culturels	61
Politiques linguistiques	64
Aménagement numérique du territoire et usages numériques	67
Montagne	70
Politique de la ville	73
Cohésion sociale.	75
Équipements sportifs, culturels et de services à la population	78
3. Pour un Pays Basque engagé: réinventer nos modèles de développement.	80
Développement économique.	81
Enseignement supérieur, recherche et formation.	83
Infrastructures et mobilités	89
Agriculture, agroalimentaire, pêche	92
Coopération transfrontalière et européenne	97
Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets	100
Tourisme durable.	103
TROISIÈME PARTIE: LES TEMPS FORTS À VENIR //	107
L'ADMINISTRATION COMMUNAUTAIRE EN 2022	119
Notre organisation: accompagner le développement des politiques publiques communautaires	120
Nos finances	128
ANNEXES	133
Nos compétences en détail.	134

PREMIÈRE PARTIE:

La com- munauté D'AGGLO- MÉRATION PAYS BASQUE

1. NOTRE HISTOIRE : UNE INSTITUTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

1.1 CARTE DU TERRITOIRE



1.2 La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE en un coup d'œil

UN VASTE TERRITOIRE

SUPERFICIE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE

**2 968
KM²**

**110 KM DE LONG
POUR 70 KM DE LARGE**

POPULATION

**318 709
HABITANTS**
en 2022

POPULATION MUNICIPALE AU 1^{ER} JANVIER 2023

SOIT LE 2^E BASSIN DE POPULATION
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

5^E COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA PLUS PEUPLÉE DE FRANCE

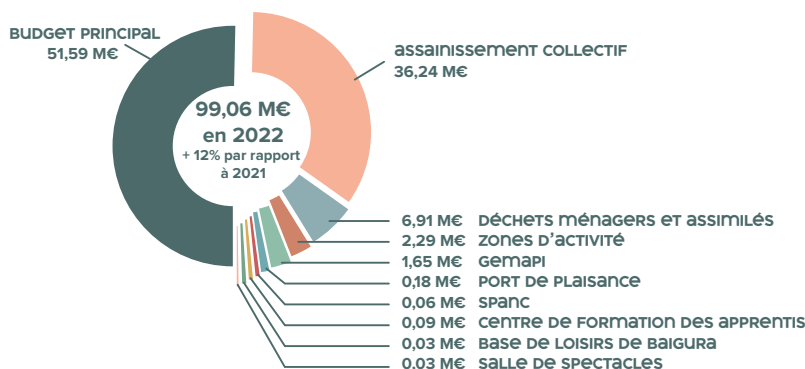
Gouvernance

232 conseillers communautaires titulaires
et 143 conseillers suppléants
• dont 73 élus membres du Conseil permanent
• dont 35 élus membres du Conseil exécutif

Finances

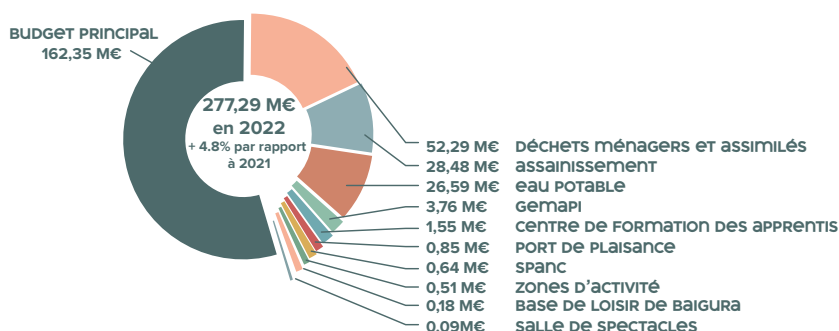
1 budget principal et 10 budgets annexes.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

retraitement fait des opérations comptables entre budgets



eau, assainissement

190 600 abonnés

au service de distribution d'eau potable

22,1 millions de m³ d'eau potable distribués en 2022

TRANSPORTS

11 MILLIONS

de voyageurs sur le réseau TxikTxak en 2022

**202
VÉHICULES**

Txik Txak dessert
931 ARRÊTS

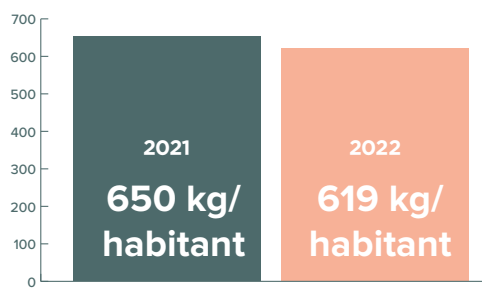
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

**197 340 TONNES DE DÉCHETS
PRIS EN CHARGE EN 2022**

68% de déchets valorisés en 2022
(68% également en 2021)

176 113 habitants ayant bénéficié de la réforme de la collecte à fin 2022 (sur 230 075 habitants visés) soit 76% de la population

PRODUCTION INDIVIDUELLE DE DÉCHETS



Soit une baisse de 4,7%

RESSOURCES HUMAINES

1 196 agents

répartis sur tout le Pays Basque

53,61% de femmes et 46,39% d'hommes

22% d'agents catégorie A, 20% d'agents catégorie B,
58% d'agents catégorie C

1.3 SIX ans DÉJÀ

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Issue des orientations fixées par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », elle est le fruit d'un engagement collectif réunissant élus et société civile.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, forte de 158 communes membres et de plus de 318 000 habitants, incarne l'ambition pour ce territoire de porter un destin commun, riche de ses diversités. En six ans, de débats en décisions, la Communauté a réussi à rendre concrète par son action cette revendication institutionnelle ancienne rassemblant élus et société civile. L'institution intègre désormais près de 1200 agentes et agents répartis sur l'ensemble du Pays Basque, au service de 21 politiques publiques.

Si la construction commune reste à parfaire, cette institution est observée bien au-delà du territoire et apparaît d'ores et déjà comme un acteur incontournable de l'action publique locale et un laboratoire d'idées.

Le modèle choisi pour cette intercommunalité garantit une action à la fois stratégique et de proximité sur l'ensemble du Pays Basque. Elle met en œuvre un projet collectif original et ambitieux qui s'applique ainsi à tout le territoire et est déployé grâce à l'action des services communautaires au plus proche du terrain. 70% des agents œuvrent au quotidien en services déconcentrés et pour la gestion des équipements communautaires de proximité.

Le 9 juillet 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté son Projet de Territoire, corollaire du pacte de gouvernance, du Plan pluriannuel d'investissement et du Pacte fiscal et financier.

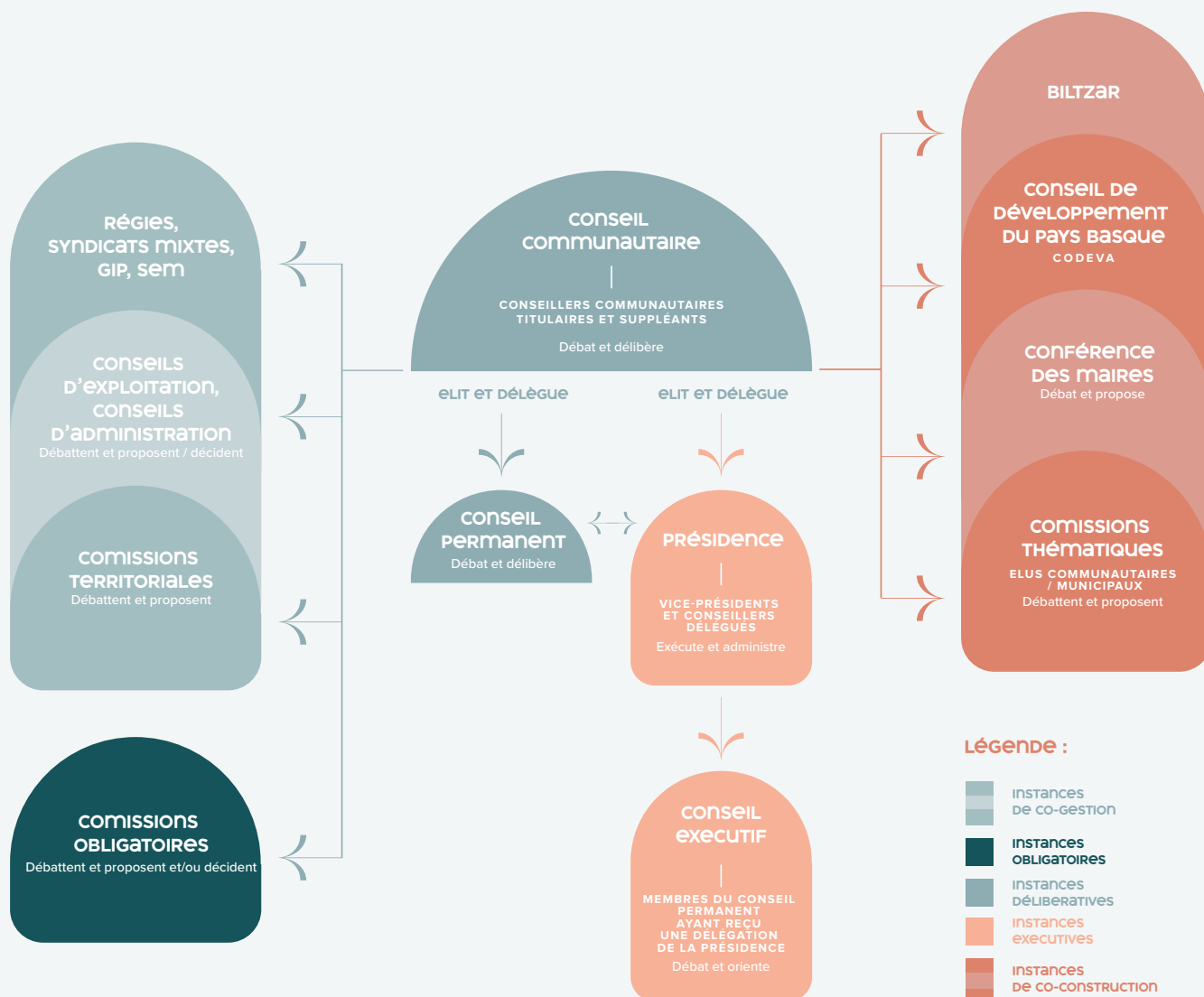
Le Projet de Territoire fixe les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et montre les projets en cours sur le territoire. Téléchargeable sur le site de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le document permet de réunir l'ensemble des ambitions de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour ses 21 politiques publiques communautaires pour la durée du mandat.

La construction du Projet de Territoire s'inscrit en écho des autres démarches structurantes du mandat 2020-2026, aux côtés du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et du Pacte financier et fiscal intercommunal, ainsi que du Pacte de Gouvernance.

Les contractualisations avec les partenaires institutionnels s'en trouvent facilitées. Les axes stratégiques du projet de territoire correspondent avec ceux de la Stratégie territoriale intégrée (STI), qui préfigure la programmation des futurs volets territoriaux des fonds européens et la nouvelle génération de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

2. NOTRE GOUVERNANCE : UNE ACTION PUBLIQUE CONCERTÉE

2.1 Les instances DE LA COMMUNAUTÉ



Le PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE :

Représentant légal de la Communauté d'Agglomération, il est le chef de l'exécutif et exerce à ce titre des fonctions qui lui sont propres : notamment, il dirige les services de l'Agglomération, il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit les recettes, il est chargé du bon fonctionnement de l'administration de l'intercommunalité.

Il détient par ailleurs, par délégation du Conseil communautaire, certaines attributions, pour favoriser le fonctionnement courant de la Communauté d'Agglomération. Il s'appuie à cet effet sur les vice-présidents et conseillers délégués de la Communauté d'Agglomération, à qui il a confié une délégation de fonctions et de signature par domaine de compétences.

427

DÉCISIONS PRISES
PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
ET 64 ARRÊTÉS DU
PRÉSIDENT en 2022.

Le conseil communautaire

Instance plénière de la Communauté d'Agglomération, le Conseil communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. A ce titre, le Conseil communautaire exerce les prérogatives expressément réservées par la Loi, à savoir celles liées :

- au budget (vote des budgets, approbation des comptes administratifs, institution et fixation des taux, tarifs et redevances);
- aux statuts (conditions de fonctionnement de l'intercommunalité, compétences de la Communauté, etc.)
- aux délégations de gestion de service public;
- aux dispositions portant orientation en matière d'aménagement communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Le Conseil communautaire est ainsi appelé à se prononcer sur les documents les plus stratégiques de la Communauté d'Agglomération.

Il a délégué au Président et au Conseil permanent des attributions afin de favoriser une plus grande efficacité et fluidité dans le fonctionnement courant de la Communauté et d'accroître les espaces de débats sur des sujets majeurs lors des Conseils communautaires.

Le Conseil communautaire est composé de 232 conseillers communautaires titulaires et de 143 conseillers communautaires suppléants (pour les communes à siège unique). Ses séances sont ouvertes au public, diffusées en direct sur la chaîne YouTube de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et disponibles en replay sur cette même plateforme.

Le conseil Permanent

est une instance :

- d'information, d'échanges et de débat de la Communauté;
- de préparation des travaux du Conseil communautaire par l'examen de sujets ou projets à soumettre;
- et de délibération en vertu des attributions qui lui sont confiées par délégation du Conseil communautaire.

Le Conseil permanent se compose de 73 membres dont :

- le Président;
- 72 membres, dont 15 Vice-présidents et 57 conseillers communautaires.

6

conseils
communautaires
en 2022

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
en 2022

291

10

conseils
permanents
en 2022

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
PERMANENT
en 2022

426

Le conseil exécutif

se compose de 35 membres.

Autour de la Présidence, le Conseil exécutif est une instance :

- de débats et d'arbitrages sur les grandes orientations de la Communauté ;
- de réflexions et de préparation des principaux dossiers stratégiques de la Communauté.

LE PRÉSIDENT



Jean-René Etchegaray,

Président de la Communauté d'agglomération
Pays Basque,
Maire de Bayonne

LES VICE-PRÉSIDENTS



Renée Carrique

1^{re} Vice-présidente Ressources
humaines et dialogue social,
Maire d'Idaux-Mendy, Pôle Soule-
Xiberoa



Kotte Ecenarro

2^e Vice-président Finances et budgets,
Maire d'Hendaye,
Pôle Sud Pays Basque



Martine Bisauta

3^e Vice-présidente Transition
écologique et énergétique -
Agglomération Citoyenne,
Conseillère municipale de Bayonne,
Pôle Côte Basque Adour



Daniel Olçomendy

4^e Vice-président Tourisme durable -
Accessibilité universelle du territoire,
Maire d'Ostabat-Asme,
Pôle Iholdi Oztibarre



Maider Arosteguy

5^e Vice-présidente Économie bleue -
Assainissement et eaux pluviales,
Maire de Biarritz,
Pôle Côte Basque Adour



Claude Olive

6^e Vice-président Stratégie et action
foncières - Procédures et opérations
d'aménagement communautaires et
d'intérêt communautaire,
Maire d'Anglet, Pôle Côte Basque Adour



Sylvie Durruty

7^e Vice-présidente Économie et innovation,
1^{ère} Adjointe de Bayonne,
Pôle Côte Basque Adour



Roland Hirigoyen

8^e Vice-président Habitat, logement -
Politique de la ville - Accueil et habitat
des gens du voyage,
Maire de Mouguerre, Pôle Nive Adour



Isabelle Pargade

9^e Vice-présidente Agriculture et
alimentation de demain, pilotage et suivi
du programme Petites villes de demain,
Maire de Hasparren,
Pôle Pays de Hasparren



Antton Curutcharry

10^e Vice-président Politique linguistique
Basque et Gasconne - Culture et
équipements culturels communautaires,
2^e Adjoint de Saint-Étienne-de-Baïgorry,
Pôle Garazi Baigorri



Jean-François Irigoyen

11^e Vice-président Mobilités durables et
innovantes - Ports et Pêche,
Maire de Saint-Jean-de-Luz,
Pôle Sud Pays Basque



Bruno Carrère

12^e Vice-président Stratégie
d'aménagement Durable du Territoire
- Planification urbaine, patrimoniale et
publicitaire,
Maire d'Ustaritz, Pôle Errobi



Jean-Yves Bussiron

13^e Vice-président Prévention, collecte
et valorisation des déchets,
Maire de Guiche, Pôle Pays de Bidache



Jean-Pierre Laflaquière

14^e Vice-président Enseignement
supérieur, recherche et formation -
Pilotage de la contractualisation avec
l'Etat et les collectivités,
7^e Adjoint d'Anglet,
Pôle Côte Basque Adour



Arnaud Fontaine

15^e Vice-président Cohésion sociale,
précarité, famille et santé - Equipements
sportifs communautaires,
Maire de Osserain-Rivareyte,
Pôle Amikuze

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS THÉMATIQUES



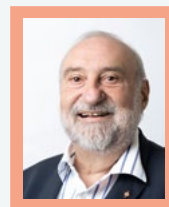
Edouard Chazouillères

Conseiller Délégué Évaluation des politiques publiques,
3^e Adjoint de Biarritz,
Pôle Côte Basque Adour



Emmanuel Alzuri

Conseiller Délégué Eau potable - Littoral, Trait de côte, GEMAPI et Milieux Naturels
Maire de Bidart,
Pôle Côte Basque Adour



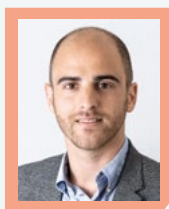
Francis Gonzalez

Conseiller Délégué Fiscalité et prospective financière
Maire de Boucau,
Pôle Côte Basque Adour



Jean-Baptiste Laborde-Lavignette

Conseiller Délégué, Montagne basque,
Maire de Sare,
Pôle Sud Pays Basque



Joseba Erremundeguy

Conseiller Délégué, Coopérations transfrontalière, européenne et internationale,
Conseiller municipal de Bayonne,
Pôle Côte Basque Adour



Maitena Curutchet

Conseillère Déléguée, Économie sociale et solidaire - Économie circulaire
2^e Adjointe d'Arcangues,
Pôle Errobi



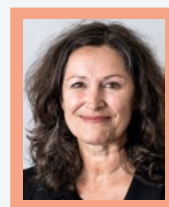
Olivier Alleman

Conseiller Délégué, Numérique et Territoire intelligent
Conseiller municipal de Bayonne,
Pôle Côte Basque Adour



Philippe Aramendi

Conseiller Délégué, Ingénierie et Conseil en Aménagement - Droit des sols
Maire d'Urrugne,
Pôle Sud Pays Basque



Solange Demarcq-Eguiguren

Conseillère Déléguée, Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels - Préservation de la biodiversité - Prévention des risques majeurs
Maire de Biriadou,
Pôle Sud Pays Basque

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX



François Dagorret

Référent et animateur du Pôle territorial
Pays de Hasparren,
Maire de La Bastide-Clairence



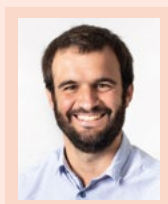
Alain Iriart

Référent et animateur du Pôle territorial
Nive Adour,
Maire de Saint-Pierre-d'Irube



Anthony Bleuze

Référent et animateur du Pôle territorial
Côte Basque-Adour,
3^e adjoint d'Anglet



Eneko Aldana-Douat

Référent et animateur du Pôle Sud Pays
Basque,
Maire de Ciboure



Eric Narbais-Jaureguy

Référent et animateur du Pôle territorial
Amikuze



Gilbert Oçafraïn

Référent et animateur du Pôle territorial
Garazi Baigorri, Mission d'appui auprès
de la 7^e Vice-présidente sur les espaces
d'activités économiques,
Maire d'Aincille



Jean-Marc Baranthol

Référent et animateur du Pôle territorial
Soule Xiberoa, Mission d'appui auprès
de la 1^{re} Vice-présidente sur la qualité
de vie au travail
Maire de Barcus



Muriel Houet

Référente et animatrice du Pôle
territorial Pays de Bidache, Mission
d'appui auprès du 15^e Vice-président
sur la petite enfance et l'enfance,
1^{re} Adjointe de Bidache



Peio Etxeleku

Référent et animateur du Pôle territorial
Errobi,
Conseiller municipal de Cambo-les-
Bains



Xavier Lacoste

Référent et animateur du Pôle territorial
Iholdi Oztibarre,
Maire d'Irissarry

17

conseils exécutifs
en 2022

2. NOTRE GOUVERNANCE : UNE ACTION PUBLIQUE CONCERTÉE

2.2 Les commissions THÉMATIQUES

Les commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux. Elles préparent les délibérations soumises au vote du Conseil communautaire selon leur thématique. 13 Commissions thématiques à caractère permanent existent au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque :

- La commission Agriculture et alimentation de demain ;
- La commission Aménagement du territoire (planification urbaine, mobilités, ...);
- La commission Cohésion sociale ;
- La commission Culture ;
- La commission Cycle de l'eau (Eau potable, Assainissement, GEMAPI) ;
- La commission Déchets ;
- La commission Développement économique et enseignement supérieur ;
- La commission Finances, financements et dispositifs contractuels ;
- La commission Habitat durable - Gens du voyage ;
- La commission Politiques linguistiques ;
- La commission Tourisme ;
- La commission Transition écologique et énergétique – Agglomération citoyenne ;
- La commission Transfrontalier.

En complément, il existe :

- Deux commissions thématique extraordinaires à caractère permanent réunissant associations et membres de la société civile : la commission Égalité femmes-hommes et la commission Montagne basque
- Trois commissions thématiques communautaires « ad hoc » à caractère temporaire :
 - La commission Patrimoine ;
 - La commission Schéma directeur équipements sportifs ;
 - La commission usage numérique.

2.3 Les commissions OBLIGATOIRES

La COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CIA)

Lors de sa création, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en place une commission intercommunale pour l'accessibilité aujourd'hui présidée par Daniel Olçomendy, Vice-Président en charge de l'Accessibilité universelle du territoire. Cette commission, outre l'aspect réglementaire, a un vrai rôle moteur pour promouvoir les valeurs de l'« accessibilité universelle » portées au sein de la collectivité, à savoir : « Faire utile, pratique, utilisable par tous ».

Elle concerne aussi bien le cadre bâti, le numérique que la voirie ou les mobilités. Autrement dit tout ce qui touche au quotidien de chacun. L'objectif est de rendre le territoire du Pays Basque toujours plus inclusif et ouvert à tous. La mise en place de cette ambition repose sur les acteurs du territoire, notamment les associations, les élus et les techniciens.

La COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Composée de membres de la collectivité et de représentants d'associations de protection de l'environnement et d'associations de défense des consommateurs, cette commission est appelée chaque année à examiner les rapports d'activités des délégataires de service public, les rapports d'activités des services exploités en régie avec autonomie financière et les rapports sur le prix et la qualité des services d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets.

La COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Obligatoire dans les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique, elle intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers. Elle comprend, outre le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ou son représentant, dix commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

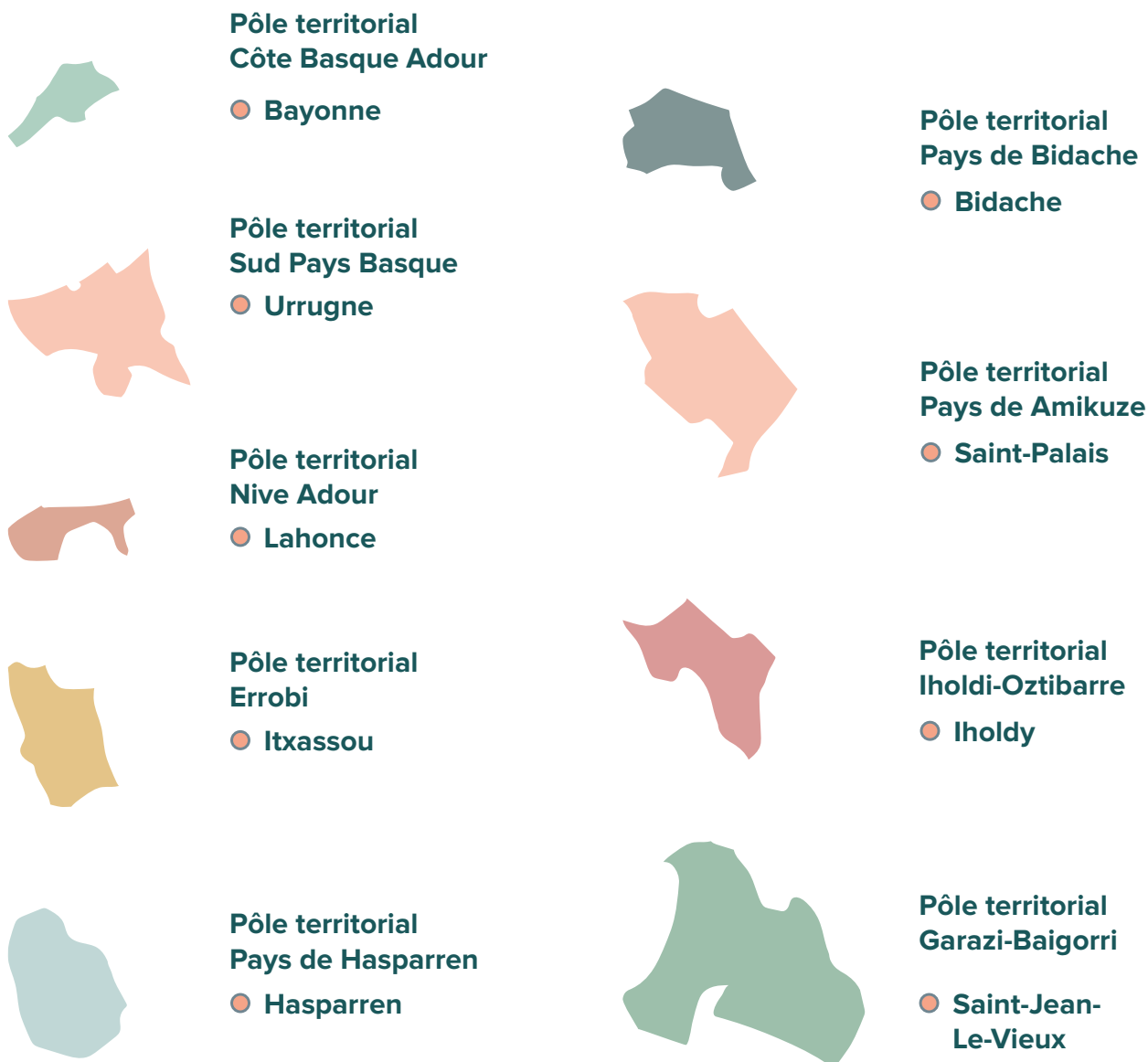
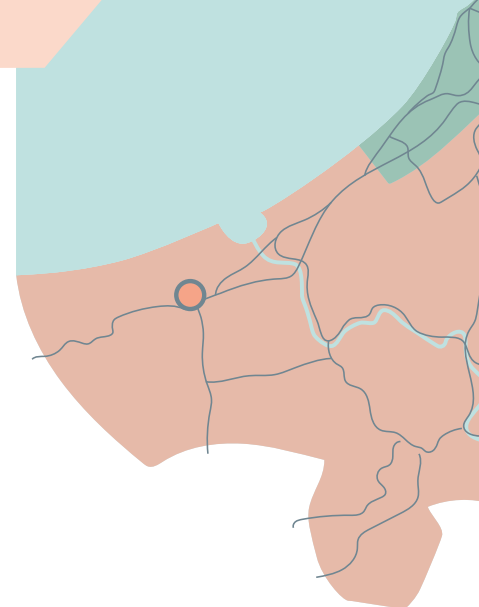
Obligatoire également dans les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique, elle est chargée de procéder à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'Agglomération Pays Basque et correspondant aux compétences qui lui sont dévolues. Elle représente toutes les communes et comprend 158 membres titulaires et 158 membres suppléants.

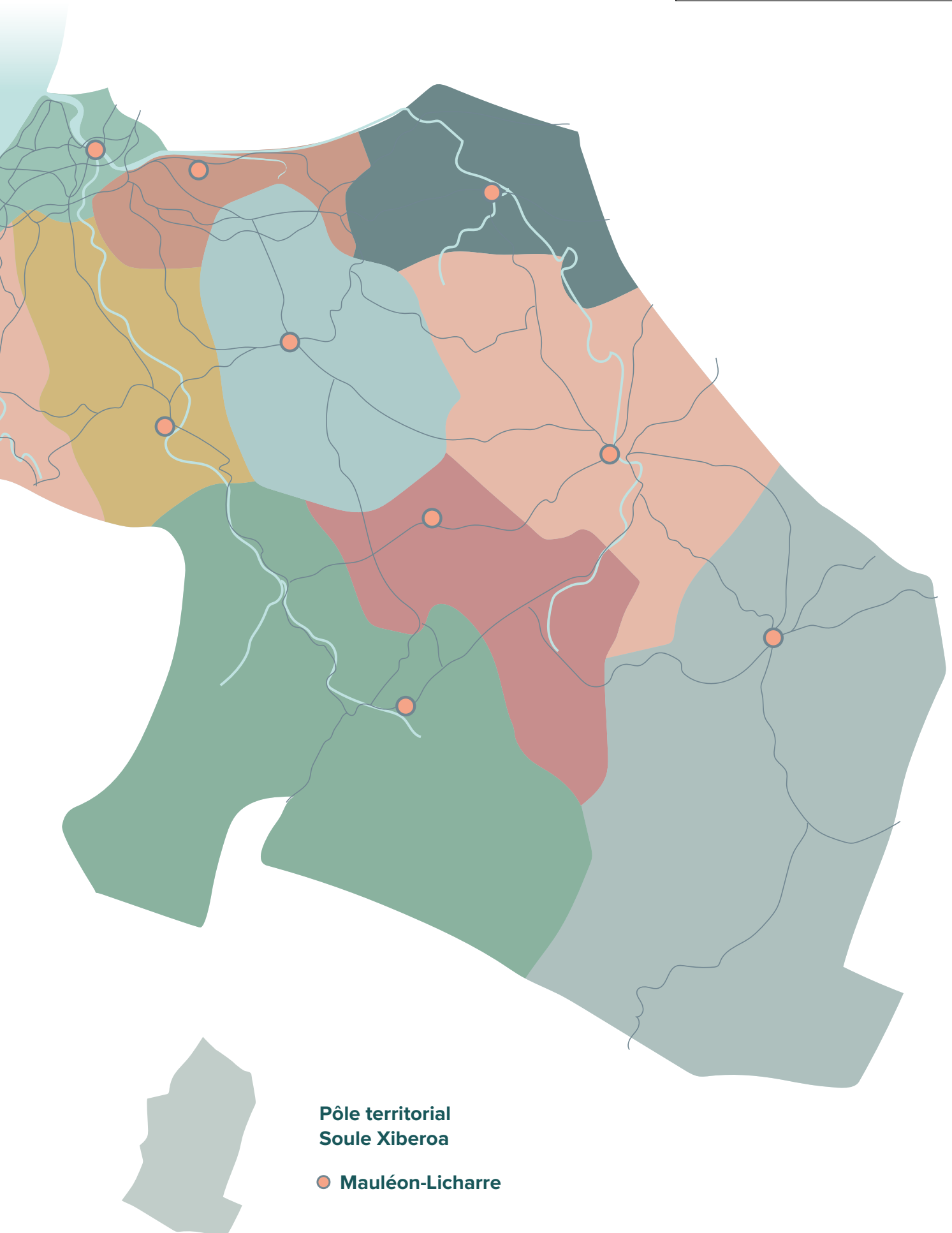
La COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET La COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Composées du Président ou de son représentant et de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, elles interviennent dans le cadre de l'attribution des marchés publics formalisés ou dans la sélection des candidats aux délégations de service public.

2. NOTRE GOUVERNANCE : UNE ACTION PUBLIQUE CONCERTÉE

2.4 UN TERRITOIRE ORGANISÉ en 10 PÔLES





**Pôle territorial
Soule Xiberoa**

● Mauléon-Licharre

3

LES FAITS
MARQUANTS
DE L'année 2022

JANVIER

**Finances**

1^{er} janvier 2022, poursuite de la simplification budgétaire avec la fusion des 3 budgets annexes Eau potable et celle des 3 budgets annexes Assainissement collectif.

**AGRICULTURE**

mise en route de l'atelier collectif de transformation de produits fermiers HURBIL à Saint-Pée-sur-Nivelle.

**Gemapi**

crues de décembre 21 et du 10 janvier et mise en œuvre d'une procédure d'assistance aux communes sinistrées pour les dossiers d'aides.

**eau**

démarrage des travaux d'interconnexion Nive/Helbarron.

**HABITAT**

signature de la convention de type 3 de délégation de compétence des aides à la pierre impliquant la prise en charge de l'instruction par la Communauté d'Agglomération.

**COHÉSION SOCIALE**

l'épidémie de COVID impacte à nouveau les crèches et ALSH communautaires.

FÉVRIER

**AGRICULTURE**

début du test d'activité de la maraichère en couveuse agricole à IZARBEL (Bidart).

**assainissement**

démarrage des travaux de la station d'épuration de Saint-Pée-sur-Nivelle.

**GESTION DES DÉCHETS**

COPIIL de la démarche Santé et Sécurité au Travail – Phase 1 État des Lieux.

avril

mars



MOBILITÉS

3 mars, approbation du Plan de mobilités 2020-2030 et vote de la prospective financière et du PPI 2022-2026 du SMPBA.



AGRICULTURE

développement de la plateforme de données ouvertes ZABAL aux filières agricoles locales.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE & AGGLOMÉRATION CITOYENNE :

- organisation d'un séminaire transfrontalier le 4 mars sur les méthodes de contrôle de l'espèce exotique envahissante "herbe de la Pampa" avec les coordinateurs du projet "Life Stop Cortaderia" et plusieurs gestionnaires de sites locaux.
- campagne de communication pour la Journée pour les droits des femmes le 8 mars sur le thème « Respectées / Errespetua ! »



COHÉSION SOCIALE

les Présidents de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du Gouvernement d'Euskadi se retrouvent à Irun pour dénoncer les politiques migratoires conduites par les États en Europe et les situations de danger que vivent les exilés.



CULTURE

une enquête en ligne auprès des acteurs culturels professionnels du Pays basque recueille 200 réponses qui viennent alimenter la construction du projet culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



PATRIMOINE BÂTI - ÉNERGIE

signature du contrat ELENA avec la Banque Européenne d'Investissement, pour permettre l'accélération de la transition énergétique du patrimoine bâti de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Clôture de la 6^e session du Défi DECLICS Eau-Energie, défi visant à inciter les citoyens à développer des écogestes afin de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, sans augmenter leur budget et sans perte de confort. 46 familles engagées, soit environ 120 participants.



POLITIQUE LINGUISTIQUE

La Korrika, course-relais en faveur de l'apprentissage de la langue basque par les adultes, traverse le territoire. Les élus de la Communauté d'Agglomération Pays Basque l'accueillent à Arneguy.



GESTION DES DÉCHETS

Campagne de communication pour la promotion du compostage "À chacun son composteur".

mai

**PATRIMOINE BÂTI -
CONSTRUCTION
DE NOUVEAUX
BÂTIMENTS**

Construction de nouveaux bâtiments : démarrage des travaux de construction de la nouvelle crèche Mamurak à Espelette. Ce projet est précurseur de l'exemplarité environnementale et énergétique voulue par la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour la construction de ses bâtiments : structure en bois, isolation paille, murs de brique en terre, puit canadien / provençal, etc.

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
AÉNERGÉTIQUE**

Lancement de la 2^e édition du Défi DECLICS Alimentation pour une alimentation saine et durable, avec 54 familles engagées, soit 138 participants.

**INFORMATION
TERRITORIALE**

Lancement de Géobasque, la nouvelle infrastructure de données géographiques de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

**POLITIQUE
LINGUISTIQUE**

Organisation de Kalakaño, le mois de la petite enfance en langue basque, en direction des familles et des professionnels de la petite enfance en lien avec le label LEHA.

**COHÉSION SOCIALE**

la 1^{ère} édition de l'Observatoire des Précarités du Pays Basque est présentée, elle est consacrée à l'hébergement et au logement d'urgence.

**ÉQUIPEMENTS**

Le « plan piscines » du Pays Basque est adopté. Il vise à permettre à tous les enfants du territoire d'avoir accès à la natation dans le cadre scolaire et donc d'apprendre à nager.

**CULTURE**

Le projet "Orchestre à l'école" démarre pour 3 ans dans le RPI AMOBA à Arraute-Charritte.

**GESTION DES
DÉCHETS**

Lancement des extensions de consigne de tri à Ciboure, ville pilote.

Juin

**PARTENARIATS ET
FINANCEMENTS**

17 juin, dépôt de la Candidature Stratégie Territoriale Intégrée Pays Basque, une stratégie unique pour financer les projets du Pays Basque (près de 11 M€ de financements européens).

**MOBILITÉS**

27 juin, inauguration du PEM d'Hendaye en présence de tous les cofinanceurs représentés au plus haut niveau (RNA, CD64, Communauté d'Agglomération Pays Basque, SMPBA, Ville, SNCF Gares&Connexion, Gouvernement Basque). Ce PEM permet de passer de manière totalement fluide du Topo au TER ou au réseau Txik Txak.

**POLITIQUE DE LA
VILLE**

Entrée en phase opérationnelle du projet de construction d'un pôle dédié à l'économie sociale et solidaire.

**POLITIQUE
LINGUISTIQUE**

La Passem, course-relais en faveur de la langue occitane traverse le territoire. Les élus de la Communauté d'Agglomération Pays Basque l'accueillent dans le Bas-Adour et le Pays de Bidache.

JUILLET



HABITAT

Installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) réunissant l'ensemble des acteurs du logement social permettant l'amélioration de l'accès au logement des habitants.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE & AGGLOMÉRATION CITOYENNE

Réalisation d'un protocole de lutte contre les violences sexuelles et sexistes lors des fêtes.



FINANCES

Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).



ÉQUIPEMENTS

Ouverture au public de France Services à Tardets avec un accueil mutualisé entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Mairie de Tardets.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Énergie: renouvellement du marché de fourniture de gaz.



MOBILITÉS

4 juillet, lancement de la marque unique des mobilités « TXIK TXAK »: tarification, site internet, etc.



AGRICULTURE ET eau

Lancement du dispositif "Eau et agriculture" ERREKAGRI.

9 JUILLET

Adoption du Projet de territoire, du Plan Pluriannuel d'Investissement et du Pacte financier et fiscal intercommunal de solidarité.



HABITAT

Approbation du nouveau règlement de changement d'usage encadrant les meublés de tourisme qui vise à remettre sur le marché de la location à l'année une part des logements secondaires aujourd'hui concernés par la location de courte durée.



PETITES VILLES DE Demain

Approbation de la convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Lancement de l'inventaire participatif de la faune locale dans le cadre du travail de cartographie des enjeux de Trames Vertes et Bleues du territoire.

août



eau

Pour la première fois, le Pays Basque a connu un arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau de niveau crise (95 communes concernées).

Mise en alerte des exploitants pour garantir la continuité du service de l'eau dans le cadre de la sécheresse (jusqu'en décembre).

SEPTEMBRE



PATRIMOINE BÂTI

énergie : mise en œuvre des mesures de sobriété dans les bâtiments communautaires : pas plus de 19°C en hiver ; pas de climatisation en dessous de 26°C l'été.



PETITES VILLES DE DEMAIN

lancement de l'étude pré-opérationnelle de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur les 5 communes intégrées au dispositif petites villes de demain.



AMÉNAGEMENT DES PROJETS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

lancement de l'étude de programmation urbaine du projet d'aménagement d'intérêt communautaire Rive Droite de l'Adour à Bayonne.



POLITIQUE LINGUISTIQUE

rencontres Communauté d'Agglomération Pays Basque/ OPLB et parlementaires du Pays Basque avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour faire avancer l'enseignement immersif.



COHÉSION SOCIALE - SANTÉ

lancement du 1^{er} appel à projets commun Communauté d'Agglomération Pays Basque/ARS pour soutenir des initiatives dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Basque.



CULTURE

le Conservatoire Maurice Ravel est reconnu comme un établissement d'enseignement supérieur. Ses grands élèves en danse et musique auront désormais le statut d'étudiant.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

poursuite de l'électrification de la flotte automobile de la Communauté d'Agglomération avec l'achat de 6 nouveaux véhicules électriques. 40 véhicules électriques sont en circulation (15% de la flotte de VL).



MOBILITÉS

- Mise en circulation des premiers bus revêtus de la livrée TXIK TXAK : après l'harmonisation tarifaire et le site internet unique en juillet 2022, la livrée des bus est progressivement unifiée jusqu'en mars 2023.
- 20 octobre, inauguration du PEM de Bayonne : 30 M€ d'investissement public au profit du train, du réseau TXIK TXAK, des cars régionaux, des espaces publics et d'un parking en ouvrage, cofinancés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le SMPBA, la Ville de Bayonne, la Région Nouvelle Aquitaine, l'État et la SNCF. Un pôle de santé réalisé par la Ville vient compléter cet espace urbain entièrement recomposé.



PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

5 et 6 octobre, premières Rencontres Transfrontalières à Bayonne.



ALIMENTATION

Installation du Comité de Suivi du Projet Alimentaire Territorial.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE & AGGLOMÉRATION CITOYENNE

- Tenue de la Semaine Klima 2022 sur le thème de l'aménagement du 8 au 16 octobre.
- Signature d'une convention entre les producteurs d'hydroélectricité du Pays Basque et la Communauté d'Agglomération Pays Basque dans l'objectif de mener une opération coordonnée de renouvellement d'autorisation de 12 centrales hydroélectriques du territoire.



CULTURE

Points de vue #6 le festival de street art bayonnais se déploie à Irouléguy, Isturits et Ustaritz.



POLITIQUE LINGUISTIQUE

Euskaraldia, le défi transfrontalier visant à développer l'usage de l'euskara est lancé.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté d'Agglomération Pays Basque accueille des parties des Championnats du Monde de Pelote Basque dans son mur à gauche du Lycée Cassin.



INFORMATION TERRITORIALE

Approbation de la convention de partenariat pour la constitution d'un fond de plan très grande échelle au format d'échange Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).



GESTION DES DÉCHETS

Campagne institutionnelle de transition Déchet - "J'en mets moins dans le bac noir".

NOVEMBRE



PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

7 novembre, sélection de la Candidature Stratégie Territoriale Intégrée Pays Basque, une stratégie unique pour financer les projets du Pays Basque (près de 11 M€ de financements européens).



HABITAT

Dépôt de la candidature pour la mise en place de l'encadrement des loyers sur les 24 communes de la zone tendue du territoire.



COHÉSION SOCIALE

6 crèches communautaires se voient remettre le label "Eco cert" qui vient reconnaître la qualité des repas servis aux enfants avec des produits bio, locaux et sains ainsi que la gestion des déchets des cuisines.



EUSKARA

La découverte d'inscriptions sur une main en bronze issue de fouilles archéologiques sur le Mont Irulegi à Aranguren en Navarre bouleverse la connaissance sur l'écriture de la langue basque.

DÉCEMBRE



MOBILITÉS

Remise du pass d'or de « Ville, Rail & Transports » au réseau TXIK TXAK, premier réseau sans métro ni tramway à recevoir cette distinction depuis 30 ans. C'est avant tout la desserte d'un territoire XXL avec une offre, une tarification et une information voyageurs harmonisée qui est saluée par l'ensemble de la profession.



PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

10 décembre, vote de la Politique Montagne de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



AGRICULTURE

Assises du Foncier agricole : restitution des travaux menés pendant un an sur la thématique et des principaux résultats (convention SAFER-Communauté d'Agglomération Pays Basque, travaux sur la proposition de loi, édition du Mémento des outils pour agir sur le foncier agricole, procédure ZAD).



GENS DU VOYAGE

Déclaration d'utilité publique du projet de création d'une aire de grand passage de 200 places sur la commune de Bayonne.



INFORMATION TERRITORIALE

Création d'un service commun mutualisé pour l'accompagnement à la mise à jour de l'adressage et convention avec les communes.



AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE

Finalisation des travaux de requalification de la Zone d'Activités Économiques Mendiko Borda à Briscous.



CULTURE

Le projet de l'Institut Culturel basque, articulé avec celui de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, est approuvé par les partenaires pour une durée de 3 ans.



GESTION DES DÉCHETS

Campagne de communication sur les extensions des consignes de tri "Tous les emballages et papiers se trient".

ET AUSSI TOUT AU LONG DE L'année 2022...



MOBILITÉS

Poursuite des travaux du Tram'bus entre Tarnos et le haut de la rue Maubec, démarrage des travaux à Bayonne.



PATRIMOINE BÂTI

Construction de nouveaux bâtiments :

- livraison de nouveaux bâtiments en 2022 : cantine de Bidache, MSP Mauléon, Bureaux DPC, Centre technique PCVD au CEF
- mise en chantier de plusieurs opérations : Turbolab, Maison de santé d'Amikuze, château de Guiche, Crèche Mamurrak
- poursuite des études de projets : Pôle ESS de Bayonne, Tiers Lieux Banka, salles des sports d'Amikuze, de Tardets et de Baigorri



PLANIFICATION

Poursuite de l'élaboration des diagnostics des Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires Amikuze, Soule-Xiberoa et Sud Basse Navarre et des enjeux associés.



FONCIER, aménagement ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Réalisation des études de faisabilité sur les secteurs à vocation économique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur 18 sites (Ahetze, Aïcirits-Camou-Suhast, Anglet, Bardos, Bidache, Briscous, Chéraute, Espelette, Espès-Undurein, La Bastide-Clairence, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urt et Ustaritz).



GESTION DES DÉCHETS:

- Démarche Santé Sécurité au Travail (SST) - démarrage des réunions mensuelles du réseau des assistants de prévention / démarrage des 5 groupes de travail thématiques (14 réunions).
- Préparation du passage aux extensions des consignes de tri élargies (au 1^{er} janvier 2023), avec la dotation des foyers en conteneurs, implantation de colonnes d'apport volontaire.

Deuxième partie:

Le PROJET DE TERRITOIRE

Le rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour objectif d'informer de manière synthétique et précise sur les actions et projets réalisés au cours de l'année, conformément aux orientations définies dans notre Projet de territoire.

Il est structuré selon les 3 axes et 21 politiques publiques établis dans ce Projet de territoire :

Pour un Pays Basque résilient: préserver nos ressources ;

Pour un Pays Basque vivant et habité: dynamiser nos villes et villages ;

Pour un Pays Basque engagé: réinventer nos modèles de développement.

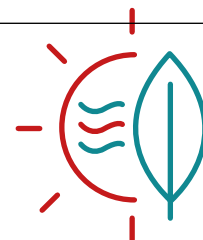
Chaque section met ainsi en évidence les actions spécifiques entreprises dans le cadre de ces politiques publiques au cours de l'année 2022.

Pour chaque action, une présentation concise de son contexte, de ses objectifs et de sa mise en œuvre est indiquée. Des indicateurs clés permettant d'évaluer l'impact de ces actions sur notre territoire et ses habitants sont également associés. Enfin, le lien des différentes actions présentées avec le Plan Climat, Air, Énergie Territorial établi en 2021 est mentionné, afin de donner une vision complète de nos efforts en matière de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

Ce rapport d'activités a vocation à être une source d'information pour comprendre l'ampleur des actions et projets menés en 2022 et les avancées significatives accomplies dans la mise en œuvre du Projet de Territoire.

1. POUR UN PAYS BASQUE RÉSILIENT : PRÉSERVER NOS RESSOURCES

CLIMAT, AIR, ÉNERGIE, BIODIVERSITÉ



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La stratégie du Plan Climat, Air, Énergie Territorial construite autour d'une vision la plus partagée possible, vise à faire du Pays Basque un territoire sobre énergétiquement et résilient écologiquement et socialement à horizon 2050.

engagement n° 1

DEVENIR UN TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE

au titre de l'inscription du triptyque sobriété, efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable dans la stratégie du Pays Basque.

engagement n° 2

DEVENIR UN TERRITOIRE BAS CARBONE ET MOINS POLLUANT

avec un objectif de réduction de 18% des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030.

engagement n° 3

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

pour préserver les populations, les activités et les ressources du Pays Basque.

LE MOT DE MARTINE BISAUTA, Vice-présidente en charge de la Transition écologique et énergétique

Second semestre 2022 un important travail de réflexion et de restructuration a été engagé sur la création d'un « Secrétariat Général à la transition énergétique et à la planification écologique » à la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Ce secrétariat se veut être la réponse, concrète, opérationnelle, humaine aussi, pour accélérer et amplifier nos actions en la matière. Le Pays Basque étant comme souvent précurseur, cette organisation est une première pour une Communauté d'Agglomération en France. Ce secrétariat général chapeaute l'ensemble des directions de la Communauté pour garantir en transversalité notre efficacité en faveur de la transition écologique et énergétique, pour mettre en cohérence, amplifier et accélérer nos actions. Il est la porte d'entrée naturelle pour un maire qui veut mettre en oeuvre la transition écologique et énergétique dans sa commune et qui a besoin d'accompagnement pour y parvenir. Ce secrétariat devra lui faciliter les choses. C'est d'ailleurs le sens de notre agglomération, que de servir d'accompagnement à toutes les petites communes qui peuvent s'appuyer sur l'ingénierie et les financements de la Communauté d'agglomération Pays Basque.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité s'entourer d'experts naturalistes locaux afin de l'accompagner dans la connaissance des enjeux de biodiversité de son territoire.

Le lancement de l'étude d'identification et spatialisation des enjeux de biodiversité et des réseaux écologiques, associée à une phase de concertation des acteurs, a permis en 2022 de disposer des premiers éléments de trames vertes et bleues sur le secteur de la Soule. En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et les Conservatoires Botaniques Nationaux agréés de son territoire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a poursuivi ses travaux pour identifier la trame écologique du Pays Basque. Elle a lancé en complément un programme de sciences participatives pour recueillir des observations sur plusieurs espèces animales. Donnant ainsi aux habitants l'occasion de poster, via une application nommée "iNaturalist", des photos d'observation portant sur un panel de 19 espèces indicatrices des différents milieux naturels présents en Pays Basque.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action répond à la fiche action 1.1 "Préserver le patrimoine naturel et consolider l'armature écologique du territoire" qui vise notamment à mieux connaître l'ossature écologique du territoire et les enjeux associés et protéger les espaces naturels et la biodiversité et sensibiliser les acteurs, le grand public, les scolaires à la préservation de la biodiversité.

EN QUELQUES CHIFFRES

226

observations
naturalistes
renseignées
par les citoyens

action n° 2

AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le développement des réseaux de chaleur ou de froid a été renforcé avec la réalisation de nouvelles études de faisabilité concluantes (Baigorri, Ustaritz, Hasparren). A noter, le lancement en décembre de l'étude de développement de réseau de chaleur/froid sur le littoral, avec 18 communes (pôle Côte Basque Adour, pôle Sud Pays Basque et la commune de Saint-Pierre-d'Irube), comprenant une étude des consommations pour créer des réseaux ainsi qu'une étude des ressources de chaleur/froid (énergie de récupération, géothermie, thalassothermie, solaire thermique et biomasse) pour alimenter les réseaux.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

L'action n°4 de l'axe 7 du plan d'actions du Plan Climat Pays Basque consiste à développer les réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale. La production mutualisée de chaleur permet des gains intéressants en matière de coût de l'énergie, d'entretien et d'exploitation des systèmes.

EN QUELQUES CHIFFRES

110 GWH

DE CHALEUR RENOUVELABLE POTENTIELLE
soit l'équivalent en chauffage de 11 000 foyers
de 100 m² avec étiquette énergétique C

25 700

TONNES/AN DE CO₂
POTENTIELLEMENT ÉVITABLES

« CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE »

PROJET N°1

semaine KLIMA 2022

La Semaine Klima est le fil rouge événementiel du Plan Climat. Elle a lieu la deuxième semaine d'octobre et a pour objectif de mobiliser les acteurs et les citoyens du territoire. L'édition 2022 a eu pour thème l'(a)ménagement et s'est déployée à travers des conférences, des expositions, des balades, des tables-rondes ou encore des cinés-débats. Au total 62 événements ont été proposés sur 43 communes pour aborder de nombreux enjeux tels que la dynamisation des centres-bourgs, la réhabilitation du bâti ancien, la place de la nature en ville, la gestion des risques littoraux ou la gestion de l'eau.



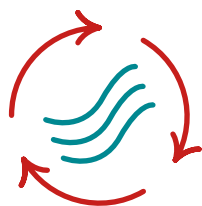
PROJET N°2

ÉLABORATION DU PLAN BOIS PAYS BASQUE

Le Plan Bois en cours d'élaboration sera un outil d'accompagnement et d'aide à la décision pour les élus permettant d'évaluer à l'échelle du territoire, l'état de la filière bois et son potentiel de développement. Fondé sur une approche prospective et participative, il fournira toutes les cartes pour structurer la filière en favorisant les circuits de proximité pour l'approvisionnement en bois d'œuvre et en plaquettes forestières (bois déchiqueté), combinant performance technique, économique et environnementale.

Sur la ressource calculée, qui est différente de la ressource cartographiée, le Pays Basque abrite 87 600 ha (\pm 5 900 ha) de forêt, dont 74% privée et 26% publique. En termes de volume, les arbres sur pied représentent 29,8 Mm³ (\pm 4,6 Mm³), soit 340 m³/ha (\pm 48 m³/ha). Majoritairement des feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) à 94 %, et 6 % de résineux. L'IGN calcule une production nette (bois fort total) de 441 000 m³/an (\pm 84 000 m³/an), soit 5 m³/ha/an (\pm 0,9 m³/ha/an).

1. POUR UN PAYS BASQUE RÉILIENT : PRÉSERVER NOS RESSOURCES



GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Bien commun, l'eau est une ressource précieuse et menacée nécessitant une gestion publique efficace et durable. La Communauté d'Agglomération Pays Basque gère à la fois le cycle domestique de l'eau et le cycle naturel de l'eau. Cette gestion intégrée garantit des actions coordonnées et cohérentes sur le territoire, en offrant de nouvelles perspectives de sécurisation des approvisionnements en eau potable, en engageant des travaux sur des territoires peu densifiés.

engagement n° 4

GARANTIR à TOUS L'accès à une EAU POTABLE DE QUALITÉ

à travers l'amélioration des conditions de distribution de l'eau potable dans les zones les plus critiques et une harmonisation tarifaire proposant notamment un tarif social.

engagement n° 5

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES 5000 KM DE COURS D'EAU

du Pays Basque dans une démarche de protection durable de ces milieux aquatiques.

Le mot de MAIDER AROSTEGUY,

Vice-présidente Économie bleue -
Assainissement et eaux pluviales et
Emmanuel Alzuri, Conseiller Délégué Eau
potable - Littoral, Trait de côte, GEMAPI
et Milieux Naturel

Les effets de la sécheresse vécue à l'été 2022, tout comme ceux des inondations violentes de janvier 2022 rappellent la nécessité d'anticiper et d'adapter nos politiques publiques tout en restant pragmatiques sur les capacités à faire. C'est donc avec volonté et une vision à long terme que les politiques publiques relatives au cycle de l'eau sont menées.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

ASSURER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ D'EAU POTABLE en CONTRÔLANT LA RESSOURCE

- Maîtrise de l'événement de sécheresse de 2022 : la population n'a pas manqué durablement d'eau et toutes les situations de crises ont trouvé une solution de distribution. Des interconnexions d'urgence ont été mises en place.
- Maîtrise de la conformité sanitaire de l'eau potable distribuée
- Les travaux engagés, comme l'amélioration de l'exploitation des équipements ont permis d'améliorer de façon significative le nombre de non-conformités sur les valeurs aux limites de qualité lors des contrôles sanitaires (entre 2021 et 2022 : - 40% sur le volet bactériologique et -70% sur le volet chimique)
- Maîtrise des pertes d'eau sur le long terme

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action est associée à l'axe 1 du PCAET : S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités avec l'objectif de :

- limiter les prélèvements,
- consommer moins,
- assurer sur le long terme le développement du Pays Basque.

en QUELQUES CHIFFRES

**28% DE PLUVIOMÉTRIE
en moins en 2022**

60% DES COMMUNES DU PAYS BASQUE
en RESTRICTION;

4 COMMUNES en CITERNAGE: COÛT GLOBAL DE LA
SÉCHERESSE: 240 K€

99,67% DE LA POPULATION a BÉNÉFICIÉ en 2022
D'une eau de BONNE QUALITÉ SUR 1906 ANALYSES
RÉALISÉES en 2022

22% DE PERTE D'EAU DANS LES RÉSEAUX

UNE CONSOMMATION TOUT USAGE RELATIVEMENT
ÉLEVÉE = 192 L / HAB / J (15% DE PLUS QUE LA
MOYENNE NATIONALE)

action n° 2

INVESTIR MASSIVEMENT POUR DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

Les 5 usines ayant des process élaborés de traitement (Helbarron, Mauléon, Xoldokogaina, Cherchebruit, Nive) ont assuré, en 2022 environ la moitié de la production globale du Pays Basque. Le reste des besoins a été couvert par des prélèvements dans le milieu naturel mis en distribution, dans la plupart des cas, après une simple désinfection.

Afin d'optimiser les productions et d'améliorer la sécurisation des approvisionnements, une étude générale sur la ressource a été engagée en 2020 et s'est terminée début 2023. Ses conclusions définitives permettent d'une part, d'améliorer la connaissance du patrimoine (capacités de production) et d'autre part d'optimiser les ressources selon les besoins du territoire.

Des ressources sont mobilisées pour intégrer l'ensemble des plans des réseaux, ainsi que leurs équipements structurants dans un système d'information géographique (SIG) piloté à l'échelle de l'ensemble des compétences de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

- 309 réservoirs assurent le stockage tampon de 110 000 m³ d'eau potable.
- 2/3 des conduites d'eau ont moins de 60 ans.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action est associée à l'axe 1 du PCAET : S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités avec l'objectif de :

- Assurer la production nécessaire d'eau potable,
- Assurer sur le long terme le développement du Pays Basque.

en QUELQUES CHIFFRES

25 MILLIONS €

investis en eau potable

138 SITES DE PRODUCTION /
5600 KM DE CANALISATIONS /
309 RÉSERVOIRS

92
Réseaux
DE DISTRIBUTION

CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE

PROJET N°1

TRAVAUX D'INTERCONNEXION D'EAU POTABLE NORD / SUD

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a engagé un projet d'interconnexion de secours entre l'usine de production d'eau potable de la Nive à Anglet et l'usine de production d'eau potable d'Helbarron à Saint-Pée-sur-Nivelle. Cette interconnexion permettra de sécuriser l'alimentation en eau de la côte basque en cas de défaillance de l'un ou l'autre des deux principaux sites de production du secteur qui connaît un fort accroissement démographique. Elle permettra également de desservir la moitié des besoins en eau de la Commune de Bidart par le sud. Objectif de mise en service de l'interconnexion fin 2023.



© Mathieu Prat



© CAPB - L.Tomassi



© CAPB - L.Tomassi

PROJET N°2

Lancement d'une démarche de définition du programme général de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)

La loi « Climat et Résilience » promulguée le 22 août 2021 et le SDAGE 2022-2027 prévoient l'identification et la protection des zones de sauvegarde des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable, intégrant l'évolution démographique et le changement climatique. Les documents d'urbanisme doivent être rendus compatibles avec l'objectif de satisfaire les besoins en eau induits par l'ambition de développement du territoire sans perturber l'équilibre quantitatif et qualitatif futur des ressources.

Accompagnée par l'agence de l'eau Adour-Garonne et l'ARS (délégation départementale des Pyrénées Atlantiques – DDARS64), la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage à mettre en place une démarche préventive de sécurité sanitaire, incluant une surveillance renforcée de la qualité des eaux brutes et distribuées.

Ce PGSSE constitue une démarche intégratrice de toutes les actions du service d'eau potable.

PROJET n°3

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION ET REPRISSE DES OUVRAGES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'année 2022 a été consacrée à définir les contours de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation. Une des actions phare a été de préciser les critères de reprise des ouvrages privés de prévention qui pourraient compléter le patrimoine déjà en gestion par l'Agglomération.

© CAPB - G.Wimar



© CAPB - G.Wimart

- La stratégie repose sur 4 axes :
- 1. améliorer la connaissance des phénomènes par des études hydrauliques et des suivis terrain post-inondations
 - 2. mettre en place une organisation et des outils de gestion de crise, comme d'amélioration continue (systèmes de pré-alertes, assistance à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, création du plan de sauvegarde propre à l'Agglomération)
 - 3. optimiser tous les leviers pour limiter la montée des eaux : accompagnement des riverains à l'entretien de la ripisylve, gestion des ouvrages de prévention (GEMAPI et GEPU)
 - 4. Intégrer la connaissance du risque dans la planification urbaine et dans l'information du public

La délibération n°38 du 04/03/2023 vient entériner les ambitions dans ce domaine.

1. POUR UN PAYS BASQUE RÉSILIENT : PRÉSERVER NOS RESSOURCES



LITTORAL ET Océan

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La Communauté d'Agglomération Pays Basque œuvre à la préservation du littoral basque et pour la qualité des eaux de baignade à travers un programme important de travaux en matière d'assainissement et le déploiement de moyens scientifiques et financiers.

engagement n° 6

ŒUVRER POUR LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNAGE

avec la mise en place d'outils innovants de gestion active des 35 zones de baignade.

engagement n° 7

LUTTER CONTRE LES RISQUES D'ÉROSION ET DE SUBMERSION

par la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à s'adapter aux aléas climatiques : la Stratégie locale de gestion des risques littoraux.

engagement n° 8

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

en animant notamment le réseau Natura 2000 littoraux et marin.

Le MOT DE MAIDER AROSTEGUY,

Vice-présidente Économie bleue -
Assainissement et eaux pluviales et
Emmanuel Alzuri, Conseiller Délégué Eau
potable - Littoral, Trait de côte, GEMAPI
et Milieux Naturel

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'inscrit dans une démarche partenariale avec les communes du littoral et met en place des outils innovants de gestion active des zones de baignade permettant d'assurer aux usagers que l'eau est de bonne qualité quand la plage est ouverte.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque coordonne la surveillance expérimentale des conditions de développement de la microalgue Opstréopsis et de ses effets environnementaux et sanitaires.

Avec 28 000 nouveaux utilisateurs en 2022 et plus de 800 000 connexions, l'application KALLO est devenue la référence d'accès en directe à la connaissance de la qualité des eaux de baignade du Pays Basque.

action n° 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Suivi Pro-actif de la qualité des eaux de baignade

Durant la saison estivale, un suivi quotidien de la qualité des zones de baignade est réalisé sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en lien avec les communes, sur les 34 plages de la Côte Basque ainsi que sur le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle. Des analyses rapides sont effectuées sur le littoral basque afin d'obtenir un résultat en 3h (contre 36h pour les méthodes traditionnelles) avant l'ouverture des zones de baignade. De plus, des outils de modélisation permettent d'analyser en temps réel tous les facteurs environnementaux et le fonctionnement des systèmes d'assainissement afin d'anticiper l'évolution de la qualité des eaux.

Plus de 95 % des cas de fermetures préventives ont eu lieu par temps de pluie en lien avec deux phénomènes susceptibles de se cumuler :

- les systèmes d'assainissement (réseaux de collecte et bassins de stockage) situés en amont des stations d'épuration qui ne peuvent absorber les épisodes de forte intensité ;
- les crues des cours d'eaux côtiers.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action est associée à l'axe 1 du PCAET : S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités avec l'objectif de :

- Garantir la sécurité sanitaire liée à la baignade
- Préserver la qualité des cours d'eau (intégrant les côtiers)
- Assurer sur le long terme le développement du Pays Basque.

EN QUELQUES CHIFFRES

21 PLAGES LABELLISÉES PAVILLON BLEU
ZONES RECONNUES PAR L'ARS
en excellente ou bonne qualité

200 000 PERSONNES
PAR JOUR
AU PLUS FORT DE LA SAISON

95,7% = TAUX D'OUVERTURE DES PLAGES DE MI-MAI
à FIN SEPTEMBRE (PÉRIODE OFFICIELLE DE SUIVI
PAR L'AUTORITÉ SANITAIRE)

13 MILLIONS € TTC DE TRAVAUX RELATIFS AUX
SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT SUR LA CÔTE EN
2022 (SECTEURS CÔTE BASQUE ADOUR ET SUD PAYS
BASQUE)

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 2

PRÉSERVER LE LITTORAL ET LE TRAIT DE CÔTE CONTRE L'ÉROSION : STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES LITTORAUX (SLGRL)

Afin de répondre aux exigences réglementaires de la loi et en cohérence avec son rôle de chef de file sur le sujet, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a confié au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) la réalisation d'une étude pour les horizons +30ans et +100ans, en concertation avec les différents acteurs concernés (communes, État, Région, Département, Syndicat du SCOT, GIP Littoral).

Véritable outil de gestion et de prévention intégrée des risques, le programme d'actions se décline sur sept axes complémentaires :

- Améliorer la connaissance et la conscience du risque,
- Surveiller et prévoir les aléas d'érosion et de submersion,
- Améliorer la gestion de crise,
- Prendre en compte les risques naturels dans les documents d'urbanisme,
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Accompagner les processus naturels (lutte active « douce »),
- Entretien des ouvrages de protection côtière (lutte active « dure »).

Doté d'une enveloppe de 2,5 M€, financé à hauteur de 65% par des fonds européens FEDER, le programme de recherche EZPONDA a pour ambition d'améliorer la connaissance des phénomènes d'altération des falaises rocheuses.

en quelques chiffres

35 km DE LITTORAL
DONT 30 DE CÔTES À FALAISES
ROCHEUSES ENTRE 10 ET 70 MÈTRES

40% DE LA POPULATION
VIT SUR LA
BANDE LITTORALE

0,2 m DE RECUIL MOYEN/AN
POUR LA CÔTE ROCHEUSE
ET 0,5 à 1 m/AN POUR LA CÔTE SABLEUSE

|| CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ||

PROJET N°1

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT SAINT-JEAN-DE-LUZ: MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RECOMPOSITION SPATIALE DU LITTORAL NORD DE SAINT-JEAN-DE-LUZ POUR S'ADAPTER AU REcul DU TRAIT DE CÔTE AUX HORIZONS +30 ans ET +100 ans

De Ste Barbe à Senix, le recul du trait de côte à l'échéance 2043 menace 5 campings, 7 bars et restaurants, plusieurs habitations, des portions de voirie, des poches de stationnement et la station d'épuration d'Archilua. C'est à ce titre qu'a été signé en octobre 2021 le premier Projet Partenarial d'Aménagement « adaptation au recul du trait de côte » au niveau national pour s'adapter au recul du trait de côte à Saint Jean-de-Luz Nord sur la période 2021-2024. Il sera complété par avenant pour la suite. Il s'agit du premier partenariat de ce type en France. Il se décline en 5 axes et 10 opérations, portées par 3 maîtres d'ouvrages (Communauté d'Agglomération Pays Basque, Commune et Syndicat des Mobilités):

1. Consolider et partager le projet de recomposition spatiale (repli des enjeux) pour s'adapter au recul du trait de côte
2. Renaturer le bord de mer, valoriser le paysage et préserver les milieux naturels patrimoniaux
3. Adapter l'offre touristique (campings, restauration) au recul du trait de côte et mieux l'intégrer au niveau paysager
4. Réorganiser la mobilité pour relier au front de mer les parkings et les activités qui sont reculées
5. Déplacer la station d'épuration menacée par le recul du trait de côte

Les 6,4 millions d'euros de cette opération sont financés à hauteur de 2,6 millions d'euros par l'État et le programme « France Relance ».

EN 2022, mise en service des parkings relais à St-Jean-de-Luz.

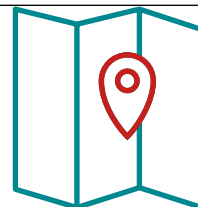
En 2023, concertation prévue pour le déplacement de la STEP d'Archilua



© balloide photo



© balloide photo



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Le Pays Basque bénéficie d'une vitalité aussi bien démographique qu'économique. Penser et mettre en œuvre un aménagement intégré du Pays Basque est un des fondements de la création de la Communauté à une échelle qui permet de préserver et réinventer l'unicité d'un territoire alliant villes et villages, océan et montagne, patrimoine et modernité, économies productives et résidentielles...

engagement n° 9

AGIR POUR UN AMÉNAGEMENT ET UNE VITALITÉ ÉQUILIBRÉS DU PAYS BASQUE

par une régulation de la pression qui s'exerce sur la côte basque et le rétro-littoral tout en activant les moteurs de l'attractivité dans les bassins en déprise.

engagement n° 10

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PATRIMOINES

en recherchant le compromis entre ne pas figer des paysages remarquables et ne pas banaliser des paysages exceptionnels pour garder une identité.

engagement n° 11

ÉLABORER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE MISE AU SERVICE DU PROJET TERRITORIAL

avec une articulation fine des politiques de développement à la volonté de préservation des terres agricoles et du cadre de vie.

engagement n° 12

ÉTABLIR DES DOCUMENTS D'URBANISME (SCOT ET PLUI)

permettant de mettre en œuvre les politiques publiques communautaires et communales

LE MOT DE BRUNO CARRÈRE, Vice-Président Stratégie d'aménagement Durable du Territoire - Planification urbaine, patrimoniale et publicitaire

La Communauté d'agglomération est confrontée à divers enjeux, croisant notamment son attractivité aux problématiques environnementales, dont elle sait se saisir dans le cadre d'une démarche anticipatrice au service d'un aménagement durable de son territoire. Cela est notamment traduit par l'élaboration de documents d'urbanisme infracommunautaires, la mise en œuvre d'une stratégie foncière répondant aux différentes politiques communautaires ou encore l'accompagnement de communes via le dispositif « Petites Villes de Demain ».

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

COUVRIR TOUTES LES COMMUNES DE NOTRE TERRITOIRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La Communauté d'Agglomération a initié, en juin 2021, l'élaboration des 3 Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires de l'intérieur (Amikuze, Sud Basse Navarre et Soule-Xibeora). L'année 2022 a ainsi été caractérisée par la poursuite des travaux, concentrée sur le diagnostic et l'élaboration des projets d'aménagement et de développement durables (PADD).

En parallèle, la Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne les communes dans les projets de modification, révision et élaboration de documents de planification locaux, avec notamment l'approbation de 5 modifications (dont 2 simplifiées), de la révision générale du PLU de Saint-Pée-sur-Nivelle et de l'élaboration du PLU de Ciboure, qui vient ainsi compléter la couverture du territoire en documents de planification.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Axe 2 et fiche 2.3: "traduire les objectifs de transition écologique et énergétique dans les PLUi et les décliner de manière opérationnelle dans les règles d'urbanisme."

L'élaboration des différents Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires participe à la constitution d'une boîte à outils favorisant l'intégration des enjeux du Plan Climat Pays Basque dans l'aménagement opérationnel du territoire, à travers une traduction réglementaire de ceux-ci.

EN QUELQUES CHIFFRES

6 PROCÉDURES ENGAGÉES
(5 MODIFICATIONS ET UNE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU) ET 7 PROCÉDURES APPROUVÉES

49 PROCÉDURES CONTENTIEUSES
RELATIVES À LA CONTESTATION DE 9 DOCUMENTS DE PLU APPROUVÉS EN 2020 ONT ÉTÉ CLÔTURÉES

action n° 2

ASSURER L'INSTRUCTION DES DEMANDES RELATIVES AU DROIT DU SOL

L'instruction des autorisations du droit des sols est réalisée à partir de quatre pôles territoriaux (Amikuze, Errobi, Nive-Adour et Sud Pays Basque) pour le compte de 99 communes. Une forte augmentation du nombre de certificats d'urbanisme informatifs est constatée, induite en partie par la mise en place du guichet de dépôt en ligne qui facilite les démarches des notaires.

Plus globalement, l'année 2022 a été marquée par la poursuite de la dématérialisation de l'instruction, nécessitant en parallèle la formation des agents communautaires et communaux.

Le vote du nouveau règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage a entraîné un dépôt massif de dossiers de demandes d'autorisations temporaires.

Enfin, sous l'impulsion des élus du Pays d'Hasparren, un service commun du contrôle de l'achèvement et de la conformité des travaux a été mis en place pour un temps d'expérimentation, son élargissement étant envisagé.

EN QUELQUES CHIFFRES

9137 DOSSIERS INSTRUITS
DONT:

1769 PERMIS DE CONSTRUIRE,

125 PERMIS D'AMÉNAGER ET 37 PERMIS DE DÉMOLIR

3142 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

4064 CERTIFICATS D'URBANISME (OPÉRATIONNELS ET INFORMATIFS)

PLUS DE 3000 DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATIONS TEMPORAIRES DE CHANGEMENT D'USAGE CONTRE 750 EN 2021

action n° 3

ASSURER LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE

La protection du patrimoine et du paysage est un enjeu majeur dans l'aménagement d'un territoire et particulièrement au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, caractérisée notamment par la richesse de son patrimoine culturel, architectural et naturel.

La Communauté d'Agglomération s'est emparée du sujet à travers l'élaboration de son Plan Paysage Pays Basque (labellisé par le Ministère de la transition écologique) et notamment la production du diagnostic associé en 2022, mais aussi via l'inventaire du patrimoine architectural, tout en poursuivant la mise en œuvre du règlement local de publicité intercommunal approuvé en juillet 2022 et de plusieurs secteurs patrimoniaux remarquables.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Les différentes démarches initiées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan climat Pays Basque en participant à la préservation du patrimoine naturel et à son intégration dans les différents documents structurants en cours d'élaboration (PLUi, SCoT Pays Basque Seignanx, règlement de publicité...). Cette action transverse répond aux axes 1 et 2 du PCAET à travers une transcription réglementaire :

- S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.
- (A)ménager: planifier et construire le territoire post-carbone.

en QUELQUES CHIFFRES

1760

édifices signalés dans le cadre de l'inventaire du patrimoine architectural sur les 108 communes concernées par les PLUi d'Amikuze, de Soule et de Sud Basse Navarre.

60 STRUCTURES PARTENAIRES INVITÉES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN PAYSAGE.

action n° 4

ASSURER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE COHÉRENTE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Dans un contexte foncier particulièrement contraint, confronté notamment à une augmentation des prix et à une raréfaction de la disponibilité, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a initié la mise en œuvre d'une stratégie foncière communautaire. Dans cette perspective, deux instances de gouvernance sont en place, pour traiter deux types de sujet :

- Le Comité de pilotage Stratégie foncière, depuis mars 2021, sous la présidence de Claude Olive, en présence des dix conseillers territoriaux et des vice-présidents des politiques publiques concernées. Ce comité de pilotage suit notamment l'avancée des études de faisabilité réalisées sur des espaces susceptibles d'accueillir des zones d'activités économiques, la stratégie foncière habitat liée à la mise en œuvre du PLH mais peut aussi se saisir de tous sujets inhérents aux politiques publiques communautaires.
- Un Comité de pilotage a été conjointement créé avec le SCoT Pays Basque Seignanx dans le cadre de la définition des Zones d'Aménagement Différé. Ce dernier a pour but d'interroger la pertinence de cet outil, au regard des objectifs poursuivis, notamment vis-à-vis du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et des problématiques naturelles et agricoles, et les modalités de mise en œuvre de celui-ci.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action répond principalement à l'axe 2 du PCAET : (A)ménager : planifier et construire le territoire post-carbone. La mise en œuvre d'une stratégie foncière à l'échelle du territoire participe pleinement à la prise en compte des enjeux climatiques, dans le cadre d'une démarche anticipatrice interrogeant notamment la consommation des espaces naturels et agricoles.

en QUELQUES CHIFFRES

18 ÉTUDES DE FAISABILITÉ RÉALISÉES EN 2022

6 COMITÉS DE PILOTAGE ZAD ET 2 COMITÉS DE PILOTAGE STRATÉGIE FONCIÈRE

action n° 5

**ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE
LES PROJETS DE REVITALISATION
DES 5 PETITES VILLES DE DEMAIN**

L'accompagnement des Petites Villes de Demain porte sur différentes thématiques, dépendant des objectifs communaux et de leur priorisation. L'opération de revitalisation du territoire qui décline ambitions, actions et intentions a été signée en 2022. Cette année a aussi été marquée par le lancement de plusieurs études, notamment la requalification de la place de la Résistance, l'une des entrées de ville de Mauléon-Licharre, la vocation de la Halle aux cochons et de ses abords à Saint-Palais via des ateliers avec les élus communaux, les études de la traversée de Saint Jean Pied de Port, l'analyse fine de la vacance à Hendaye ou encore les travaux de place des Tilleuls à Hasparren. En parallèle de ces actions, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a initié l'étude pré-opérationnelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en 2022 sur les 5 communes, permettant une analyse fine de l'habitat privé et des besoins associés de rénovation et d'amélioration du parc. Le lancement opérationnel est attendu début 2024.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action répond aux axes 2, 3 et 4 du PCAET :

- (A)ménager : planifier et construire le territoire post-carbone
- Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique
- Bouger : changer les pratiques pour des bénéfices « santé »

Les projets accompagnés pouvant être positionnés sur des sujets tels que la santé en ville, les mobilités, l'aménagement urbain...

L'accompagnement de ces communes, notamment via l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, permet une réponse aux enjeux climatiques en interrogeant la capacité du parc privé existant à être remobilisé ou amélioré.

en quelques chiffres

**5 communes
accompagnées dans
Le cadre du dispositif
Petites Villes de Demain**

(Hendaye, Hasparren, Mauléon-Licharre,
Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais)

**3 chefs de projet travaillent en
commune deux jours par semaines**

action n° 6

**ASSURER LA MISE EN ŒUVRE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE GÉOBASQUE**

GéoBasque, nom donné à la nouvelle infrastructure de données géographiques de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, a été lancé en mai 2022. L'objectif est de centraliser, harmoniser et enrichir l'accès aux données géographiques sur tout le territoire communautaire, et pour toutes les politiques publiques. Outil transversal s'il en est, il est mis à la disposition de tous les agents et vise à répondre à des besoins opérationnels (outils SIG spécifiques), de connaissance du territoire, et d'aide à la décision.

Développé par le service Information Territoriale en lien étroit avec les directions métiers, le déploiement se fait par tranches successives de métiers communautaires, jusqu'à fin 2025. Cette année 2022 a été consacrée au lancement du portail GéoBasque et de sa principale application Géo Socle. Application transversale, elle rassemble les données référentielles et métiers utiles à tous, et constitue le socle des données géographiques du territoire.

en quelques chiffres

231 agents formés
entre mai et décembre 2022

**PLUS DE 700 TABLES
DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES
ONT ÉTÉ MISES À DISPOSITION DU GÉOBASQUE
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE MAIS
ÉGALEMENT LES TERRITOIRES LIMITOPHES**

CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE

PROJET n°1

ÉTUDE PAYSAGE ATOPIA

Initié à l'automne 2021 par la communauté d'agglomération, le Plan Paysage Pays Basque, sera composé d'un diagnostic, d'une définition des objectifs de qualité paysagère qui en découlent et d'un programme d'actions à 5 ans. L'année 2022 a particulièrement été marquée par la réalisation de 3 ateliers thématiques et 9 séances de travail partenariales et de 4 balades paysages, en parallèle de l'élaboration du diagnostic.



©CAPB - N.Mabille

PROJET n°2

Lancement de L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN MULTISITES SUR LES 5 COMMUNES "PETITES VILLES DE DEMAIN"

En septembre 2022 a été initiée l'étude pré-opérationnelle permettant d'apprécier la pertinence et d'affiner les objectifs de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur les cinq communes petites villes de demain. Cet accompagnement, à travers l'identification de l'habitat dégradé, est une réponse aux enjeux de l'habitat, de la précarité énergétique mais aussi plus largement de la revitalisation de ces centralités, parties prenantes de l'armature urbaine du Pays Basque, et les conditions d'un développement équilibré du territoire.



1. POUR UN PAYS BASQUE RÉSILIENT : PRÉSERVER NOS RESSOURCES



ALIMENTATION DURABLE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La transition alimentaire oblige tous les acteurs d'un territoire à requestionner ensemble et en profondeur les modèles de production et de consommation et à expérimenter de nouvelles pistes de production, de transformation, de distribution et de consommation. La Communauté d'Agglomération Pays Basque, par le biais de sa compétence "Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous" mène une politique volontariste et ambitieuse en matière d'alimentation durable, locale et de qualité pour tous.

engagement n° 13

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

avec une stratégie qui touche l'ensemble de la chaîne alimentaire et s'articule avec l'ensemble des autres politiques publiques

engagement n° 14

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR POLITIQUE DE RESTAURATION COLLECTIVE

et favoriser ainsi l'approvisionnement de produits issus de l'agriculture biologique et / ou issus de filières locales.

engagement n° 15

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU BIEN / MIEUX MANGER

à travers des ateliers de sensibilisation, des animations sur le gaspillage alimentaire ou bien encore un défi Alimentation à destination des familles.

LE MOT D'ISABELLE PARGADE, Vice-Présidente Agriculture et alimentation de demain

En les inscrivant comme un des axes prioritaires de son Projet Alimentaire Territorial, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a fait le choix de porter une attention particulière aux projets de restauration collective portés par les communes. Le panel de ses actions est large et varié : accompagnement à la rédaction des marchés, mise à disposition d'outils de suivi des achats et des approvisionnements, soutien financier pour lutter contre le gaspillage alimentaire et faire disparaître le plastique dans les cantines.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

APPEL à PROJETS ALIMENTATION DURABLE à DESTINATION DES COMMUNES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a proposé un appel à projets visant à soutenir les communes qui souhaitent réduire le gaspillage alimentaire et faire disparaître le plastique au sein de leurs cantines. Cet appel à projets s'inscrit dans les objectifs de la loi EGALIM et du Projet Alimentaire Pays Basque. Il s'agit notamment de :

- soutenir l'achat de matériel visant à remplacer le plastique par de la porcelaine, de l'inox (vaisselle, etc.);
- réduire la quantité des emballages en plastique en accompagnant l'achat de petits équipements de cuisine qui vont faciliter l'utilisation de produits bruts et frais;
- accompagner une bonne gestion du gaspillage alimentaire par l'achat de table de tri par exemple.

L'appel à projets, ouvert sur une période allant du 30 mai 2022 au 15 juillet 2022, à 12h00, est renouvelé pour l'année 2023.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action s'inscrit dans l'axe 6 du PCAET : « Produire et consommer autrement » dont la finalité principale est de préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets en lien avec les objectifs du programme « Zéro déchet, Zéro gaspi ».

en QUELQUES CHIFFRES

8 communes

ACCOMPAGNÉES DANS LEURS PROJETS

20 828€
ALLOUÉS

action n° 2

ATELIERS DE SENSIBILISATION à L'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque soutient financièrement l'association Sarde-Sardexka afin qu'elle réalise des actions de sensibilisation à l'alimentation durable auprès du jeune public. Grâce à différents types d'ateliers, d'outils et sous la forme de jeux (ateliers gustatifs et olfactifs, culinaires, mallette pédagogique, etc.), plusieurs centaines d'enfants répartis dans des classes de CE2 et de CM1 ont bénéficié de ces animations en 2022.

en QUELQUES CHIFFRES

300 enfants
BÉNÉFICIAIRES D'UNE SENSIBILISATION
PAR SARDE SARDEXKA

“ CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ”

PROJET n°1 CRÉATION D'IPARLAB DISTRIBUTION

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a soutenu la création d'Iparlab Distribution (à hauteur de 75 000€), de l'étude de faisabilité à la réalisation. Basée à Ostabat, cette plateforme de distribution rassemblant une cinquantaine de producteurs fermiers, tous engagés en démarche de qualité (80 % sont engagés en bio et 30 % en Idoki¹) viennent alimenter en circuits courts les professionnels de l'alimentation du territoire : restauration collective, restauration commerciale, magasins spécialisés. C'est une initiative inédite et pionnière qui permet aux clients professionnels locaux de bénéficier d'une offre complète de produits fermiers locaux et de qualité (légumes, fruits, viandes, céréales, produits laitiers, etc.) avec une facture et un interlocuteur unique. La mise en œuvre opérationnelle a démarré depuis le mois de septembre 2022.



© Iparlab

¹ Le label IDOKI définit une production fermière à taille humaine et en relation directe avec les consommateurs. Les pratiques d'une Agriculture Paysanne « sincère et citoyenne » sont déclinées en cahiers des charges et contrôlées par un organisme externe. IDOKI représente la production fermière dans toute sa diversité.



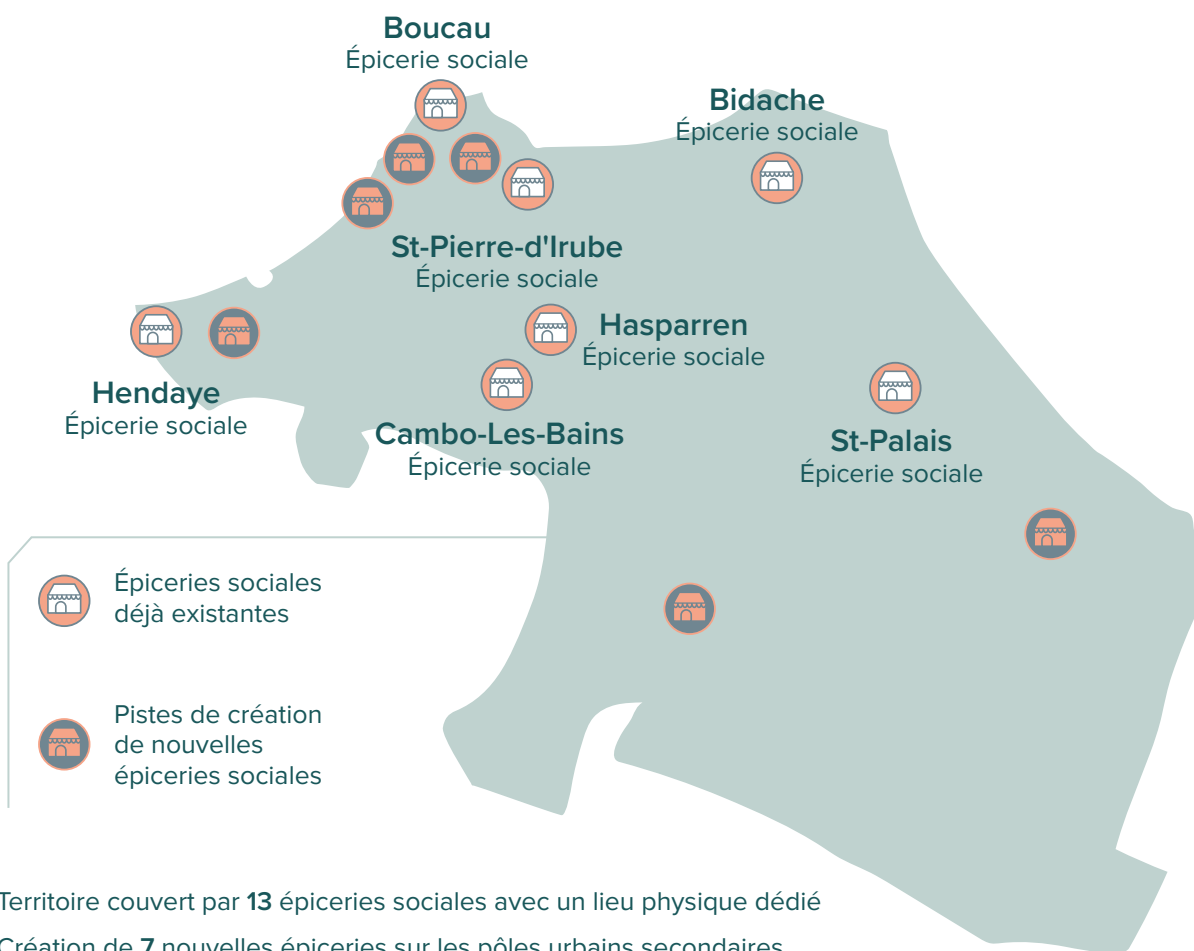
© Iparlab

PROJET n°2

UNE ÉTUDE POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DU PAYS BASQUE PAR DES SERVICES DE TYPE "ÉPICERIES SOCIALES"

La Communauté d'Agglomération Pays Basque en partenariat avec le CIAS Pays Basque a conduit une étude sur la mise en place de services de type épiceries sociales à l'échelle des zones blanches (des territoires non couverts par une épicerie sociale). Plusieurs territoires ont été identifiés : Nive-Adour, Errobi, Hasparren, Bidache, Amikuze et Iholdy.

Des propositions d'organisation ont été formulées et seront présentées aux élus des territoires dans le courant de l'année 2023. La prochaine étape consistera à travailler sur la qualité de l'approvisionnement dans les épiceries en lien avec les producteurs locaux.

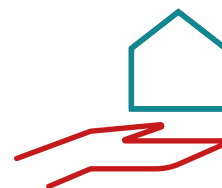


2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ : DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES

2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20231214-23_07621-DE
Date de télétransmission : 08/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

HABITAT ET GENS DU VOYAGE



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Les dynamiques en matière d'habitat dépassent largement les logiques communales. Porter cette politique publique à l'échelle du Pays Basque permet analyses et actions complémentaires entre les zones littorales et rétro-littorales sous pression et un Pays Basque intérieur qui a des atouts à faire valoir. Cette politique publique participe ainsi pleinement au projet d'aménagement du territoire. A ce titre, le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque propose des réponses cohérentes en les organisant sur l'ensemble des 158 communes.

engagement n° 16

PRODUIRE DES LOGEMENTS CORRESPONDANT AUX REVENUS DES MÉNAGES DU TERRITOIRE

avec l'objectif de développer la mixité sociale dans les 16 communes soumises à la Loi SRU et aider les communes de l'espace rétro-littoral et les communes rurales à diversifier l'offre de logements tout en accueillant une part non négligeable de la production.

engagement n° 17

RÉHABILITER LE PARC BÂTI EXISTANT

en luttant contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, et donc en favorisant la réhabilitation et la remise sur le marché des logements vacants plutôt que la construction neuve.

engagement n° 18

OFFRIR DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS LES PUBLICS

LE MOT DE ROLAND HIRIGOYEN, Vice-président Accueil et habitat des gens du voyage

Les enjeux liés à l'habitat, particulièrement prégnants à l'échelle locale, ont conduit la Communauté d'Agglomération Pays Basque à intervenir de façon importante en faveur d'une production de logements accessibles, pérennes et en adéquation avec les enjeux climatiques actuels. Pour ce faire, de nombreuses actions sont menées en continu, accompagnées de mesures fortes telles que l'approbation du nouveau règlement encadrant les meublés de tourisme en juillet 2022.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

DÉPLOYER LA POLITIQUE DE L'HABITAT

L'année 2022 fait suite à l'approbation, le 2 octobre 2021, du Programme Local de l'Habitat. Ce document programmatique, établi pour 6 ans à l'échelle des 158 communes, fixe les objectifs liés à la politique de l'habitat et les moyens mobilisables pour les atteindre. Cette première année a notamment permis l'adaptation de certains documents d'urbanisme à ces mêmes objectifs, favorisant la production de logements sociaux via la règle d'urbanisme.

La Communauté d'agglomération s'est également portée candidate à l'intégration du dispositif d'encadrement des loyers sur les 24 communes de la zone tendue pour une mise en application en 2025. Cette mesure viendra s'ajouter, dans le cadre d'une intervention en faveur de l'accessibilité au logement pérenne, à l'adoption du règlement encadrant la location des meublés de tourisme.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

La mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, via l'ensemble des démarches associées, participe pleinement aux objectifs de lutte contre le changement climatique en permettant une réponse adaptée aux besoins locaux tout en prenant en compte les exigences de transition énergétique de l'habitat. Cette action est rattachée à l'axe 3 du PCAET : "Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique".

EN QUELQUES CHIFFRES

578 logements locatifs sociaux produits sur le territoire communautaire

327 ménages accompagnés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Pays Basque et de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) de Bayonne

6 775 862 € de budget de la Communauté d'agglomération en faveur de la production de logements locatifs sociaux.

1 543 535 € de budget de la Communauté d'agglomération en faveur de la réhabilitation du parc privé

action n° 2

ASSURER LE CONTRÔLE PUIS LE VERSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES DITES "AIDES À LA PIERRE"

La Communauté d'Agglomération Pays Basque est délégataire des aides à la pierre par convention signée avec l'Etat depuis 2016. L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de cette convention arrivée à échéance à la fin de l'année 2021. À partir du 1^{er} janvier 2022, la délégation a évolué en type 3, impliquant ainsi pour la communauté la responsabilité de l'instruction des dossiers de financement, le calcul de la subvention, son paiement auprès du bénéficiaire privé ou public, l'établissement des conventions avec ou sans travaux pour le parc privé et les conventions APL pour le parc public. Adossée à celle-ci, une convention a été signée avec l'Agence Nationale de l'Habitat afin de préciser les modalités de gestion des aides de l'Anah entre les deux signataires. Cette montée en compétence a été anticipée par le recrutement, fin 2021, de trois agents instructeurs pour le parc public et le parc privé et s'ajoute à la mise en œuvre d'un nouveau règlement d'intervention de la communauté d'agglomération adopté le 19 juin 2021.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Ce renforcement de la compétence, asseyant la position de la communauté d'agglomération dans l'attribution des aides à la pierre de l'État, participe à la réponse du territoire aux enjeux climatiques en permettant un accompagnement financier des projets de rénovation énergétique notamment et de la production de logements neufs à haute qualité environnementale. Cette action est rattachée à l'axe 3 du PCAET : "Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique".

EN QUELQUES CHIFFRES

3 035 000 € d'enveloppe de l'État pour le parc public

1 140 000 € d'enveloppe mobilisée dans le cadre du soutien à l'exercice du droit de préemption urbain en commune carencée

8 110 922 € de crédits Anah pour le parc privé

action n° 3

GARANTIR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LE TERRITOIRE DANS DES CONDITIONS DÉCENTES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque est compétente en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage. L'accompagnement est quotidien, permettant une anticipation des besoins, en relation avec les communes du territoire, mais il s'opère aussi via la mise en œuvre de projets de long terme, comme l'élaboration du schéma directeur d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

L'année 2022 a notamment été marquée par la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une aire de grand passage de 200 places sur la commune de Bayonne. Cet arrêté permet à la Communauté d'agglomération, d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation, les biens immobiliers nécessaires à la réalisation de l'opération. À terme, cette aire de grand passage permettra d'accroître la capacité d'accueil, et ce dans des conditions adaptées, des gens du voyage sur le territoire communautaire, en complément des aires déjà existantes pour lesquelles des travaux d'adaptation sont réalisés.

en quelques chiffres

25 GROUPES ACCUEILLIS
SUR L'année 2022

(12 SUR DES AIRES OFFICIELLES ET 13
EN INSTALLATIONS ILLICITES)

1 940 CARAVANES
ACCUEILLIES SUR L'année 2022

12 000€
DE RECETTE
(en augmentation par rapport à l'année
PRÉCÉDENTE : 9 500€ en 2021)

action n° 4

RÉALISER DES OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'agglomération a voté un règlement définissant les conditions de qualification des projets d'intérêt communautaire en décembre 2018. Aujourd'hui, les équipes de la direction aménagement coordonnent au quotidien, et avec l'ensemble des directions concernées, ces opérations de long terme : Rive droite de l'Adour et Montalibet à Bayonne, l'Encan à Ciboure... Ces secteurs stratégiques nécessitent un accompagnement spécifique, des études aux travaux, en prenant soin d'y associer la population.

Pour permettre un meilleur accompagnement de ces opérations publiques complexes, la Communauté d'agglomération a voté la création de la SPL Pays Basque Aménagement, capable de porter dans la durée les études et les travaux desdites opérations.

Lien avec le Plan Climat, Air, Énergie

Les enjeux climatiques sont particulièrement anticipés dans les opérations publiques d'intérêt communautaires, majoritairement en renouvellement urbain, grâce à l'association des acteurs concernés aux différentes étapes d'élaboration du projet et à des réflexions spécifiquement orientées sur ces thématiques (gestion de l'eau, sobriété foncière, mobilités durables...). Cette action répond à l'axe 2 du PCAET : (A)ménager : planifier et construire le territoire post-carbone et plus spécifiquement "intégrer la transition écologique et énergétique dans les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire".

en quelques chiffres

6 ATELIERS ET 40 ENTRETIENS
RÉALISÉS EN VUE DE LA RÉHABILITATION
DU FORT DE SOCOA.

« CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE »

PROJET n°1

APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT ENCADRANT LES MEUBLÉS DE TOURISME

La Communauté d'agglomération, soucieuse de répondre aux objectifs de son PLH, en favorisant notamment le logement pérenne sur son territoire, a voté le 9 juillet 2022 la modification du règlement de changement d'usage et les mesures de compensation associées. Celles-ci, via la transformation d'un local ou l'acquisition de droits de commercialité, sont amenées à favoriser la production de nouveaux logements ou la remise sur le marché de logements ayant actuellement une vocation touristique.



PROJET n°2

POURSUITE DE L'OPÉRATION PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE RIVE DROITE DE L'ADOUR

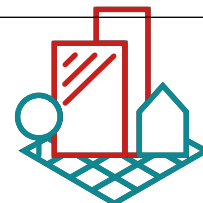
L'opération publique communautaire Rive Droite de l'Adour, située entre les ponts Saint-Esprit et Henri Grenet s'étend sur 17 ha. Cet aménagement est un défi majeur pour la ville de Bayonne et la communauté d'agglomération par ses enjeux urbains, environnementaux et sociétaux. Un long travail d'acquisition foncière a été mené par l'Établissement Public Foncier local depuis 2010 pour le compte des collectivités et se poursuit aujourd'hui pour atteindre la maîtrise intégrale du site. En parallèle, un groupement de concepteurs a été retenu en juillet 2022 en vue de l'élaboration d'un plan guide qui viendra définir les différentes orientations programmatiques du projet.



© Cote Sud Photo

2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20231214-23_07621-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AUX TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne ses communes membres en ingénierie pour plus d'efficacité dans l'action publique. La mutualisation permise par le regroupement des 10 intercommunalités favorise un meilleur accompagnement des petites communes sur 4 champs d'action : fiscalité, adressage, accessibilité et aménagement.

engagement n° 19

**accompagner les communes
en FISCALITÉ, ADRESSAGE,
ACCESSIBILITÉ ET AMÉNAGEMENT**

Le mot de FELIPE ARAMENDI, Conseiller Délégué Ingénierie et Conseil en Aménagement - Droit des sols

La Communauté d'Agglomération Pays Basque répond aux besoins communaux des besoins communaux pour adapter son accompagnement, via la mutualisation de ses moyens notamment humains, dans un contexte associant l'application de nouvelles politiques à la complexification du cadre réglementaire. L'appui aux communes rurales dans le cadre de projets d'aménagement via la mission d'ingénierie aux communes est l'un des exemples de ce support essentiel à l'équilibre territorial défendu par la communauté.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

DOTER LE TERRITOIRE D'UN PLAN D'ADRESSAGE DE QUALITÉ

La définition et la tenue à jour de l'adressage constituent un enjeu majeur pour la bonne conduite des services publics, mais également pour le quotidien des citoyens et des entreprises du territoire. Cette alimentation de la Base Adresse Nationale (BAN), base de référence, permet ainsi sa mobilisation par l'ensemble des utilisateurs d'adresses : services de secours, La Poste, fibre, services de l'eau et des déchets, etc.

De compétence communale, la Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne depuis 2019 les Communes du territoire dans la réalisation et diffusion de leur adressage.

en QUELQUES CHIFFRES

60% FIN 2022
Des communes

DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS
BASQUE ONT LEURS ADRESSES
DIFFUSÉES SUR LA BASE
ADRESSE NATIONALE.

27% en FRANCE ET
32% en NOUVELLE-AQUITAINE

32

ACCOMPAGNÉES AU COURS DE
L'ANNÉE 2022 ONT ÉTÉ FINALISÉES
ET DIFFUSÉES SUR LA BAN.

action n° 2

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ SUR TOUS LES BÂTIMENTS PUBLICS

La Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuit son action en faveur de l'accessibilité des bâtiments publics.

Elle réalise des audits bâtiments. Elle organise des réunions d'information pour les secrétaires de mairie (responsabilité du maire, suivi des agendas d'accessibilité programmée, urbanisme et accessibilité) et met en place un réseau regroupant les commissions d'accessibilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et des 144 communes concernées. L'accompagnement financier apporté au titre des fonds de concours se poursuit.

en QUELQUES CHIFFRES

19 communes
ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE
DE LEUR AGENDA D'ACCESSIBILITÉ
PROGRAMMÉE (AD'AP), L'ÉTUDE DE LEURS
PROJETS ET LA RÉALISATION DE TRAVAUX

115

DEMANDES FORMULÉES DANS LE
CADRE DES FONDS DE CONCOURS
ONT ÉTÉ INSTRUITES.

+ 1,3 MILLIONS €

ONT ÉTÉ ENGAGÉS DANS LE CADRE
DU FONDS DE CONCOURS

action n° 3

OFFRIR AUX COMMUNES UNE EXPERTISE FORTE EN INGÉNIERIE

La fiabilisation des bases d'imposition de fiscalité directe locale constitue une des priorités majeures de l'observatoire fiscal partagé avec les communes dont s'est doté la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis 2018. Afin de faire bénéficier un plus grand nombre de communes de cette ingénierie, son déploiement s'opère également depuis 2022 au travers de la constitution de groupes de travail qui rassemblent plusieurs communes d'une même zone géographique.

Ainsi, en Amikuze et en Soule, quelques communes se sont engagées ensemble dans la démarche de fiabilisation de leurs bases d'imposition fiscales. Le diagnostic fiscal produit pour chacune de ces communes permet d'identifier avec les élu.e.s les axes de travail à engager et donne lieu à des temps de travail réguliers pour leur apporter le soutien méthodologique et technique nécessaire et valoriser ainsi leur connaissance du terrain en interface avec les services de la direction départementale des finances publiques.

en QUELQUES CHIFFRES

TOUT TYPE D'ACCOMPAGNEMENT CONFONDU, LES TRAVAUX DE FIABILISATION CONDUITS AVEC LES COMMUNES EN 2022 SE SONT TRADUITS PAR :

L'examen de 1016 cas
DANS LE CADRE DES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS EN TERMES D'ÉVALUATION DES LOCAUX ET DU SUIVI DE LEUR OCCUPATION.

La formalisation de 744 signalements.

action n° 4

OFFRIR UN APPUI AUX COMMUNES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

La mise en place d'un service d'ingénierie territoriale aux communes, dès 2017, a permis une réponse aux besoins exprimés par les élus du territoire, à travers un appui aux projets communaux qui s'inscrivent dans au moins une politique publique communautaire notamment l'habitat et participant de la transition énergétique.

S'agissant de projets de moyen terme, l'année 2022 a été caractérisée par de nouvelles sollicitations communales mais aussi par la poursuite de projets déjà initiés. Cet appui aux études préalables s'accompagne aussi d'une aide à l'identification de financements pouvant être mobilisés, facilitant la réalisation des projets.

Lien avec LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Action rattachée à l'axe 2 du PCAET : "(A)ménager : planifier et construire le territoire post-carbone".

Grâce à cet accompagnement renforçant l'ingénierie disponible pour les projets urbains communaux, la prise en compte des enjeux environnementaux est facilitée à toutes les étapes du projet.

en QUELQUES CHIFFRES

27 SOLLICITATIONS COMMUNALES

50 DOSSIERS ACTIFS

**RÉPARTITION DES PROJETS ACCOMPAGNÉS :
40% HABITAT, 30% ESPACES PUBLICS ET 30% ÉQUIPEMENTS**

CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE

PROJET N°1

MUTUALISATION D'UNE SOLUTION POUR L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET PHYSIQUE DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES: ELIOZ

La réglementation prévoit que les collectivités mettent en place un service d'accueil adapté pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce service repose sur l'utilisation d'une plateforme à distance d'interprètes en langue des signes.

À la demande des élus membres du réseau Accessibilité, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a réalisé une étude qui a permis d'établir l'intérêt de mutualisation de la solution. Financée par les communes de plus de 5000 habitants et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la solution Elioz qui a été retenue a été mise à disposition en 2022 gratuitement aux 143 communes de moins de 5000 habitants.

PROJET N°2

LIVRAISON DE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET URBAIN COMMUNAL DE BEYRIE-SUR-JOYEUSE DANS LE CADRE DE SON PLAN DE RÉFÉRENCE URBAIN

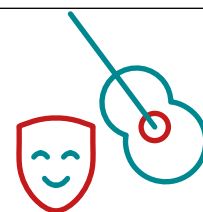
Une première sollicitation de la commune de Beyrie-sur-Joyeuse a abouti en 2019 à un plan de référence à l'échelle de son centre-bourg, associé à des fiches actions. Cette démarche anticipatrice a permis une sécurisation du projet urbain communal, notamment sur le plan financier. Une première phase a consisté en la restructuration du presbytère pour l'intégration de la mairie et d'un logement à vocation sociale ainsi qu'en la construction d'un petit collectif de 6 logements. Ces deux opérations ont été livrées en 2022. En parallèle, la commune a poursuivi, avec l'accompagnement du service d'ingénierie aux communes, ses réflexions sur la construction d'une salle multi-activités, d'une cantine et d'un espace de jeux, en élaborant notamment les dossiers de financement s'appuyant sur le plan de référence et le programme de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.



2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20231214-23_07621-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

PARTENARIATS CULTURELS



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Agir en faveur des droits culturels dans un territoire aussi riche de diversité linguistique, sociologique et culturelle que le Pays Basque, c'est permettre à chacun d'accéder à sa propre culture et à celle des autres, d'y participer quels que soient son origine sociale ou son lieu de vie. C'est l'ambition de la nouvelle politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque adoptée en 2022.

engagement n° 20

STRUCTURER UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ÉQUITABLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

en s'appuyant notamment sur le Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel qui se déploiera progressivement sur le territoire et des structures associatives soutenues par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

engagement n° 21

PERMETTRE AUX ENFANTS D'ACCÉDER À DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

à travers une aide financière à la création de spectacles à l'adresse de la jeunesse, l'accueil en résidence de création, la diffusion de spectacles et les projets de médiation.

engagement n° 22

ASSURER UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ EN VEILLANT À L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

grâce à la structuration d'opérateurs culturels sur le territoire et l'accompagnement des acteurs culturels majeurs pour qu'ils rayonnent sur l'ensemble du Pays Basque.

Le mot de ANTON CURUTCHARRY,

Vice-Président en charge de la Culture

Chaque année plus de 70 projets d'Éducation artistique et culturelle sont organisés dans les écoles du Pays basque, 10000 élèves viennent aux spectacles proposés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et ont l'opportunité de vivre leurs premières émotions artistiques.

La politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque rapproche aussi les œuvres des habitants en accueillant des équipes artistiques de premier rang dans nos villes et nos villages avec par exemple les festivals « le temps d'aimer la danse » et celui de Street art « Points de vue ».

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

STRUCTURER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) sont l'occasion de créer des projets uniques qui animeront l'année scolaire des élèves. Ils répondent à une volonté de l'enseignant-e qui souhaite mener un projet, aborder une thématique. Ces parcours sont co-construits en lien avec la programmation de la saison culturelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Ils s'articulent autour de 12h (pour les maternelles) ou 18h (pour les primaires) d'intervention d'un artiste dans la classe, de la découverte de deux œuvres dont au moins un spectacle de la saison. Pour la saison 2022/2023, 75 projets d'Éducation Artistique et Culturelle ont été menés dans les écoles, dont 18 avec des élèves de maternelle et 57 en élémentaire avec 36 artistes partenaires différents.

EN QUELQUES CHIFFRES

75 PARCOURS eac
DANS LES ÉCOLES

70 REPRÉSENTATIONS
EN TEMPS SCOLAIRES

10 700

ENFANTS QUI ONT VU UN SPECTACLE

action n° 2

SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT

Grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la 32^e édition du festival de danse « Le Temps d'Aimer » porté par le Malandain Ballet Biarritz a investi tout le territoire. A Biarritz, Anglet, Bardos, Bayonne, Mauléon, Saint-Palais, Saint Pée-sur-Nivelle, Saint-Jean-Pied-de-Port, ce ne sont pas moins de 82 rendez-vous avec 31 compagnies et plus 450 artistes qui ont été programmés. Le Festival connaît un succès grandissant avec 28 000 spectateurs dont 18 000 en salle et 10 000 en extérieur. Et de plus en plus de communes participent aussi à ce succès, en organisant des bus pour permettre à leurs habitants de découvrir des spectacles programmés à Biarritz dans le cadre du festival.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Le festival "Le temps d'aimer" contribue à alimenter une réflexion commune au sein de la profession via l'organisation d'une rencontre professionnelle autour de la diminution de l'empreinte carbone du spectacle vivant.

EN QUELQUES CHIFFRES

5 NOUVELLES VILLES
INVESTIES PAR LE FESTIVAL

82 évènements
AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

60 000€

DE FINANCEMENT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE



CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE



PROJET n°1

AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES, L'ATABAL, À BIARRITZ

Ouvert en 2005, l'Atabal à Biarritz est la Scène de musiques actuelles du Pays Basque. Cet équipement communautaire comprend une salle de diffusion de 700 places, 3 studios de répétitions, une école de musique. En 2022, une étude a été réalisée pour concevoir un aménagement qui permettra d'accroître la jauge de la salle de spectacle pour approcher le millier de spectateurs et d'augmenter la capacité des locaux de pratique musicale en créant 2 studios de répétition supplémentaires. Ce projet sera développé à partir de 2023.



© Guillaume Fauveau

PROJET n°2

KULTUR TOPAKETAK, LES RENCONTRES DE LA CULTURE

Dans le cadre de l'élaboration de son projet Culturel, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a organisé les Rencontres de la Culture- Kultur Topaketak, des ateliers de travail réunissant plus de 100 artistes, compagnies, acteurs culturels professionnels. 5 rendez-vous en mai et juin 2022 ont été menés pour rencontrer les professionnels des filières Théâtre, musique, danse et arts visuels dans l'objectif de faire émerger les besoins et de définir avec eux les pistes de solutions et les leviers que la Communauté d'Agglomération Pays Basque pouvait activer dans le cadre de sa politique culturelle en construction.



© CAPB

2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ : DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES



POLITIQUES LINGUISTIQUES

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Le Pays Basque est riche de ses langues. Elles contribuent à fonder la singularité et l'identité du territoire. En reconnaissant officiellement le basque et l'occitan-gascon comme langues de son territoire aux côtés du français, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée à mettre en œuvre des politiques linguistiques ambitieuses pour encourager la transmission et la pratique à travers les services publics communaux et intercommunaux. Son action est complémentaire de celles des Offices publics de la langue basque et de la langue occitane.

engagement n° 23

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SERVICES PUBLICS BILINGUES

engagement n° 24

SENSIBILISER LES CITOYENS À L'USAGE DE L'EUSKARA

engagement n° 25

SOUTENIR LES INITIATIVES DE TRANSMISSION ET DE DIFFUSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE OCCITANE-GASCONNE

LE MOT DE ANTON CURUTCHARRY

Vice-Président en charge des politiques linguistiques

Dans le cadre de nos politiques linguistiques communautaires, nous nous attachons à faire vivre l'euskara et l'occitan gascon au quotidien, dans les territoires. Pour cela, nous développons des partenariats multiples avec les crèches, les accueils de loisirs, les écoles de musique, les services de mobilités, les offices de tourisme, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et bien sûr, les communes. Faire vivre nos langues dans l'espace public c'est donner du sens aux jeunes générations qui apprennent l'euskara et le gascon à l'école.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

PROMOUVOIR L'euskara

Les communes constituent un indispensable relais local pour la politique linguistique, en donnant aux habitants l'accès à une offre de services bilingues et donc la possibilité d'utiliser l'euskara au quotidien dans un contexte de proximité. Pour étendre le réseau des communes partenaires, la Communauté d'agglomération a créé des outils d'accompagnement adaptables à la taille, aux spécificités et aux niveaux d'ambitions des communes :

- Le service de normalisation toponymique et terminologique pour une signalétique plurilingue
- L'aide à la traduction pour promouvoir l'euskara dans la communication et l'espace public
- Le contrat de progrès pour la mise en place de services publics plurilingues
- La création d'un service linguistique municipal pour se doter d'une ressource d'animation dédiée et faire vivre l'euskara dans la vie de la commune.

en quelques chiffres

80 communes aidées

- 6 se sont dotées d'un service Langue Basque Municipal
- 21 ont été accompagnées dans le cadre d'un contrat de progrès Euskara
- 46 ont bénéficié de l'aide à la traduction et à la relecture
- 30 ont bénéficié d'une aide sur les toponymes pour un adressage plurilingue

action n° 2

ORGANISER LE DÉFI EUSKARALDIA

Euskaraldia est un défi collectif mené sur l'ensemble des territoires de la langue basque en partenariat avec les gouvernements d'Euskadi et de Navarre, les associations Topagunea eta Euskal Konfederazioa. Tous les deux ans en fin d'année, Euskaraldia vise à développer l'utilisation de la langue basque par les bascophones en créant un environnement social favorable et en rendant visible les opportunités d'usage de l'euskara.

en quelques chiffres

80 agents de la communauté d'agglomération Pays Basque

25 "ARIGUNE" ou lieux d'usage au sein des services de la communauté d'agglomération Pays Basque

action n° 3

SOUTENIR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DE LA LANGUE OCCITANE GASCONNE AVEC L'APPEL À PROJET "DE CAP TAU MONDE!"

La Communauté d'Agglomération soutient les initiatives de transmission et de diffusion de la langue occitane gasconne à travers ses différentes politiques publiques et en venant en appui des communes et des opérateurs privés. L'appel à projet "De Cap Tau Monde!" permet de soutenir chaque année les projets des opérateurs privés qui poursuivent ces mêmes objectifs de transmission et de diffusion de la langue.

en quelques chiffres

UN FONDS DE 25 000 €

6 PROJETS SOUTENUS en 2022

“ CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ”

PROJET n°1

Le LABEL “EUSKARAZ JOSTA” SE DÉVELOPPE

Lancé en 2021, Euskaraz Josta est un dispositif de labellisation des accueils de loisirs bilingues et bascophones. Son objectif est de développer cette offre pour que, partout, les enfants scolarisés en langue basque puissent également bénéficier d'activités en euskara. Euskaraz Josta compte aujourd'hui 7 établissements labellisés et 4 en démarche de labellisation. Parmi les 9 accueils de loisirs gérés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, 5 sont déjà engagés dans ce dispositif.



PROJET n°2

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DES CRÈCHES BILINGUES ET BASCOPHONES LEHA

La Communauté d'Agglomération Pays Basque informe et accompagne les crèches bilingues et bascophones labellisées dans le cadre de LEHA, le dispositif partenarial associant la Caisse d'Allocations Familiales, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine, l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) et la Communauté d'Agglomération Pays Basque. L'objectif est d'étendre le réseau des crèches labellisées, afin de favoriser une scolarité bilingue ou en langue basque par la suite. Aujourd'hui 28 structures sont labellisées ou en démarche de labellisation.



Accueil de la petite enfance en langue basque
Lehen haurtzaroaren euskarazko harrera

aménagement numérique DU TERRITOIRE ET USAGES NUMÉRIQUES



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Face aux défis de la transition énergétique, de la mobilité durable ou plus généralement de l'évolution de nos modes de vie et de notre société, le numérique permet d'imaginer de nouvelles solutions pour le Pays Basque, en associant ses acteurs locaux. Mener une réflexion et déployer une stratégie à cette échelle permet de ne pas subir ces mutations, de pouvoir adapter les pratiques de la Communauté d'agglomération ou encore d'accompagner les acteurs du territoire. La transformation numérique dont la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est emparée a pour objectifs de contribuer au développement de son territoire, de tirer pleinement parti des outils numériques et de mettre en œuvre de nouveaux usages au quotidien.

engagement n° 26

GARANTIR LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

au travers du syndicat mixte LaFibre64 et la DSP passée avec THD64 (filiale de SFR) assurer un niveau de connectivité du territoire permettant le développement de nouveaux usages.

engagement n° 27

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES USAGES NUMÉRIQUES

en s'appuyant sur trois ambitions: accessibilité et inclusion, numérique responsable et interopérabilité des applications et des données.

LE MOT D'OLIVIER ALLEMAN, Conseiller délégué en charge du Numérique et du Territoire intelligent

L'importance toujours plus grandissante du numérique dans notre quotidien et le besoin de transparence de l'action publique, nous amènent à travailler prioritairement sur la gouvernance et la gestion de nos données, dans le but de proposer aux usagers des services numériques sécurisés et efficaces. Pour cela, nous adapterons nos infrastructures à l'évolution de ces usages et accompagnerons chacune et chacun dans l'utilisation des services numériques, inclusion que nous réalisons notamment au sein des France Services, déployées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur son territoire.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

accompagner Les communes

La Communauté d'agglomération Pays Basque, en tant que membre de LaFibre64, propose aux communes du territoire, un accompagnement sur la protection des données personnelles (RGPD) et la cybersécurité.

Sont ainsi proposés aux communes des outils et des ateliers de formation sur la protection des données personnelles afin de leur permettre de se mettre en conformité avec la réglementation.

Par ailleurs, un "bouclier cyber" permet aux communes de réaliser une évaluation de leur niveau de sécurité et de mettre en place des outils (antivirus, anti-spam...), afin d'augmenter ce niveau. Ce dispositif est complété par des ateliers pour les accompagner sur les bonnes pratiques.

en QUELQUES CHIFFRES

107

COMMUNES ONT CONVENTIONNÉ
SUR LE VOLET RGPD

23

COMMUNES SONT DÉJÀ FORMÉES
À LA CYBERSÉCURITÉ

action n° 2

accompagner L'usage DU numérique

Dans le cadre de France Relance et de la mise en place des France Services sur le Pays Basque, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a recruté des conseillers numériques. Ces conseillers ont pour rôle de former et accompagner les usagers éloignés du numérique.

De plus, les agents d'accueil des Frances Services sont également formés à l'accompagnement numérique, ce service étant très demandé par les habitants.

en QUELQUES CHIFFRES

+ 2000

RENDEZ-VOUS À LA FRANCE SERVICES
D'AMIKUZE EN 2022



CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE



PROJET n°1

DÉPLOIEMENT DU COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

La Direction des Systèmes d'information et la Direction des ressources humaines de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ont déployé une solution de coffre-fort numérique pour les documents administratifs des agents et des élus communautaires (fiches de paye dans un premier temps).

Cette solution a pour objectif de mettre à disposition dans un espace sécurisé individuel l'ensemble des documents personnels et de permettre de diminuer de manière significative les impressions et envois postaux.

A ce jour 76% des coffres-forts sont activés par les agents et les élus.

PROJET n°2

DÉPLOIEMENT D'ELGARWEB

Avec le constat que la majorité des communes n'avait pas encore de site internet, un travail a été mené entre l'ANTIC et la mission accessibilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque afin de mettre en place une usine à site internet, éco-conçu et accessible. L'objectif est de répondre à deux des ambitions de la feuille de route communautaire des usages numériques : l'accessibilité et le numérique responsable.

Après une phase d'expérimentation avec une commune du territoire, le projet est entré fin 2022 dans la phase de déploiement pour l'ensemble des communes.

Des évolutions sont à prévoir en fonction des besoins d'outils particuliers qui feraient jour lors du déploiement (formulaire en ligne, espace usager...).



2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ : DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES



montagne

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La montagne basque lie l'intérieur des terres à l'océan Atlantique mais aussi le Pays Basque nord aux territoires frontaliers de la Navarre et du Gipuzkoa. L'enjeu essentiel pour les 111 communes concernées est d'améliorer la cohabitation des usages et de prévenir les conflits et accidents sur cette montagne multifonctionnelle qui connaît une fréquentation croissante. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre activités économiques diversifiées et gestion durable des ressources, tout en garantissant le dynamisme des villages et vallées. La Communauté d'Agglomération Pays Basque porte, aux côtés de ses partenaires, une politique dédiée à la Montagne votée le 10 décembre 2022.

engagement n° 28

FAVORISER UNE MONTAGNE BASQUE VIVANTE ET HABITÉE à L'année

en privilégiant un développement endogène des vallées et en confortant les structures gestionnaires d'espaces collectifs.

LE MOT DE BATTIT LABORDE

Conseiller délégué à la montagne basque

J'ai le plaisir d'animer une commission montagne, véritable espace de débat entre 30 élus communautaires, gestionnaires d'espaces collectifs de montagne et 21 socio-professionnels. Nous relevons ensemble les défis du maintien des volets ouverts dans nos villages, du lien social, de la gestion en commun des espaces pastoraux, des équilibres entre activités génératrices d'un revenu décent et transmission d'un écrin montagnard préservé. Chaque femme et chaque homme, architecte de nos montagnes doit être reconnu et légitimé dans son rôle.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

APPEL à PROJET LOTURA/LIENS

57 porteurs de projet (dont 79% d'associations) ont candidaté à la 2^e édition de LOTURA/L.I.E.N.S, illustrant la diversité des initiatives locales pour (re)créer du lien social sur ce territoire de montagne. Un jury participatif d'acteurs locaux (élus, socioprofessionnels, représentants de la société civile, lauréats 2020, techniciens) a sélectionné 18 projets lauréats qui répondaient le mieux aux critères, à savoir : des projets collectifs et participatifs, axés autour de la solidarité, du bien-vivre ensemble, des liens intergénérationnels, favorisant l'égalité femmes/hommes et l'usage de la langue basque et s'inscrivant dans une démarche de transition écologique.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Parmi les critères de sélection, le projet devait s'inscrire dans une démarche de transition écologique et énergétique (économies d'énergie et d'eau, réutilisation de ressources, réduction des gaz à effet de serre, réduction des déchets et du gaspillage, approvisionnement en circuit court, impact favorable sur la biodiversité...)

en QUELQUES CHIFFRES

18
PROJETS

80 000€

action n° 2

MÉDIATION HUMAINE en MONTAGNE

Depuis près de 20 ans, la question du multiusage est au cœur des enjeux de développement de la Montagne basque. La période post-COVID a amplifié la fréquentation sur les massifs et renforcé la problématique de la cohabitation des différentes activités (pastorales, de randonnées...). En 2022, la CAPB et l'Association des Commissions Syndicales ont mis en place un travail de médiation en montagne, avec des jeunes en service civique et les CPIE. En tout, ce furent 43 journées de présence dans l'été pour rappeler aux usagers la nécessité d'adopter un comportement respectueux en montagne.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action répond notamment à l'axe 1 du PCAET pour la préservation des milieux naturels et leurs espèces associées.

en QUELQUES CHIFFRES

43 JOURNÉES
DE MÉDIATION

11 SITES D'INTERVENTION
en MONTAGNE

« CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE »

PROJET n°1

CRÉATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL MONTAGNE BASQUE

La montagne basque repose sur un tryptique Homme-Nature-Culture. Ainsi l'action humaine et des animaux aménage un espace et des paysages, structure une mosaïque de milieux écrivains d'une biodiversité exceptionnelle et maintient la transmission de savoir faire et pratiques identitaires.

Cet équilibre est fragilisé par des menaces de déprise agricole, changement climatique etc.

Pour accompagner les transitions nécessaires à l'équilibre montagnard, un Parc Naturel Régional va être créé en partenariat avec les Commissions Syndicales, la Région, le Département.

En 2022, la création du Syndicat Mixte Ouvert de préfiguration du PNR a débuté. Il sera le socle de la rédaction de la Charte, un projet et un plan d'actions partenarial sur 15 ans pour la montagne.



© Carole Embide

PROJET n°2

GURE MENDIA/NOTRE MONTAGNE

Les communes de montagne du Pôle Sud Pays Basque (Bariatou, Urrugne, Ciboure, Ascain, Sare, Saint-Pée-sur-Nivelle et Ainhoa) et d'Hegoalde (Bera, Etxalar, Zugarramurdi, Urdazubi, Baztan) se sont réunies dans le cadre du groupe de travail Gure Mendia, avec la vocation d'y développer un espace d'échanges et de prospective commune sur la gestion et l'aménagement des massifs frontaliers de la zone Sud Pays Basque, autour de sujets tels que le pastoralisme, la forêt, le multiusage, la biodiversité ou encore le patrimoine. Cette volonté de travailler ensemble a été renforcée par les incendies de février 2021 qui ont touché les massifs de Sud Pays Basque.

En 2022, via l'animation du service montagne, un document cadre d'action a été validé par tous les partenaires, des plantations ont été réalisées sur les sites endommagés par les incendies, et l'élaboration d'un diagnostic pastoral transfrontalier a été lancé.

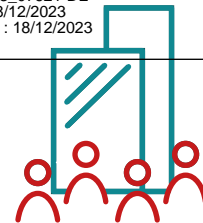
Ce programme d'actions répond aux objectifs de développement du pastoralisme, préservation de la biodiversité en lien avec l'animation des sites Natura 2000, sécurité incendies.



© Natacha Courdurie

2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20231214-23_07621-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Au Pays Basque, seule la commune de Bayonne, au cœur de la Zone Urbaine Sensible (Breuer et Monédé) et dans le quartier Saint Esprit, est concernée par la politique de la ville. A travers sa politique de la ville, la Communauté d'Agglomération Pays Basque porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

engagement n° 29

CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA POLITIQUE DE COHÉSION URBAINE ET DE SOLIDARITÉ ENVERS LES QUARTIERS LES PLUS DÉFAVORISÉS

à travers le rééquilibrage de l'offre de logements sociaux, le développement d'une offre intermédiaire ou encore le Protocole de lutte contre l'habitat Indigne et le Programme d'Intérêt Général.

engagement n° 30

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CES QUARTIERS

en créant le pôle dédié à l'Économie sociale et solidaire sur la place des Gascons.

LE MOT DE ROLAND HIRIGOYEN, Vice-Président Habitat, logement - Politique de la ville - Accueil et habitat des gens du voyage

Dans un contexte inflationniste pouvant fragiliser certains ménages, notamment les plus précaires, la politique de la ville est une compétence communautaire obligatoire, mais avant tout nécessaire et transversale, participant à la réduction des inégalités et à l'amélioration des conditions de vie au sein du territoire intercommunal et plus localement au sein des quartiers prioritaires de Bayonne.

action n° 1

CONTRIBUER à La REDYNAMISATION économique

La Communauté d'Agglomération est accompagnée par le groupement d'intérêt public – développement urbain et social (GIP-DSU) qui est une structure partenariale dont l'objectif est d'assurer localement la mise en œuvre de la politique de la ville. Dans ce cadre, les pouvoirs publics s'inscrivent dans le contrat de ville au quotidien pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette intervention peut prendre plusieurs formes, à l'image de la clause d'insertion sociale ou du plan local pour l'insertion et l'emploi qui favorisent l'accès à un emploi durable des personnes qui en sont éloignées, habitants des quartiers prioritaires mais aussi du reste du Pays Basque.

Parmi les projets clés initiés dans le cadre de la structure partenariale, on compte la création d'un pôle dédié à l'économie sociale et solidaire, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, et plus spécifiquement le lancement du concours d'architecture dédié en 2022.

“
**CES PROJETS QUI
TRANSFORMENT
LE PAYS BASQUE**”

PROJET n°1

CRÉATION D'UN PÔLE DÉDIÉ à L'économie sociale et SOLIDAIRE à Bayonne

La création d'un pôle dédié à l'économie sociale et solidaire (PESS) dans le quartier prioritaire des Hauts de Sainte Croix à Bayonne est un projet emblématique de l'action menée par la Communauté dans le cadre de la politique de la ville. En 2022, le PESS est entré en phase opérationnelle avec le lancement d'un concours d'architecture, auquel ont répondu une cinquantaine de candidats dont trois ont été retenus pour présenter esquisses et maquettes. Le projet du cabinet d'architectes V2S a été jugé le mieux à même de répondre au programme sur les critères du concours : sobriété énergétique et carbone, fonctionnalité du bâtiment et intégration urbaine. Il permettra une meilleure appropriation de cet espace qui abritera des activités du quartier soutenues de longue date par la politique de la Ville : une cuisine professionnelle partagée, le collectif social web, la coopérative Otsokop, la médiathèque du quartier et un espace d'accompagnement aux structures de l'économie sociale et solidaire.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

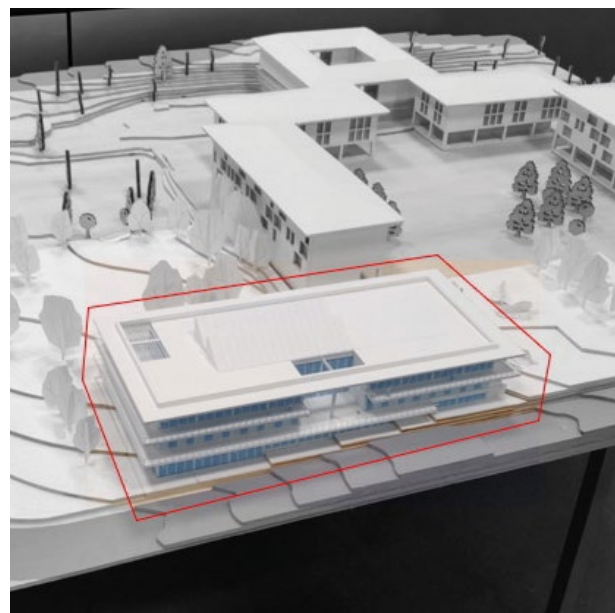
Dans le cadre de la redynamisation économique de la ville, la Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne notamment la construction de bâtiments respectueux de l'environnement via la démarche d'accompagnement « bâtiment durable de Nouvelle-Aquitaine » à l'image du pôle ESS.

en QUELQUES CHIFFRES

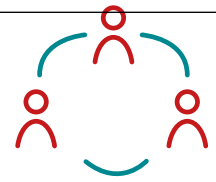
324 460€

ALLOUÉS AU GIP-DSU EN 2022 POUR LA
MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS D'ANIMATION,
D'ÉDUCATION ET DE COHÉSION SOCIALE DANS
LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE.

200 BÉNÉFICIAIRES DE LA CLAUSE
D'INSERTION DANS LES MARCHÉS
PUBLICS POUR PRÈS DE 80 000
HEURES RÉALISÉES.



© CAPB - L.Debray



COHÉSION SOCIALE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Le Pays Basque est un territoire attractif et l'arrivée de nouveaux ménages explique sa croissance démographique mais il compose avec des réalités contrastées. Le projet de cohésion sociale porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque est à la croisée de nombreuses politiques publiques et travaille plus spécifiquement autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'autonomie, la précarité et la santé.

engagement n° 31

SOUTENIR DES PROJETS COLLECTIFS INNOVANTS VISANT LA COHÉSION SOCIALE

A l'échelle du Pays Basque, la compétence en matière de développement social de la CAPB permet de favoriser des expérimentations, des projets collectifs innovants à l'échelle intercommunale.

engagement n° 32

AGIR SELON LES PRINCIPES DE SUBSIDIARITÉ ET DE PROXIMITÉ POUR GÉRER LES SERVICES À LA POPULATION

avec une intervention de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS sur les services intercommunaux ; partout ailleurs, les communes et les CCAS continuent à gérer leurs propres services.

LE MOT DE ARNAUD FONTAINE, Vice-Président à la Cohésion Sociale et Muriel Houet,

Le pouvoir d'achat et les difficultés d'accès au logement rendent plus que jamais nécessaire une action résolue envers les plus fragiles. En développant des tarifications adaptées, en déployant de nouveaux services intercommunaux, en soutenant de nombreux acteurs, la Communauté d'Agglomération favorise la cohésion sociale au Pays Basque.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

S'IMPLIQUER DANS DES ACTIONS EN DIRECTION DES PLUS PRÉCAIRES: ÉTENDRE LA FOURNITURE DE REPAS À L'ANNÉE POUR LES GRANDS PRÉCAIRES À BAYONNE

Pour la première fois, l'association La Table du Soir, qui fournit habituellement des repas chauds aux personnes en grande précarité en période hivernale, a étendu ce service le reste de l'année. Elle s'est appuyée pour cela sur le Point d'Accueil Jour de Bayonne et la mobilisation de bénévoles du Secours Catholique et 2 salariés pour la préparation des repas. Près de 70 personnes en ont bénéficié quotidiennement, avec une proportion de femmes (près de 30%) plus élevée qu'en période hivernale. La Communauté d'Agglomération a financé entièrement ce nouveau service.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Un partenariat avec la Banque Alimentaire et d'autres associations caritatives du secteur BAB assure la meilleure gestion possible des intrants, avec peu de pertes et une gestion optimisée des déchets. Cette action contribue ainsi à l'axe "Transition vers l'économie circulaire, gestion des déchets" du PCAET.

EN QUELQUES CHIFFRES

70 BÉNÉFICIAIRES

/JOUR en moyenne.

UN COÛT DE **39 700€**

FINANCÉ PAR LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE.

action n° 2

FINALISER LE DÉPLOIEMENT D'ACCUEIL JEUNES DANS LES TERRITOIRES DU PAYS BASQUE INTÉRIEUR

En complément des accueils de loisirs, la Communauté d'Agglomération Pays Basque porte l'ambition dans ses territoires d'intervention de proposer une offre d'accueil spécifiquement adaptée au public adolescent.

Le recrutement d'animateurs jeunesse et l'investissement de lieux dédiés ont permis en 2022 d'aboutir à un maillage des territoires du Pays Basque intérieur autour de 5 accueils jeunes (à Bidache, St Palais, Mauléon, Irissary et St Jean Pied de Port). Dans ces lieux, les jeunes sont accueillis par des professionnels qui leur proposent une offre éducative et les accompagnent dans l'émergence de projets en lien avec leur environnement, leurs besoins et leur territoire de vie.

Dans ce cadre, l'équipe d'animation jeunesse met en œuvre :

- Des animations « hors les murs » au sein de chaque territoire ;
- Des séjours avec nuitées organisés par et pour les jeunes de 12 à 17 ans ;
- Une présence sur les réseaux sociaux, et sont à ce titre des membres actifs du réseau départemental des Promeneurs du Net.

L'action des accueils jeunes s'inscrit dans une logique partenariale (avec les établissements scolaires, la Mission Locale, Adoneia...) et ils constituent des relais importants en matière d'orientation et de prévention.

EN QUELQUES CHIFFRES

220 Jeunes

ACCUEILLIS EN 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE

170 000€

CO-FINANCÉ PAR LA CAF ET LA
MSA (APPEL À PROJETS GRANDIR
EN MILIEU RURAL)

Ces PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE

PROJET n°1

1^{ère} ÉDITION DE L'OBSERVATOIRE DES PRÉCARITÉS

L'Observatoire des Précarités a pour objectif de partager une analyse sur la diversité des situations de précarité du territoire, de valoriser à cet effet les ressources statistiques et documentaires existantes, et de disposer ainsi d'outils d'aide à la prise de conscience et à la décision, en faisant connaître ces analyses au plus grand nombre (élus communautaires et municipaux, grand public).

Piloté par une commission ad hoc du CIAS Pays Basque, il porte chaque année sur un thème différent. L'observatoire débouche sur la production d'un document de synthèse à visée pédagogique, diffusé largement au Pays Basque. Au printemps 2022, la première édition, a porté sur la grande précarité au regard de l'hébergement et du logement.



PROJET n°2

DÉPRÉCARISATION DES AGENTS DU CIAS

La déprécarisation a pour objet de sécuriser l'employabilité des agents, en leur apportant des garanties minimales de contrat, tant en matière d'horaires de travail par semaine (base horaire, cycle de travail fixe...), que de perspectives d'évolution sur le type de contrat (emploi permanent avec perspective de CDIisation, titularisation...). En 2 ans, le CIAS a créé 17,25 Equivalents Temps Plein (ETP) en augmentant le temps de travail d'agents titulaires ou contractuels déjà en poste. Déjà largement amorcé en 2020 et 2021, ce mouvement vertueux a été accentué en 2022, avec + 4,05 ETP pour 20 agents contractuels sur des emplois permanents qui ont augmenté leur temps de travail, + 0,63 ETP pour 2 agents titulaires qui ont augmenté leur temps de travail, + 1,4 ETP pour 2 agents stagiaires (en vue d'une future titularisation), et + 1,65 ETP pour 4 agents qui ont été CDIés.

PROJET n°3

MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE EXPÉRIMENTAL PETITE ENFANCE

Un guichet unique dédié aux demandes d'accueil pour la petite enfance est expérimenté à l'échelle du pôle territorial Errobi. Ce projet poursuit 3 objectifs majeurs :

- Simplifier les démarches pour les parents avec un dossier unique de préinscription pour tous les modes d'accueil du territoire, ils bénéficient par ailleurs d'une information complète dispensée par le Relais Petite Enfance afin de les accompagner dans leur choix et leur démarche ;
- Disposer d'un dispositif et de critères harmonisés et transparents pour l'attribution des places au sein des crèches communautaires et associatives ;
- Aboutir à un observatoire précis et actualisé de la demande d'accueil en lien avec l'offre.

La 1^{ère} commission unique d'attribution des places a eu lieu le 1^{er} juin 2022, marquant une étape importante dans la mise en œuvre du projet.

Cette expérimentation permettra à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de développer cet outil à l'échelle des autres territoires de compétence.

2. POUR UN PAYS BASQUE VIVANT ET HABITÉ : DYNAMISER NOS VILLES ET VILLAGES



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE SERVICES À LA POPULATION

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Le Pays Basque est globalement bien desservi en équipements et services. Pour autant, des disparités territoriales apparaissent et certaines franges en dehors des axes structurants sont en situation de fragilité. La Communauté d'Agglomération Pays Basque agit sur l'ensemble du territoire pour opérer les rééquilibrages nécessaires. Cette ambition se concrétise par la construction d'équipements communautaires ou l'accompagnement de projets communaux par les fonds de concours.

engagement n° 33

MAILLER LE PAYS BASQUE EN MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

pour que chacun puisse réaliser ses démarches administratives.

engagement n° 34

PERMETTRE À TOUS LES ENFANTS DU PAYS BASQUE D'APPRENDRE À NAGER DANS LE CADRE SCOLAIRE

à travers la mise en œuvre du Plan piscines.

engagement n° 35

FAVORISER LE SPORT POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

avec l'élaboration d'un schéma d'aménagement des équipements sportifs.

engagement n° 36

ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS

pour que tous les citoyens du Pays Basque puissent accéder plus facilement à une offre de qualité.

LE MOT DE ARNAUD FONTAINE, Vice-président Cohésion sociale, précarité, famille et santé

Avec plus de 2400 équipements et sites sportifs, le Pays Basque est un immense terrain de jeux pour toutes les disciplines. Que l'on parle d'eaux vives ou d'océan, les pratiques aquatiques sont centrales. C'est pourquoi nous avons bâti le plan piscines autour d'une ambition centrale : que tous les enfants du Pays Basque puissent apprendre à nager avant la fin de la 6^e.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

GARANTIR L'APPRENTISSAGE DE La nage: ADOPTION DU PLAN PISCINES PAYS BASQUE

Dans le prolongement d'une consultation des habitants et des acteurs du monde des équipements aquatiques, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a construit un Plan Piscines permettant de répondre aux besoins de chacun. L'objectif est de garantir à tous un accès à des équipements sportifs de qualité dans un environnement sain. En priorité, il s'agit de permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager avant la 6^e, de développer des activités sport-santé et de loisir pour tous tout en maîtrisant les coûts dans un souci de sobriété énergétique et budgétaire.

Le plan piscines définit et programme les équipements d'intérêt communautaire en fonction de 3 critères (le rayonnement scolaire de l'équipement, l'attribution de créneaux pour la natation scolaire en primaire et la densité de la population habitant à 5mn de l'équipement), et propose une politique de fonds de concours pour les communes qui rénovent des équipements aquatiques participant à l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire primaire.

en QUELQUES CHIFFRES

**18 équipements aquatiques
PUBLICS au PAYS BASQUE
DONT 8 COMMUNAUTAIRES**

**UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AQUATIQUE
COMMUNAUTAIRE AU SEIN DU TERRITOIRE
NIVE-ADOUR EN PROJET**

28,5 MILLIONS €

**PRÉVUS AU PLAN
PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

«
**CES PROJETS QUI
TRANSFORMENT Le
PAYS BASQUE** »

action n° 2

DÉPLOYER FRANCE SERVICES POUR GARANTIR UN ACCÈS EN PROXIMITÉ AUX SERVICES PUBLICS

France Services a pour objectif d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en renforçant les services de proximité grâce à un guichet unique. Cet espace permet d'accéder aux services d'organismes tels que les Finances publiques, la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole, etc. Des conseillers numériques y accompagnent également les publics en les formant à l'utilisation des outils numériques. La Communauté d'Agglomération Pays Basque assure en lien avec l'État le maillage du territoire en France Services, en partenariat avec des communes, des associations, ou encore La Poste. En 2022, les Maisons de services de Bardos et Tardets portées en direct par la Communauté d'Agglomération Pays Basque sont venues compléter celles de Mauléon et de St Palais.

en QUELQUES CHIFFRES

12

**MAISONS FRANCE SERVICES
LABÉLISÉES AU PAYS BASQUE**

PROJET n°1

RÉHABILITATION DU MUR à GAUCHE DU LYCÉE René CASSIN à BAYONNE

Des travaux de réhabilitation de l'aire sportive du mur à gauche du Lycée René Cassin ont été réalisés pour permettre leur mise aux normes de la Fédération Internationale de Pelote Basque en vue d'accueillir des parties des Championnats du monde de pelote basque 2022 pour les spécialités mur à gauche 30m et 36m. Cet équipement est mis à disposition de la Fédération Française de Pelote Basque et des élèves du lycée.

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ : RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOP- PEMENT



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La dynamique socio-économique du Pays Basque s'appuie sur deux piliers d'activités historiquement ancrés sur le territoire : un pilier productif et un pilier résidentiel. L'ancrage de l'économie, par l'installation d'entreprises capables de créer de la valeur ajoutée localement est primordial pour assurer durablement des emplois au Pays Basque. L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de personnels qualifiés est aussi un enjeu majeur à l'aune de la révolution numérique et de la transition écologique.

engagement n° 37

FAVORISER L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE EN RÉPONDANT AUX NOUVELLES ASPIRATIONS SOCIÉTALES, TERRITORIALES ET ENVIRONNEMENTALES

engagement n° 38

SPÉCIALISER L'ACTION ÉCONOMIQUE SUR 8 FILIÈRES PRODUCTIVES :

croissance bleue ; aéronautique, mécanique, robotique ; agri-agroalimentaire ; construction durable ; numérique ; santé ; logistique ; artisanat de production.

engagement n° 39

S'APPUYER SUR SON MODÈLE TECHNOPOLITAIN

pour faciliter les transferts de technologie, la fertilisation croisée entre tous les acteurs et favoriser les interactions afin de valoriser les compétences et savoir-faire locaux.

LE MOT DE SYLVIE DURRUTY, Vice-Présidente en charge de l'économie et l'innovation

La collectivité accompagne les acteurs économiques productifs du territoire dans leur développement et le changement de leurs pratiques pour qu'elles intègrent les défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. Elle soutient le tissu productif local dans la décarbonation des process, la réduction des impacts sur les biens communs (rationalisation foncière, eau, énergie...). En 2022, l'effet de levier de la collectivité est significatif : 1 euro public = 13 euros d'investissement des entreprises sur le territoire.

La communauté d'agglomération Pays Basque avance

action n° 1

PRÉSERVER NOS RESSOURCES ET RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT : L'ÉNERGIE HOULOMOTRICE

Le projet d'« Étude pour l'implantation d'une ferme houlomotrice au large du littoral basque » fait l'objet d'un partenariat engagé dès 2017 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, avec pour objectif de couvrir la totalité des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables en 2050. Associant acteurs scientifiques et techniques ce partenariat a notamment permis de mener les études nécessaires au choix d'un site favorable à l'accueil d'un tel projet, devant produire de l'électricité verte à grande échelle pour le territoire.

Lien avec Le Plan Climat, air, énergie

Cette action correspond à l'axe 7 du PCAET : Augmenter la production d'énergie renouvelable : couvrir les besoins par la valorisation des ressources locales, au sein duquel elle répond à la fiche « Soutenir la production d'hydroélectricité actuelle et étudier les perspectives de Développement ».

en quelques chiffres

3 ans

DURÉE DES ÉTUDES PRÉALABLES DE FAISABILITÉ MENÉES PAR LE GROUPEMENT D'EXPERTS ET PROFESSIONNELS.

500 GWH/an

CAPACITÉ MAXIMALE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ANNUELLE ESTIMÉE D'UN PROJET HOULOMOTEUR SUR LE SITE IDENTIFIÉ, SOIT 30% DE LA CONSOMMATION DU PAYS BASQUE..

action n° 2

ANTICIPER LES TRANSITIONS ET GARANTIR UN PROJET RESPONSABLE : DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES ET D'UN CRITÈRE D'ÉCO-SOCIO-CONDITIONNALITÉ

Afin d'encourager et valoriser les pratiques et les modes constructifs intégrant une dimension environnementale, la collectivité a mis en œuvre un critère d'éco-conditionnalité dans son Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises.

Elle a également adopté un nouveau dispositif d'aides directes aux entreprises : le Contrat Résilience et Performance qui vise à accompagner la performance industrielle, la réduction de l'empreinte environnementale et la création d'un impact social positif dans les entreprises.

Lien avec Le Plan Climat, air, énergie

Cette action correspond à l'axe 6 du PCAET :

- Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets et plus spécifiquement les friches :
- Accompagner le développement des filières de réemploi et de matériaux recyclés
- Accompagner le développement de l'économie circulaire dans la filière du bâtiment et des travaux publics
- Faire du Pays Basque un territoire exemplaire par ses usines durables et son vivier d'entreprises industrielles responsables.

en quelques chiffres

RÈGLEMENT D'AIDE À L'IMMOBILIER JUSQU'EN 2022 : 17 ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES, 2,23 M€ DE SUBVENTIONS (50% PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE) 25 M€ D'INVESTISSEMENT PORTÉ PAR LES ENTREPRISES.

CONTRAT RÉSILIENCE ET PERFORMANCE : JUSQU'À 200 K€ DE SUBVENTION PAR ENTREPRISE SUR 3 ANS



CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE



PROJET n°1

Lancement de La CONSTRUCTION DE TURBOLAB

TURBOLAB: plateforme d'essais partagée Industrie/ Recherche / Enseignement, entre 3 acteurs, AKIRA, Compositadour et Addimadour (Estia) et l'Agglomération Pays Basque pour le développement de la propulsion aéronautique innovante.

TURBOLAB va permettre de tester en conditions réelles des solutions technologiques innovantes au service de la décarbonation de la mobilité aérienne légère, avant la mise à l'échelle pour les avions commerciaux. Cette approche innovante et frugale est en plein essor sur la filière pour permettre de réduire les coûts et l'impact carbone des développement technologiques de la filière..



© Cabinet Alaman Mac Donald Architecte

PROJET n°2

aménagement de La zone D'ACTIVITÉS LARRAMENDIA (PÔLE AMIKUZE)

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, la Communauté d'Agglomération est la seule instance compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités économiques.

En 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a aménagé la Zone d'Activités Larramendia à Aïcirits en Amikuze. Sur plus de 7 ha, la Communauté d'Agglomération Pays Basque accueillera trois types de projets :

- La première pépinière d'entreprise thématique « agroalimentaire » du territoire dédiée à la transformation de produits agricoles
- Un Village d'artisans de 11 ateliers de 150 m² chacun prêt à être vendu ou loué à des artisans. Ce projet permet d'installer sur une surface de 3660 m², 11 entreprises (rationalisation et économie de foncier de près de 8000 m²)
- L'accueil de 17 entreprises productives et artisanales de plus grande envergure sur des lots dédiés.



© CAPB

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ : RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Le développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est une des conditions essentielles du développement économique et de l'attractivité d'un territoire. A ce jour, l'offre de formation supérieure au Pays Basque ne répond pas encore suffisamment aux besoins et attentes du territoire. Consciente de cet enjeu majeur, l'agglomération a décidé de mettre en cohérence sa stratégie avec l'élaboration d'un Schéma de Développement Universitaire. Un Campus Pays Basque capable d'accueillir 10 000 étudiants à l'horizon 2025 est en cours de construction.

engagement n° 40

ATTEINDRE 10 000 ÉTUDIANTS EN 2025 ET DEVENIR LE SECOND PÔLE DE FORMATION D'INGÉNIEURS DE NOUVELLE AQUITAINE.

engagement n° 41

OFFRIR UNE HAUTE QUALITÉ DE SERVICES AUX ÉTUDIANTS SUR DES CAMPUS THÉMATIQUES ATTRACTIFS.

Le mot de Jean-Pierre LaFLAQUIÈRE,

Vice-Président Enseignement Supérieur et Recherche

Accompagner la recherche et l'innovation, en lien avec la formation, en fédérant les acteurs autour de thématiques d'excellence, là sont quelques-unes des grandes missions de la Direction Enseignement Supérieur et Recherche.

Avec des financements alloués sous forme d'appels à projets, des locaux dédiés mis à disposition, et la construction de nouveaux bâtiments, l'objectif est de développer une véritable « vie universitaire » pour nos étudiants et pour le personnel universitaire de notre territoire.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

accompagner La RECHERCHE ET L'INNOVATION SUR DES DOMAINES PRIORITAIRES

L'Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence permet aux laboratoires de recherche du territoire de gagner en reconnaissance et visibilité à l'échelle internationale et de mettre en place des projets collaboratifs, structurants et pluriannuels. En prenant en charge tout ou partie du financement de ces projets, ce dispositif permet de renforcer le potentiel de chercheurs sur des domaines d'excellence, tout en donnant une réelle spécificité au territoire.

Cette année, les projets accompagnés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque portent sur :

- La réflexion structurante autour de l'Europe Souveraine, dans le cadre d'une Chaire internationale,
- L'accompagnement à la création d'un laboratoire expérimental pour la recherche sur le plurilinguisme au Pays Basque.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque fait le choix de soutenir la Recherche sur 4 domaines stratégiques répondant aux enjeux sociétaux du territoire :

- Études internationales,
- Ingénierie et Numérique,
- Construction et aménagement durables,
- Environnement et océan.

en QUELQUES CHIFFRES

446 800€
ALLOUÉS (THÈSES ET POST-DOCTORATS)

action n° 1 BIS

accompagner La RECHERCHE ET L'INNOVATION SUR DES DOMAINES PRIORITAIRES

Après avoir été en 2017 l'une des 9 universités françaises à recevoir le label national d'excellence I-SITE* (Initiative Sciences, Innovation, Territoires, Économie) pour son projet E2S, « Solutions pour l'Énergie et l'Environnement », avec un capital global de 190 millions d'euros, l'UPPA a été labellisée à titre définitif en 2022 et fait désormais officiellement partie des 17 universités d'excellence françaises (IDEX et I-SITE).

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a accompagné l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) dans sa transformation dès 2018 avec un soutien financier conséquent, permettant d'impulser une nouvelle dynamique au profit du Pays Basque.

**Le label national d'excellence I-SITE (Initiative Sciences, Innovation, Territoires, Économie) est une action du Programme d'Investissements d'Avenir du gouvernement français (PIA 2) puis du Plan d'Investissement France 2030, permettant de renforcer la recherche universitaire.*

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

L'ensemble des Chaires accompagnées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque porte sur des thématiques en lien avec la transition énergétique et environnementale : conception de matériaux bio-inspirés, de matériaux à faible empreinte carbone, modélisation numérique avancée pour la gestion durable de la Côte Basque, etc.

De manière spécifique, cette action répond aux axes 1 (S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités), 3 (Habiter : accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique) et 8 (Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale) du PCAET.

en QUELQUES CHIFFRES

5

CHAIRES DE RECHERCHE
SOUTENUES
+ 1 CHALLENGE SCIENTIFIQUE

23

THÉSARDS ET POST-DOCTORANTS
FINANCÉS SUR LE TERRITOIRE

ACTION N° 2

**ORGANISER LA GOUVERNANCE ET
FÉDÉRER LES ACTEURS**

Les objectifs et orientations stratégiques fixés dans le cadre du Schéma de Développement Universitaire ne peuvent être envisagés que si l'ensemble des acteurs du territoire mobilisent les moyens nécessaires pour y parvenir.

Le Campus Pays Basque étant par nature pluridisciplinaire, composé d'une diversité d'acteurs (universités, écoles d'ingénieurs, école d'art, lycées, établissements privés...) et multisites, le dialogue entre tous ces acteurs est favorisé par l'impulsion d'un espace d'échanges et de réflexions à l'échelle du territoire Pays Basque, se concrétisant par l'organisation annuelle de la Conférence Universitaire Pays Basque.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

La Conférence Universitaire Pays Basque permet la coopération entre l'ensemble des acteurs et partenaires pour le pilotage et l'animation locale des enjeux liés à la poursuite d'études sur le territoire et son adéquation avec la réalité du monde socio-économique.

en QUELQUES CHIFFRES**3^e ÉDITION**
18 NOVEMBRE 2022ENVIRON **50** PARTICIPANTS

ACTION N° 3

**ACCOMPAGNER DES PROJETS
STRUCTURANT LA VIE ÉTUDIANTE
SUR LE TERRITOIRE**

La Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne et encourage l'engagement associatif des étudiants du Campus Pays Basque à travers l'Appel à Initiatives Étudiantes, dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre de projets :

- Pédagogiques en lien avec les parcours de formation,
- De développement collectif et solidaire,
- Mettant en avant la création culturelle et la valorisation du patrimoine,
- Visant notamment à encourager la bonne santé par le sport et l'alimentation.

Les associations accompagnées sont situées sur :

- Le Campus de la Nive (Bayonne),
- Le Campus Montaury (Anglet),
- Le site technopolitain Izarbel (Bidart).

en QUELQUES CHIFFRES**15** DOSSIERS DE CANDIDATURES REÇUS**12** PROJETS RETENUS**23 490€**
ALLOUÉS

ACTION N° 4 BIS

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET SA VISIBILITÉ

Organisation de la 1^{ère} édition du Créathon Pays Basque permettant de sensibiliser les étudiants de différents parcours de formation à l'entrepreneuriat et soutenir l'émergence de projets innovants sur le territoire.

La thématique portait sur le biomimétisme, approche multidisciplinaire s'inspirant du fonctionnement du vivant pour concevoir des projets innovants répondant à une problématique environnementale locale.

ACTION N° 4

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET SA VISIBILITÉ

La Communauté a fait évoluer son Appel à projets Formation à destination des établissements d'enseignement supérieur du territoire vers une formule pluriannuelle afin de permettre l'amorçage et la consolidation de nouvelles formations initiales, diversifier l'offre et favoriser la continuité de parcours jusqu'à Bac +5.

Cette année, les projets accompagnés portent sur :

- Une étude d'opportunité d'ouvertures de formations diplômantes au sein de l'école d'ingénieurs ISA-BTP,
- Une étude prospective d'ouverture de nouvelles formations initiales à l'IUT Bayonne Pays Basque,
- La Création de formations à Bac +3 et Bac +5 au Collège 2EI de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Campus de la Nive),
- Ouverture d'un Bachelor en alternance au lycée Largenté (Bayonne),
- Ouverture d'une Licence professionnelle au lycée Errecart (Saint-Palais),
- Ouverture d'un Master au lycée Cantau (Anglet),
- Soutien à l'ingénierie de projet en STAPS de l'Université de Bordeaux (Campus de la Nive).

EN QUELQUES CHIFFRES

10 DOSSIERS DE CANDIDATURES REÇUS

7 NOUVELLES FORMATIONS
OUVERTES SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

192 500€
ALLOUÉS

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cet évènement propose une sensibilisation à l'innovation inspirée par l'approche scientifique du vivant, en prenant en compte les impacts de l'activité humaine sur l'environnement, ainsi qu'un éveil à sa contribution en tant que citoyen à la transition écologique et environnementale.

Cette action correspond à l'axe 1 du PCAET : s'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités.

EN QUELQUES CHIFFRES

1 CONFÉRENCE

(ORATOIRE DE 164 PERSONNES DONT
60 PROFESSIONNELS)

117 ÉTUDIANTS

ET 11 ENCADRANTS (ENSEIGNANTS
ET CHERCHEURS)

14 PROJETS

PRÉSENTÉS ET PITCHS DE
10 START-UPS

“ CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ”

PROJET N°1

LIVRAISON DU BÂTIMENT ISALAB, HÉBERGEANT L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU BTP (ISA BTP) ET SES LABORATOIRES ASSOCIÉS

L'opération ISALAB s'inscrit dans le projet Cœur de Campus qui amorce le développement du site technopolitain Arkinova.

L'objectif global est de devenir un pôle d'excellence nationale en matière de construction et d'aménagement durables répondant aux enjeux de la construction de demain.

Pour ce faire, il prend appui sur les forces vives en présence (centre de ressources technologiques Nobatek, école d'ingénieurs ISA BTP, laboratoires de l'UPPA, Lycée Cantau, Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment).

Le bâtiment ISALAB regroupe :

- Des activités de formation : ISA BTP, école publique d'ingénieurs en 5 ans, composante de l'UPPA, forme près de 300 étudiants autour de 4 grandes spécialités : bâtiment, habitat & énergie, génie civile et maritime, routes & réseaux,
- Des activités de recherche organisées autour de 2 laboratoires de recherche (SIAME et LFC-R) ainsi que ses chaires associées.

Il participe, dans le cadre du Schéma de Développement Universitaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à l'objectif de devenir le second pôle d'ingénieurs de la Nouvelle Aquitaine et franchir le cap des 10 000 étudiants à l'horizon 2025.



© CAPB - C.Latxague

Le bâtiment ISALAB, d'une surface utile de 4 200 m², a été livré en juillet 2022, permettant ainsi aux étudiants d'effectuer leur rentrée 2022-2023 dans de nouveaux locaux.

Coût de l'opération : 12 millions d'euros, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020

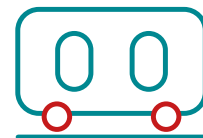
Financeurs : Fonds européens FEDER – État – Région Nouvelle-Aquitaine – Communauté d'Agglomération Pays Basque – Ville d'Anglet.



© Patrick Arotcharen Architecte

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ: RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Par le biais de son outil opérationnel, le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (autorité organisatrice des mobilités), la Communauté d'Agglomération Pays Basque appréhende les mobilités à l'échelle des bassins de vie, qui dépassent les anciens périmètres intercommunaux (soit 161 communes dont trois communes landaises tournées vers l'agglomération bayonnaise).

engagement n° 42

FACILITER L'ACCÈS À TOUTES LES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

notamment avec la mise en place d'une tarification harmonisée et solidaire sur tout le réseau TxikTxak.

engagement n° 43

RÉDUIRE L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE (AMBITION DE RÉDUCTION D'UN TIERS À L'HORIZON 2030)

en s'appuyant pour cela sur les 114 mesures concrètes définies dans le Plan de mobilité.

Le mot de Jean-François IRIGOYEN,

Vice-président Mobilités durables et innovantes et Président du Syndicat des mobilités

En 2022, le réseau TxikTxak a transporté près de 11 millions de voyageurs, en progression de +10% par rapport à 2021. Ce résultat très encourageant a été obtenu grâce au développement d'une offre inédite sur un territoire de cette taille et à la mise en place d'une gamme tarifaire unique et solidaire. Ce travail a été reconnu et récompensé par le pass d'or de « Ville, Rail & Transports ». Nous devons le poursuivre année après année pour répondre aux attentes de la population et aux défis du territoire : maîtrise de la congestion, desserte de tous les territoires par une offre de transport adaptée, transition écologique et énergétique. Le plan de mobilités 2022-2030, assorti du plan pluriannuel d'investissement, fixe notre vision politique et notre feuille de route pour les mobilités dans les années à venir.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS en commun - La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE DÉPLOIE SON RÉSEAU TXIK TXAK : DÉPLOIEMENT EXPÉRIMENTAL DES TRANSPORTS à LA DEMANDE DANS LES TERRITOIRES

Un service de transport à la demande (TAD) ouvert à tous a été lancé, à titre expérimental, sur les territoires de Soule-Xiberoa, Amikuze et Iholdy-Ostibarre. Il est complémentaire aux services de mobilité existants : les lignes interurbaines TXIK TXAK Est (L10, L11, L15) et le service réalisé par l'Association « Roulez en Amikuze ». Il permet de conduire les usagers qui en font la demande, sur réservation, de leur domicile vers les différents centres d'intérêt de leur bassin de vie (commerces, mairie, Maison de santé, etc.).

Lien avec le PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond aux axes 4 et 8 du plan Climat, Air, Energie de la Communauté d'Agglomération Pays Basque :

- Bouger : changer les pratiques pour des bénéfiques « santé », au sein duquel elle répond à la fiche : « Faire, découvrir, expliquer, donner goût aux pratiques de mobilités alternatives »
- Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale. Au sein duquel elle répond à la fiche : « Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication Climat Action Pays Basque »

en QUELQUES CHIFFRES

2050

PASSAGERS en 2022

(DÉCEMBRE 2021 à SEPTEMBRE 2022)
POUR LE TAD SOULE-XIBEROA, AMIKUZE
ET IHOLDY-OSTIBARRÉ

action n° 1 BIS

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS en commun - La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE DÉPLOIE SON RÉSEAU TXIK TXAK : LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (Pem) ET LES PÔLES DE PROXIMITÉ PERMETTENT DE CONNECTER LES SERVICES TXIK TXAK AVEC LES AUTRES OFFRES DE TRANSPORT

Dans le cadre du Programme Partenarial d'Aménagement luzien, le SMPBA a mis en service le 27 juillet 2022, le parking relais Ilargia à Saint Jean-de-Luz permettant de stationner en entrée de ville pour rejoindre Saint Jean-de-Luz avec les lignes de transport en commun (L3, 43 et 51) et à la navette estivale N40 (pour rallier les plages d'Erromardie, Lafitenia, Mayarco, Senix). Cet aménagement permet aussi de se déplacer en covoiturage sur l'A63.

Lien avec le PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 2 du plan Climat, Air, Energie de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : (A)ménager : planifier et construire le territoire post-carbone. Plus spécifiquement, elle répond aux fiches :

- Organiser le territoire dans le respect des orientations de la Charte d'aménagement et de développement durable du Pays Basque.
- Intégrer la transition écologique et énergétique dans les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.

en QUELQUES CHIFFRES

Une capacité de **200 places de stationnement**

2 millions d'euros financés par le Syndicat des mobilités, l'État à hauteur de 54% dans le cadre du PPA de Saint-Jean-de-Luz (éligible France Relance) et de l'Appel à projets Transports en commun en site propre ainsi que le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Ville de Saint-Jean-de-Luz.

« CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE »



PROJET n°1

UNIFICATION DE L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX DES TRANSPORTS EN COMMUN QUI DEVIENNENT TXIK TXAK, UN SEUL RÉSEAU À L'ÉCHELLE DU PAYS BASQUE AVEC UNE TARIFICATION PLUS SIMPLE ET SOLIDAIRE

Le projet Txik Txak a permis de regrouper sous une seule et unique marque commerciale, la marque TXIK TXAK, l'ensemble des services de mobilité du territoire du Syndicat des mobilités. Pour ce faire, la gamme tarifaire, le système billettique, les outils numériques d'information, l'univers de marque et la gestion de la politique commerciale ont été unifiés. Désormais, l'ensemble des habitants du territoire accède aux services de mobilité dans les mêmes conditions, quel que soit le lieu de résidence et de déplacement dans une logique d'équité territoriale.

Le projet Txik Txak met en application les engagements de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du SMPBA en termes de politique linguistique, en appliquant systématiquement le bilinguisme français/basque, et ponctuellement, le trilinguisme français/basque/gascon.

- 10 746 492 voyages effectués sur le réseau Txik Txak en 2022

- Validation/trajet par carte bancaire sur TXIK TXAK : 21% du nombre d'opérations de vente depuis juillet 2022

- Validation trajet par SMS : 5% sur l'ensemble de l'année (en nombre d'opérations de vente)



© L.Tomassi

PROJET n°2

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (ami) pour l'activité de location de vélos électriques en libre- service

Le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA) a pour objectif d'atteindre 8% de part modale du vélo en 2030. Pour répondre à cet objectif, il souhaite proposer une gamme de services le plus large possible à ses usagers, et a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour permettre l'installation d'un opérateur de location de vélos électriques en libre-service sans station. Les candidats avaient jusqu'au 5/12/2022 pour déposer leur dossier.

Une flotte d'environ 600 vélos est attendue pour une mise en service au plus tard en juin 2023, pour un renouvelable deux fois.



© CAPB/JL Huppé

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ : RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT



AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, PÊCHE

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Les enjeux de cette politique publique résident dans le maintien et le développement du tissu agricole, halieutique et agroalimentaire. La Communauté d'Agglomération Pays Basque, au titre de sa compétence économique, mais aussi au titre d'une compétence facultative de préservation du foncier agricole, porte le projet ambitieux d'une agriculture agroécologique, répondant à la demande alimentaire locale. La valorisation de la production locale, le maintien de la forte dynamique agricole, la préservation des biens communs sont des enjeux stratégiques pour notre territoire.

engagement n° 44

AMÉLIORER LE REVENU DES PAYSANS

par le développement et l'adaptation des signes officiels de qualité aux marchés et aux enjeux actuels, l'initiation et la structuration de filières émergentes et la recherche de nouveaux circuits de distribution, la diversification des activités.

engagement n° 45

FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

en accompagnant notamment les enjeux liés à la problématique foncière.

engagement n° 46

PRÉSERVER LES BIENS COMMUNS QUE SONT LE FONCIER ET L'EAU

engagement n° 47

CONFORTER LA PLACE DE L'AGRICULTURE ET DES AGRICULTEURS DANS LE TERRITOIRE

en replaçant le paysan et le fait paysan au centre de la société basque, tout en aidant l'agriculture à être en phase avec les enjeux actuels de territoire.

engagement n° 48

CONSERVER UNE FILIÈRE PÊCHE DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE

avec des enjeux forts en matière de valorisation des produits et de renouvellement des générations.

LE MOT DE ISABELLE PARGADE, Vice-Présidente Agriculture et alimentation de demain,

En matière agricole et agroalimentaire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité se positionner dès sa création dans l'accompagnement technique et financier des filières et démarches collectives de valorisation, des agriculteurs et des entreprises de transformation agroalimentaire. Elle déploie pour cela une ingénierie et des dispositifs de soutien comme les appels à projets et le règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise, désormais écoconditionné. La Communauté d'Agglomération Pays Basque est aussi bâtisseuse quand elle construit une pépinière, une couveuse agricole, ou un atelier collectif ou en soutenant les abattoirs. Elle renforce ainsi l'environnement technique et technologique des acteurs des circuits courts et de proximité.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a défini le développement de l'agriculture biologique comme l'une des priorités de sa feuille de route "filières agricoles". Les actions menées en 2022 sont les suivantes :

- Signature d'une convention d'objectifs et de moyen avec l'association BLE (Civam Bio du Pays Basque) sur 2 ans visant à accompagner les porteurs de projets en Agriculture Bio via des formations collectives et diagnostics individuels.

- Aide au lancement de l'association IPARLAB Distribution qui propose une offre de produits fermiers et locaux en démarche de qualité à destination des professionnels de l'alimentation du Pays Basque, avec notamment 100 % des légumes bio.

- Délibération sur l'exonération de la taxe foncière communautaire sur le foncier non bâti exploité pour la première fois en agriculture biologique (entrée en vigueur en 2023).

- Signature de la Charte d'engagement dans le Réseau national des Territoires Bio pilotes avec la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) sur la période 2022-2026.

- Création d'un observatoire de la bio au Pays Basque via l'Open Data ZABAL.

- Lancement d'une étude de faisabilité d'un centre de ressources des productions végétales en AB au Pays Basque.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 5 du PCAET : "Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables" et plus particulièrement aux actions suivantes :

- Accompagner le développement et la structuration des filières alimentaires pour mieux répondre à la demande locale

- Accompagner le développement des pratiques agroécologiques et agroforestières favorables au stockage carbone

EN QUELQUES CHIFFRES

420 fermes en bio (soit + 15 fermes depuis 2021), 8 973 ha (soit 7,5 % de la Surface Agricole Utile, hors surfaces d'estives)

66 234,49 € d'aide attribuée à l'association IPARLAB Distribution dans le cadre du lancement de son activité (sur 50 agriculteurs membres, 80 % sont en bio)

65 531,02 € d'aide attribuée à BLE pour 2021-2022 (en 2022 : 120 jours de formation financés auprès de 35 porteurs de projet, réalisation de 30 diagnostics d'installation ou de conversion en AB)

action n° 2

INNOVER ET DÉVELOPPER : Lancement de 3 appels à PROJETS

2022 a vu le lancement de la 5^e édition de trois appels à projets : Nouveaux produits, Circuits Courts et Fermes innovantes et Pratiques Agroécologiques. Ils sont destinés aux agriculteurs (individuels ou collectifs) et aux entreprises agroalimentaires.

Les objectifs principaux de ces appels à projets sont d'impulser des innovations sur le territoire, de développer les pratiques agroécologiques, les circuits courts, la transformation de produits agricoles locaux, et d'améliorer le revenu des agriculteurs par la valorisation de leurs produits et l'autonomie des fermes.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Les appels à projets correspondent à la première orientation stratégique du PCAET : "Être un territoire résilient qui veille à la santé de tous et au patrimoine naturel".

Les projets sont notamment sélectionnés selon des critères de durabilité : amélioration de l'impact environnemental, préservation des ressources en eau, réduction de l'utilisation d'intrants sur les fermes, adaptation au changement climatique... L'ADN de ces appels à projets est de permettre de soutenir une agriculture résiliente, visant à préserver la biodiversité, les ressources en eau et à stocker du carbone, tout en favorisant une production fermière, à taille humaine et rémunératrice pour les agriculteurs.

EN QUELQUES CHIFFRES

19 projets d'agriculteurs accompagnés en 2022

154 000 € d'aides allouées

7 projets liés au développement de l'agriculture biologique pour **64 000 €** d'aides

8 projets liés au développement de la production fermière pour **63 000 €** d'aides

La communauté d'agglomération Pays Basque avance

action n° 3

PRÉSERVER LE FONCIER à VOCATION AGRICOLE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a organisé en 2022 à Saint-Palais les Assises du foncier agricole, en présence de l'ensemble des acteurs agricoles et institutionnels, avec une restitution des travaux menés pendant un an autour de cet enjeu prioritaire de préservation du foncier à vocation agricole. Outre la démarche collective et partenariale initiée dans ce cadre, y ont été présentées les différentes mesures qui en ont découlé dont certaines tout à fait inédites.

La première a pour objectif la moralisation des prix pratiqués lors des transactions de terres agricoles. Une convention entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la SAFER relative à « la surveillance et à la maîtrise foncière » a été signée. Elle instaure notamment une préemption systématique par la SAFER pour le compte de la Communauté d'Agglomération Pays Basque quand le prix de vente des terrains agricoles excède les valeurs de référence établies par la SAFER.

Un mémento a également été élaboré, à destination des élus et présenté lors de ces Assises. Dans un souci de vulgarisation, il recense l'ensemble des outils à disposition des élus pour préserver le foncier agricole dans leurs communes et présente nombre d'exemples et de retours d'expérience. La Communauté d'Agglomération Pays Basque impose désormais une réflexion sur le devenir des terres agricoles dans le cas de la création d'une zone d'aménagement différée (ZAD).

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a également contribué à la proposition de loi déposée en mai 2022 par les députés Vincent Bru et Jean-Bernard Sempastous sur deux volets : la reconnaissance du caractère d'intérêt général de l'agriculture dans le code rural et de la pêche maritime et le renforcement du droit de préemption par la SAFER.

Elle a enfin acté avec ses partenaires la nécessité d'étudier l'opportunité d'une foncière agricole.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

La maîtrise du prix du foncier agricole et sa préservation sont des enjeux transversaux qui ne se réfèrent pas directement à l'une des actions du PCAET, mais qui sont une condition sine qua non à l'atteinte des objectifs de l'axe 5 du PCAE : "Cultiver pour mieux manger : favoriser les pratiques alimentaires et les modes de production agricole soutenables".

Il s'agit d'un des axes forts de la politique agricole de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui vise à préserver les biens communs, dont le foncier et l'eau.

en QUELQUES CHIFFRES

20 DOSSIERS

**DE PRÉEMPTION SYSTÉMATIQUE PAR AN
PAR LA SAFER QUAND LE MONTANT DE
TRANSACTION DÉPASSE 50 000€ POUR
UNE PARCELLE AGRICOLE SANS BÂTI**

“ CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ”

PROJET n°1

Lancement du projet AGRIZARBEL

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour ambition de multiplier les lieux test agricoles pour accompagner l'installation d'agriculteurs. Elle a lancé, en partenariat avec la Ville de Bidart, un appel à candidature pour une couveuse agricole sur une parcelle d'1,65 hectares à la Technopole Izarbel, en agriculture biologique. Cet appel à candidature vise l'installation d'une activité maraîchère en cohérence avec le constat de déficit du territoire en la matière. Anna Stinglhamber est la jeune maraîchère qui se teste sur le site. Elle a été accompagnée techniquement et financièrement par la Communauté d'Agglomération pour installer ses serres tandis que la collectivité a investi dans l'aménagement de la parcelle dont elle deviendra locataire dès la fin du test avec un système d'irrigation et la construction d'un hangar pour assurer l'exploitation des lieux.



© CAPB



© CAPB

PROJET n°2

Mise en œuvre du PROJET HURBIL

HURBIL est un projet mettant en œuvre, sur un même lieu, un atelier de transformation collectif de produits agricoles et un magasin de produits fermiers attenant.

Le projet a été co-initié par un collectif d'agriculteurs appelé Hurbil et l'Agglomération Sud Pays Basque (avant la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque). Il a été poursuivi par la Communauté d'Agglomération Pays Basque dans sa mise en œuvre opérationnelle.

L'atelier et le magasin sont situés dans la zone d'activités de Lizardia à Saint-Pée-sur-Nivelle. Ils sont respectivement exploités et tenus par deux sociétés formées par ces agriculteurs locataires. La Communauté d'Agglomération a construit le bâtiment qui a ensuite été aménagé avec les équipements nécessaires par les agriculteurs.

Il permet aujourd'hui aux 9 agriculteurs associés au sein de la SAS de transformer puis vendre leurs produits fermiers. A court terme, il pourra accueillir en prestation les agriculteurs du territoire pour qu'ils puissent également valoriser leur production.



© Mathieu Prat

PROJET n°3**LANCEMENT DU PROJET DE PÉPINIÈRE AGROALIMENTAIRE EN AMIKUZE**

Le projet de pépinière agroalimentaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour objectif d'apporter une réponse aux besoins des entreprises agroalimentaires qui n'ont pas aujourd'hui sur le territoire de dispositif d'accompagnement pour la mise au point de leurs produits. Le bassin de vie d'Amikuze est au cœur d'un espace agricole particulièrement dynamique où l'on retrouve aussi bien des agriculteurs, des artisans que des coopératives, des PME ou de grands groupes industriels. Ce territoire dispose également d'une offre de formation dédiée, d'une plateforme technologique en agroalimentaire, d'un centre d'appui aux créateurs d'entreprises et d'une réserve foncière susceptible d'être mobilisée pour l'accueil de nouvelles activités.

Le projet de pépinière mixte permettra de réunir sur le site de Larramedia d'Aicirits une pépinière technopolitaine agroalimentaire. Inscrite dans la Technopole Pays Basque, elle accueillera des ateliers de transformation de deux dimensions inexistantes à ce jour sur le territoire :

- une pépinière généraliste traditionnelle avec des bureaux et des ateliers,
- un espace de coworking et des salles de réunions, de formation mutualisées.

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Communauté d'Agglomération sur le plan énergétique et thermique avec l'objectif de disposer d'un bâtiment agroalimentaire de « nouvelle génération » (cahier des charges basé sur le critère de « l'Engagement en termes de performances énergétiques et environnementales »).



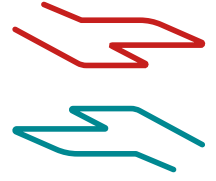
© XB Architecte

PROJET n°4**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE STRATÉGIQUE SUR LES ABATTOIRS**

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a porté une étude stratégique sur les abattoirs (état des lieux, perspectives, modèles) du Pays Basque. Cette réflexion a été menée pour la première fois à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque, en faisant un des rares territoires à avoir conservé des outils publics multi-espèces de ce type, dans un contexte national de difficulté. Elle a permis de conforter l'accompagnement technique et financier de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en soutien de ces outils indispensables pour la valorisation en circuits courts de la production agricole locale. L'objectif est de concrétiser cet appui via un plan pluriannuel d'investissements qui permettra à chacun de garder une compétitivité, nécessaire pour le développement de nos filières locales à valeur ajoutée.

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ: RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EUROPÉENNE



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Avec ses 150 km de frontières et son positionnement géographique au carrefour de l'Europe de l'Ouest, notre territoire a une longue expérience de la coopération transfrontalière. Plus qu'une géographie, c'est toute une histoire, une identité, une langue et une culture en partage avec l'Hegoalde. La Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour ambition de donner corps à la coopération transfrontalière, assumant son rôle sur la scène européenne et incarnant une collectivité européenne transfrontalière, reflet de ce bassin de vie où la frontière n'est plus qu'administrative.

engagement n° 49

INTÉGRER LA TRANSITION ET LA COHÉSION DANS TOUTES NOS COOPÉRATIONS

avec l'ambition d'agir pour la transition écologie et l'environnement en cohérence avec le Plan Climat, Air, Energie, et atteindre la cohésion sociale et territoriale à travers des valeurs à partager au-delà des frontières

engagement n° 51

CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE NOS AMBITIONS

en se fixant pour objectif de tendre vers une gouvernance transfrontalière plus lisible, plus proche des citoyens, plus efficace, de renforcer les partenariats stratégiques à toutes les échelles, de construire des outils mutualisés pour favoriser l'interconnaissance, de mobiliser les ressources internes et externes au service du projet.

engagement n° 52

CONSTRUIRE UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE AMBITIEUSE POUR DÉVELOPPER DES PROJETS COMMUNS

engagement n° 50

AGIR SANS PLUS ATTENDRE À L'ÉCHELLE TRANSFRONTALIÈRE ET EUROPÉENNE

pour faciliter la vie des habitants et des entreprises, développer des valeurs et des représentations communes, relever ensemble les défis de la transition écologique et de la gestion de nos ressources et espaces partagés, promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier.

LE MOT DE JOSEBA ERREMUNDEGUY,

Conseiller Délégué Coopérations transfrontalières, européennes et internationales

2022, année pré-électorale outre-Bidassoa, fut une année charnière et dense en matière transfrontalière : clôture des derniers projets POCTEFA 2014-2020, lancement des Premières Rencontres Transfrontalières et des Universités d'été transfrontalières de Bayonne. Après trois ans de mandat, nous avons construit les conditions d'une coopération transfrontalière fluide. Il nous reste maintenant trois ans pour concrétiser cela en projets au service des habitants de nos territoires.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

IMPULSER ET ACCOMPAGNER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre du Règlement d'intervention voté le 12 juillet 2022, le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières a soutenu 5 projets portés par des acteurs désireux de contribuer à renforcer la coopération transfrontalière : Bidaia, spectacle son et lumière pour relater l'histoire de la culture basque (Orchestre intercommunal d'Hendaye et de St Jean de Luz) - Collaboration transfrontalière dans le secteur de l'industrie et des services (Lycée Saint Joseph d'Hasparren) - Diagnostique Pastoral Transfrontalier (Commune d'Urrugne) - Marché de producteurs locaux à Mauléon (Commune de Mauléon) - Cours d'Été transfrontaliers UNUM - entre les différentes universités et centres de recherche de l'Eurorégion (Fundación Cursos de Verano de la UPV/EHU-UIK).

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET « Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale » et plus spécifiquement la fiche « Renforcer la coopération entre les échelons communautaires et communaux et développer la coopération avec les partenaires et les voisins ».

En effet, la mise en œuvre du FSIT renforce la coopération entre voisins et propose par ailleurs une notation incitative pour les projets répondant aux priorités du PCAET.

en QUELQUES CHIFFRES

+60 000€
DE SUBVENTIONS

ACCORDÉES POUR SOUTENIR LES ACTIONS
TRANSFRONTALIÈRES DU TERRITOIRE

action n° 2

CRÉER ET CONSOLIDER DES PARTENARIATS ET RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS ET EUROPÉENS PARTICIPANT AU RAYONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DE SES POLITIQUES PUBLIQUES

La première édition des Universités d'Été transfrontalières est le fruit des rencontres organisées depuis 2019 entre les différentes universités et centres de recherche de l'Eurorégion : l'Université de Bordeaux (UB), l'Université Bordeaux Montaigne (UBM), l'Université de Pau et des Pays de L'Adour (UPPA), l'Université du Pays Basque (UPV/EHU), les Cours d'Été de l'UPV/EHU, l'Université Publique de Navarre (UPNA) Euskampus Fundazioa et CNRS/IKER, et du concours des collectivités territoriales, la Diputación Foral de Guipúzcoa, l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre ainsi que la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Projet pilote, ces cours d'été rendent accessibles au plus grand nombre les connaissances académiques ainsi que les politiques territoriales en lien avec le transfrontalier. Du 18 au 22 juillet, 7 cours pluridisciplinaires ont été proposés à la Cité des Arts de Bayonne.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET « Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale » et plus spécifiquement la fiche « Renforcer la coopération entre les échelons communautaires et communaux et développer la coopération avec les partenaires et les voisins ».

La création de nouveaux partenariats transfrontaliers offre la possibilité de construire de nouvelles synergies vertueuses pour le climat. Par ailleurs ces universités d'été sont également un lieu privilégié de sensibilisation des publics aux actions de lutte pour le Climat.

en QUELQUES CHIFFRES

675 PARTICIPANTS

86 INTERVENANTS

Ces PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE

action n° 3

CRÉER ET CONSOLIDER DES PARTENARIATS ET RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS ET EUROPÉENS PARTICIPANT AU RAYONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DE SES POLITIQUES PUBLIQUES

Les 5 et 6 octobre, la première édition des Rencontres Transfrontalières «La Coopération transfrontalière, moteur de la nouvelle Europe» a réuni des intervenants et participants venus de toute l'Europe autour du Lehendakari, Iñigo Urkullu, et du Président, Jean-René Etchegaray, pour rappeler l'importance du transfrontalier dans la construction européenne. Introduits par Michel Camdessus (Ancien Directeur du Trésor, Gouverneur de la Banque de France et Directeur général du Fonds monétaire international), 4 temps de débats ont consacré les zones frontalières comme des bassins de vie unique, laboratoires d'une action publique innovante pour imaginer les coopérations de demain.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET «Coopérer: piloter et animer l'action partenariale et locale» et plus spécifiquement la fiche «Renforcer la coopération entre les échelons communautaires et communaux et développer la coopération avec les partenaires et les voisins».

Ces Rencontres transfrontalières sont également un lieu privilégié de sensibilisation des publics aux actions de lutte pour le Climat et de construction de stratégies communes

en QUELQUES CHIFFRES

162 PARTICIPANTS

PLUS D'UNE TRENTAINE D'INTERVENANTS EUROPÉENS

PROJET n°1

PREMIÈRE GRANDE RÉALISATION TRANSFRONTALIÈRE : LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL D'HENDAYE, INAUGURÉ LE 27 JUIN

Avec la clôture du projet Transfermugarrekin, d'un budget de 10,7 M€ HT cofinancé par l'Europe (FEDER-POCTEFA), le territoire compte désormais avec une nouvelle gare transfrontalière à Hendaye: un parvis réaménagé pour sécuriser et faciliter l'intermodalité transfrontalière entre la SNCF et Euskotren. Fruit d'une collaboration étroite entre le Gouvernement basque, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et le Syndicat des Mobilités, cet ambitieux projet concrétise ainsi les relations partenariales au service des habitants..



© CAPB - Coté Sud Photo

PROJET n°2

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE PAYS BASQUE

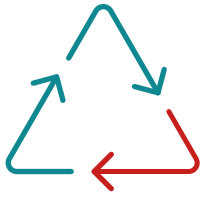
La Communauté d'Agglomération Pays Basque a porté pour l'ensemble des acteurs du territoire Pays Basque l'élaboration de la Stratégie Territoriale Intégrée qui a été retenue, dans le cadre de l'Appel à Candidature de la Région Nouvelle-Aquitaine, le 7 novembre 2022. Sur 6 mois, 132 participants, 56 structures ont formulé plus de 600 pistes d'action pour aboutir à une stratégie concertée.

Le Pays Basque est dorénavant doté d'un cadre stratégique pour prioriser les financements européens et régionaux dédiés à son territoire. Jusqu'en 2027, la Communauté d'Agglomération Pays Basque sera ainsi animatrice d'une enveloppe de 10,8 M€ de subventions européennes pour accélérer le développement des projets répondant à cette stratégie.



© CAPB

3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ : RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT



PRÉVENTION, COLLECTE, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

La Communauté d'Agglomération Pays Basque agit en faveur d'une gestion cohérente et performante des déchets pour faire de l'économie circulaire une réalité, en cohérence avec son Plan Climat et son Schéma de développement économique. L'harmonisation de la collecte des déchets sur tout le territoire Pays Basque permet une grande efficacité, une meilleure qualité de service et le déploiement d'une politique publique ambitieuse en tout point sur le territoire. Pour porter cette politique publique à l'échelle du Pays Basque, les actions de collecte portées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque sont complétées par celles du Syndicat mixte Bil Ta Garbi.

engagement n° 53

INSCRIRE LA POLITIQUE DES DÉCHETS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

engagement n° 54

DÉVELOPPER LE TRI ET FAVORISER LA VALORISATION DES DÉCHETS

en optimisant les services de collecte et en modernisant le réseau des déchèteries.

Le mot de Jean-Yves BUSSIRON,

Vice-Président Prévention, collecte et valorisation des déchets,

Nous devons changer le regard de nos citoyens sur la gestion de leurs déchets qui sont désormais une ressource à préserver par le réemploi et le recyclage. Chacun doit être acteur, par son comportement au quotidien, de cette préservation des ressources. La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'attache à informer, expliquer, sensibiliser tout un chacun mais aussi et surtout donner les moyens sur le terrain de réutiliser et trier pour réduire ainsi son empreinte environnementale grâce à des modalités de collecte et de tri simplifiées, et des déchèteries sans cesse modernisées.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS: DES ESPACES DÉDIÉS AU DON DANS LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Une expérimentation du « Donnez-Prenez » a été réalisée sur les déchèteries de Tardets et Mauléon. Sur des espaces d'échange dédiés, chacun.e peut venir déposer un objet dont elle.il ne se sert plus et/ou prendre un objet auquel elle.il donnera une seconde vie. Cette expérimentation sera pérennisée en 2023. Sur les autres déchèteries, des partenariats avec des structures de réemploi sont en place et permettent également la récupération d'objets.

L'année 2022 a vu à ce titre le développement d'un nouveau partenariat avec l'association AIMA sur la déchèterie de Saint-Jean de Luz. Un espace dédié a été consacré à la collecte du matériel d'aide à l'autonomie et d'autres meubles et objets par AIMA. La collecte a dépassé les attentes, tant sur la qualité que la quantité des objets collectés.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action de prévention s'inscrit dans le PCAET, engagement n°53 (économie circulaire). Elle répond à l'axe 6 : Produire et consommer autrement: préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets et plus spécifiquement « Accompagner le développement des filières de réemploi et de matériaux recyclés ».

en QUELQUES CHIFFRES

environ
3,5T OBJETS

ONT PU ÊTRE DÉTOURNÉS DE LA
DÉCHÈTERIE DE MAULÉON GRÂCE À LA
ZONE "DONNEZ-PRENEZ" EN 2022.

action n° 2

PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS: GUIDE POUR LA BONNE GESTION DE L'AMIANTE

Un guide destiné aux particuliers comme aux professionnels, sur la bonne gestion de leurs déchets d'amiante, a été édité et diffusé. Il a également été transmis aux communes via les référents déchets ainsi qu'aux accueils de mairie. Ce guide rassemble les contacts de prestataires, des conseils de sécurité, etc.

https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Dechets/guide-amiante-FR-Communaute d'Agglomération Pays Basque-0622.pdf

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Une bonne gestion de l'amiante permet d'éviter les erreurs de dépôts dans les bennes et de valoriser davantage (engagement n°54 du PCAET). Elle répond à l'axe 6 : Produire et consommer autrement: préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.

en QUELQUES CHIFFRES

68%

DE DÉCHETS VALORISÉS EN 2022
(68% ÉGALEMENT EN 2021)

« CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE »

PROJET n°1

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

La simplification des consignes de tri des emballages plastiques, rendue obligatoire au 1^{er} janvier 2023, constitue une nouvelle étape d'envergure dans la politique de valorisation des déchets de notre territoire. Elle permettra d'augmenter les volumes de collecte des déchets plastiques ainsi que leur recyclage par le développement de nouvelles filières. Pour préparer les usagers au changement, les équipes ont travaillé toute l'année 2022 à adapter les contenants, à informer, sensibiliser et communiquer, notamment par le biais d'une campagne grand public.

A cette occasion les consignes de tri sont harmonisées sur tout le Pays Basque : à compter de 2023 les emballages et papiers se jettent en mélange.



PROJET n°1

POURSUITE DES RÉFORMES DE COLLECTE

Suite à l'adoption des schémas de collecte par typologies d'habitat en 2021, la Communauté d'agglomération mène progressivement des réformes du mode de collecte sur l'ensemble du territoire s'inscrivant dans la démarche de santé sécurité. En 2022, une réforme de collecte importante a été menée sur la commune de Ciboure : fin de la collecte en sacs. 24 points d'apport volontaire ont été réalisés sur les zones denses difficiles d'accès en camion benne telles que le centre-ville, des zones d'habitats collectifs. Les foyers individuels ont été dotés de bacs individuels pour les ordures ménagères et les emballages ménagers -papiers. Les nouvelles tournées de collecte à Ciboure ont débuté en mai 2022. Des chiffres encourageants : 77 kg emballages et papiers/hab/an en 2022 sur Ciboure et 50 kg emballages et papiers / hab / an sur le pôle Sud Pays Basque en 2021, les résultats sur Ciboure montrent de bonnes performances, et l'efficacité de la réforme.



3. POUR UN PAYS BASQUE ENGAGÉ: RÉINVENTER NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

TOURISME DURABLE



RAPPEL DE LA VISION ET DES ENGAGEMENTS

VISION

Une stratégie Pays Basque en faveur d'un tourisme plus responsable et respectueux du territoire verra le jour en 2023. Elle visera à mieux répartir les flux sur l'ensemble du territoire en favorisant le renvoi des sites les plus fréquentés vers des itinéraires moins connus, ainsi qu'à mieux répartir les flux touristiques tout au long de l'année en soutenant les activités permettant d'accueillir des visiteurs hors saison. Ces défis ne pourront être relevés sans une gouvernance touristique fédérant l'ensemble des acteurs du territoire.

engagement n° 55

**ASSURER UN TOURISME DURABLE,
RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE
DES HABITANTS**

LE MOT DE DANIEL OLÇOMENDY,

Vice-Président en charge du Tourisme durable,

La stratégie Tourisme Pays Basque, véritable déclinaison du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, veillera à mettre les habitants du territoire au cœur des politiques menées. Dans cette logique, au-delà de ses actions en matière d'aménagement, de soutien aux professionnels, de sensibilisation des visiteurs, la politique Tourisme s'est fortement engagée en 2022 aux côtés de la politique Habitat afin de mieux réguler les meublés de tourisme sur la zone tendue du Pays Basque, veillant ainsi à ce que l'activité touristique ne se développe pas au détriment de la qualité de vie des habitants.

La communauté D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE avance

action n° 1

ÉLABORER UNE STRATÉGIE TOURISME POUR LE PAYS BASQUE

En 2022, la concertation engagée en 2021 sous forme d'ateliers organisés sur l'ensemble du territoire s'est achevée et les principaux axes de la stratégie Tourisme du Pays Basque ont été définis et présentés aux parties prenantes. La stratégie sera finalisée et présentée au vote en 2023.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

La stratégie Tourisme vise à réduire l'empreinte carbone des visiteurs en privilégiant un tourisme décarboné (valorisation du territoire auprès des habitants et publics d'hyper proximité, proposition de visites accessibles en transports en commun et modes doux...), en accompagnant les professionnels dans la transition écoresponsable de leur offre (dispositif d'aides éco-conditionnées), en évaluant mieux les impacts de l'activité touristique sur le territoire (travail sur de nouveaux indicateurs de suivi), en sensibilisant les visiteurs aux bonnes pratiques (médiation, communication autour du tri des déchets, de la mobilité, de l'énergie...).

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET : Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale et plus spécifiquement à la fiche « Accompagner un tourisme soutenable ».

en quelques chiffres

environ
200 PARTICIPANTS
AUX 14 ATELIERS DE LA DÉMARCHE
D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE.

action n° 2

AMÉNAGER DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE PÉDESTRE ET ORGANISER LA FILIÈRE VTT / VAE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite compléter l'offre du Plan Local de Randonnées (PLR) en prévoyant l'aménagement de nouveaux itinéraires pédestres complémentaires au PLR 1 et en organisant l'offre de randonnée VTT / VAE (véhicules à assistance électrique) autour de sites labellisés Fédération Française de Cyclisme.

Des réunions techniques ont été organisées au 1^{er} trimestre 2022 au sein de chaque pôle territorial afin de collecter les projets des communes. Une centaine de projets qualitatifs ont été collectés et ont servi de base à la rédaction d'un cahier des charges en vue de recruter un bureau d'études. La commande est de veiller à un rééquilibrage territorial, de préserver les milieux et les activités agricoles et pastorales et de prendre en compte le développement des pratiques de VTT / VAE.

Un projet pilote de site VTT labellisé FFC est lancé en Soule depuis juin 2022. Une étude basée sur les propositions du pôle Xiberoa a permis l'identification d'un avant-projet d'une vingtaine d'itinéraires destinés à la pratique du VTT / VAE. Ce dispositif est destiné à être élargi à d'autres sites VTT labellisés sur les pôles territoriaux d'Amikuze, Bidache et Iholdi-Oztibarre dans le cadre du PLR 2 dans un futur espace VTT Pays Basque.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET : Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale et plus spécifiquement à la fiche « Accompagner un tourisme soutenable ».

Concrètement, il s'agit de développer et organiser l'offre de loisirs à pieds et à vélo et de canaliser le public à l'écart des espaces naturels fragiles : de nombreux itinéraires sont au départ de communes desservies par le réseau Txik Txak.

en quelques chiffres

922 KM DE SENTIERS
ET CHEMINS SONT AMÉNAGÉS
SUR L'ENSEMBLE DU PAYS BASQUE
SUR 93 ITINÉRAIRES BALISÉS.

action n° 3

INTÉGRER DES CRITÈRES D'ÉCO-CONDITIONNALITÉS DANS LE DISPOSITIF D'AIDE À L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Soucieuse d'accompagner les hébergeurs dans la transition de leur activité, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en place un nouveau règlement d'aide en faveur des hébergements professionnels (hôtels et campings) et en agritourisme sur les territoires carencés en offre. Ces aides sont conditionnées au respect de critères de construction et de gestion écologiques.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 6 du PCAET : Produire et consommer autrement : préserver les ressources, prévenir et valoriser les déchets.

Le dispositif impose d'obtenir un score de 5 points parmi 11 familles d'éco-conditionnalités (conception, démolition, gros-œuvre, charpente, façades, isolation, revêtements intérieurs, électricité, eau, chauffage, toiture) pour pouvoir être éligible à une subvention.

en QUELQUES CHIFFRES

15 PROJETS

D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE AVAIENT ÉTÉ SOUTENUS ENTRE 2019 ET 2021 DANS LE CADRE DU PREMIER RÈGLEMENT D'AIDE À L'IMMOBILIER, POUR 164 950€ ATTRIBUÉS.

PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS POUR ÊTRE SOUTENUS PAR LE NOUVEAU DISPOSITIF VOTÉ EN 2022, CET ACCOMPAGNEMENT SE CONCRÉTISERA À PARTIR DE 2023.

action n° 4

ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Face au développement des locations en meublés de tourisme et aux tensions croissantes sur le logement, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a voté en mars 2022 un règlement de changement d'usage des meublés de tourisme sur 24 communes placées en « zone tendue ».

Ce règlement encadre le développement des meublés de tourisme afin de lutter contre la pénurie de logements et de garantir le maintien d'une offre accessible à tous. Son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} mars 2023, date à partir de laquelle l'autorisation de changement d'usage d'un local d'habitation en meublé de tourisme est soumise au principe de compensation.

LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET : Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale et plus spécifiquement à la fiche « Accompagner un tourisme soutenable ».

Ce règlement vise à remettre des logements sur le marché de la location à l'année afin de permettre aux habitants du territoire de se loger. Ces derniers sont aujourd'hui contraints d'habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail, du fait de la pénurie de logements sur le littoral. En rapprochant domicile et lieu de travail, cette mesure participe à la réduction des temps de trajets et de leur empreinte carbone.

en QUELQUES CHIFFRES

une augmentation 130%

DES LOCATIONS DE MEUBLÉS DE TOURISME ENTRE 2016 ET 2020, PASSANT AINSI D'ENVIRON 7 150 ANNONCES ACTIVES EN 2016 À ENVIRON 16 440 EN 2020.

DES ANNONCES ACTIVES QUI POUR 67% D'ENTRE-ELLES CONCERNENT DES LOGEMENTS DISPONIBLES PLUS DE 4 MOIS DANS L'ANNÉE EN 2020. 95% DES ANNONCES EN 2020 CONCERNANT DES LOGEMENTS ENTIERS.

action n° 5

PROPOSER DES VISITES ET SÉJOURS BAS CARBONE

En lien avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, les offices de tourisme, et les partenaires touristiques, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a engagé un travail pour inciter les visiteurs à utiliser l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : sensibilisation des personnels des offices de tourisme à l'offre de transport en commun Txik Txak, création de « corners mobilité » au sein de certains offices, valorisation d'une offre de visites / randonnées accessible en transport en commun sur le site internet Txik Txak et celui de l'Office de Tourisme Pays Basque, lancement de l'expérimentation « Le Pays Basque bas carbone » avec le Comité régional du Tourisme, l'Ademe, l'Agence Départementale du Tourisme et les offices de tourisme (commercialisation de séjours « sans voiture »).

Lien avec Le Plan Climat, air, énergie

Cette action correspond à l'axe 8 du PCAET : Coopérer : piloter et animer l'action partenariale et locale et plus spécifiquement à la fiche « Accompagner un tourisme soutenable ».

L'ambition de ces mesures est de réduire l'impact carbone des séjours en orientant les visiteurs vers des modes doux et des transports en commun (train et bus).

en quelques chiffres

26 Randonnées

ACCESSIBLES VIA LE RÉSEAU TXIK TXAK

18 SÉJOURS

PROPOSÉS PAR LES PARTENAIRES VIA L'EXPÉRIMENTATION "PAYS BASQUE BAS CARBONE"

“ CES PROJETS QUI TRANSFORMENT LE PAYS BASQUE ”

PROJET n°1

REFONTE DU PLAN LOCAL DE RANDONNÉES PAYS BASQUE ET RÉAMÉNAGEMENT DE 93 ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE SOIT 922 KM DE SENTIERS BALISÉS SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de la refonte du Plan Local de Randonnées Pays Basque et de sa compétence en matière d'aménagement d'itinéraires, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a réaménagé 93 itinéraires de randonnée, ce qui représente 922 kilomètres de sentiers balisés sur l'ensemble du territoire. Ils sont contrôlés et entretenus chaque année grâce à un partenariat pluriannuel avec les Associations Chantier Insertion locales.

Une collection de quatre guides de randonnée a été publiée afin de mettre en avant la richesse du réseau et des territoires (en vente dans les offices de tourisme). Les fiches de randonnée et les traces GPX sont également disponibles en téléchargement sur le site de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, de l'office de tourisme Pays Basque et de l'ADT64.

Coût de l'opération :

- Aménagement, signalétique et balisage : 193 400 €
- Guides de randonnée : 42 250 €
- Entretien : 80 000 € / an



© CAPB

TROISIÈME- PARTIE:

LES TEMPS FORTS à VENIR

2023

Janvier



aménagement

Démarrage de la mission d'élaboration du schéma directeur Cadran Nord-Est (Bayonne) par la réalisation du diagnostic. Des scénarios viendront par la suite compléter cette première analyse territoriale afin d'aboutir au schéma directeur.



GESTION DES DÉCHETS

Déploiement d'une nouvelle consigne unifiée et élargie de tri des emballages et papiers sur l'ensemble du territoire de l'agglomération : tous les emballages et papiers se trient.

FÉVRIER



AGRICULTURE

Lancement d'une expérimentation pour l'installation et la transmission par préservation du foncier agricole en Soule.



GENS DU VOYAGE

Livraison d'un terrain familial sur la commune de Bayonne.



PETITE VILLES DE DEMAIN

Lancement d'une étude des potentiels et limites de développement sur la commune de Saint-Palais avec l'AUDAP pour une prise en compte des enjeux urbains communaux d'aujourd'hui et de demain.

mars



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Création du Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique : les actions menées depuis 2018 par la Direction Transition Écologique et Agglomération citoyenne et Direction Patrimoine Bâti et Moyens Généraux en matière de sobriété et d'efficacité énergétique, de déploiement des énergies renouvelables et de planification de la transition écologique seront désormais pilotées par le SG TEPE.

- Campagne de communication pour la Journée pour les droits des femmes du 8 mars sur le thème « Impossible d'ignorer » mettant en lumière quatre personnalités féminines du Pays Basque.

- Séminaire de travail sur les Trames vertes et Bleues (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques) avec les élus des PLUi d'Amikuze, Soule et Basse-Navarre.

- Comité Partenarial du Plan Climat le 30 mars. Point d'étape sur l'avancée du Plan Climat (interne et externe). 90% des actions déjà engagées.



FONCIER/ AGRICULTURE

signature de la convention cadre entre la SAFER et la Communauté d'Agglomération Pays Basque relative à la surveillance et à la maîtrise foncière des espaces agricoles. transmission par préservation du foncier agricole en Soule.



HABITAT

Entrée en vigueur du règlement de changement d'usage, approuvé en juillet 2022, encadrant les meublés de tourisme.



PETITE VILLES DE DEMAIN

Lancement d'une étude préalable à l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement sur la commune d'Hendaye.



GESTION DES DÉCHETS

Réalisation d'un guide "redevance spéciale" à l'attention des professionnels.

AVRIL



GESTION DES DÉCHETS

fin de la tranche principale des travaux de conteneurisation par apport volontaire du centre-ville de Bayonne.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

- Relance de l'inventaire participatif de la faune locale dans le cadre des travaux Trames Vertes et Bleues des PLUi.

- Démarrage des premières études techniques « d'audits énergétiques et architecturaux » dans le cadre du programme ELENA.



PETITE VILLES DE DEMAIN ET AMÉNAGEMENT

validation des pistes vocationnelles relatives à la valorisation du domaine d'Aggerria à Mauléon-Licharre, dans le cadre d'une démarche transversale intégrant les différentes politiques communautaires associées au projet.

mai



MOBILITÉ

lancement de l'application mobilité TXIK TXAK permettant de calculer son itinéraire et d'accéder aux horaires en temps réel, plus de 50 000 téléchargements les trois premiers mois.



ALIMENTATION

lancement du Défi Déclics Alimentation.



GESTION DES DÉCHETS

campagne de communication sur le devenir des déchets triés.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Restitution du travail de mise en lumière des femmes oubliées de l'Histoire du Pays Basque réalisé par des collégiens et lycéens du territoire en lien avec les Bask'elles.

Participation aux Assises Européennes de la Transition Énergétique organisées à Bordeaux du 23 mai au 25 mai : intervention de la mission "achats responsables" lors d'un atelier sur la commande publique ; et organisation d'un atelier sur le programme européen ELENA lors duquel la Communauté d'Agglomération Pays Basque a pu partager son expérience et avis sur le dispositif.

- Vente aux enchères de matériaux issus de la déconstruction de bâtiments communautaires dans une logique d'économie circulaire.

- Mise à jour du cadastre solaire du Pays Basque, outil en ligne permettant de connaître le potentiel d'énergie solaire de toutes les toitures du territoire.

- Attribution au Conseil communautaire du 13 mai du Fonds de soutien Transition Écologique et Énergétique permettant de soutenir financièrement les acteurs associatifs menant des projets en faveur de la transition écologique et énergétique sur le territoire.

2023

JUIN



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Mise à disposition d'un kit de communication pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes durant les fêtes à destination des communes.

Lancement du dispositif "Contrat de développement des EnR thermiques" visant à accélérer le développement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire.



FONCIER/ aménagement

Déclaration de l'utilité publique d'acquisition des terrains et immeubles nécessaires à la restructuration et au renouvellement urbain du quartier de l'Encan sur la commune de Ciboure.



COHÉSION SOCIALE

Démarrage de la mission de programmation d'un pôle Précarité à Bayonne regroupant La Table du Soir et le Point Accueil Jour

JUILLET



Finances

1^{er} juillet 2023, création du nouveau budget annexe Energies renouvelables.



eau: DÉPLOIEMENT DU PLAN SÉCHERESSE

Pour optimiser la disponibilité de la ressource, organiser la sobriété, assurer la solidarité (tarification sociale, aides aux agriculteurs, aux entreprises grandes consommatrices) et promouvoir l'innovation pour des solutions alternatives et des changements de pratique.



GESTION DES DÉCHETS:

- campagne estivale (juillet & août) rappel des nouvelles consignes de tri (cible touristes et résidents secondaires).

- création de fiches prévention et réduction de la production des déchets par secteur d'activité (7) pour les professionnels soumis à la redevance.

- COPIL démarche Santé et Sécurité au Travail – Phase 3 Validation du plan et des fiches actions.

août



AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Mise en œuvre du projet de circuits courts de commercialisation de produits alimentaires locaux sur le territoire du pays de Bidache



aménagement et DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Finalisation des travaux d'aménagement de la Zone d'Activités Économiques d'Irissary.



GESTION DES DÉCHETS

Mise en œuvre de la réforme de la collecte en apport volontaire avec identification des usagers sur le pôle Amikuze".

SEPTEMBRE



FONCIER/ ÉCONOMIQUE

lancement des ateliers "Quelles places pour l'activité économique productive?" intégrant les enjeux fonciers associés au développement économique du territoire.



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- Bilan du Projet Alimentaire Territorial 1 et Lancement de l'élaboration des travaux du Projet Alimentaire Territorial 2 (vote en CC début 2025).

- Mise en œuvre de l'étude pour la définition d'une stratégie de résilience agricole et alimentaire à horizon 2050.



HABITAT

Signature d'une charte entre les bailleurs, les promoteurs et la Communauté d'Agglomération Pays Basque favorisant la réalisation d'opérations en adéquation avec les besoins en logements du territoire.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

- Signature du Contrat de développement des EnR thermiques avec l'ADEME.

- Adoption du Schéma Promotionnel des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) en Conseil communautaire



GESTION DES DÉCHETS

Réalisation de guides déchèteries adaptés à 5 grands secteurs.

OCTOBRE



PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

6 Octobre : lancement officiel du dispositif "Des financements pour le Pays Basque".



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Semaine Klima 2023 du 09 au 15 octobre sur le thème "l'eau à l'épreuve du changement climatique".



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mise en Service de Turbolab et livraison ZAE Irrisary

- Livraison de l'étude de faisabilité du projet de mutualisation de locaux entre l'accueil de loisirs et l'école de Musique en Amikuze



CULTURE

Points de Vue, le festival de Street Art bayonnais investit aussi Bergouey-Villenave, Uhart-Mixe

NOVEMBRE



ASSAINISSEMENT

fin des travaux de la Station d'épuration de St Pée et démarrage de la période de mise en route (3 mois).



POLITIQUE LINGUISTIQUE

Euskaldia #7, défi transfrontalier pour développer l'usage de la langue basque dans l'espace public et les services au public.

DÉCEMBRE



eau & ASSAINISSEMENT

mise en service de l'interconnexion Nive Helbarron et dépôt du permis de construire pour la station d'épuration Archilua St Jean de Luz.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

renouvellement du Conseil de Développement Pays Basque (CDPB).

2023

DERNIER TRIMESTRE



PLANIFICATION

prescription des deux PLUi Labourd Ouest et Est, venant s'ajouter aux PLUi déjà prescrits en Amikuze, Soule-Xiberoa et Sud Basse Navarre.



GENS DU VOYAGE

réhabilitation de l'aire de passage sur la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle.



HABITAT

- Signature de la convention intercommunale d'attribution (CIA) permettant la mise en œuvre d'objectifs opérationnels tels que la promotion du logement social, la fidélisation des locataires ou encore l'évolution de l'offre locative afin de faciliter le parcours résidentiel des locataires.

- Lancement de l'étude pré-opérationnelle de l'Opération Programmée de l'Habitat multisites sur 11 nouvelles communes du territoire : Ahetze, Boucau, Cambo-les-Bains, Ixassou, La Bastide-Clairence, Saint Etienne-de-Baigorri, Tardets-Sorholus, Uhart-Cize, Urrugne, Urt et Ustaritz.



PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE

restitution de l'atlas patrimonial inventorié dans une démarche partenariale avec les 108 communes intégrées à l'élaboration des différents Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires



AGRICULTURE

- Open DATA ZABAL. Création d'observatoires sur les données Recensement Général Agricole 2020.

- Démarrage de la mise en œuvre du plan de soutien aux abattoirs (modernisation, réhabilitation, plans pluriannuels d'investissements) (plusieurs années).



COHÉSION SOCIALE - PATRIMOINE BÂT - CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

mise en service de la nouvelle crèche Mamurak à Espelette et de la Maison de santé pluridisciplinaire d'Amikuze à Aicirits, bâtiments précurseurs de l'exemplarité environnementale et énergétique voulue par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

choix du projet architectural de la future salle de sports de Saint-Etienne de Baigorri. Démarrage de l'étude de programmation du futur équipement aquatique communautaire à Saint-Pierre d'Irube.



AMÉNAGEMENT

- Lancement de l'élaboration d'un plan guide sur le secteur d'Iraty à Biarritz dans le cadre du projet de renouvellement urbain de cet espace stratégique aussi bien à l'échelle communale que communautaire.

- Lancement de l'étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du Fort de Socoa à Ciboure, et dans la continuité de l'étude de préprogrammation initiée en 2022.



CULTURE

démarrage des études de programmation des antennes du Conservatoire Maurice Ravel à Hendaye et Saint-Jean-Pied-de-Port



INFORMATION TERRITORIALE

diffusion sur la Base Adresse Nationale des premières versions de l'adressage pour les 158 communes du territoire.

TOUT AU LONG DE L'année



MOYENS GÉNÉRAUX

poursuite de l'électrification de la flotte automobile avec l'objectif d'atteindre une part de 20% de véhicules électriques légers.



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

- réalisation d'une étude réglementaire pour la mise en place d'une Zone à faibles émissions mobilités (ZFE-m).
- poursuite de l'aménagement des parkings-relais (P+R).
- poursuite des travaux du Tram'bus entre Saint-Léon et Technocité.
- réalisation des études du PEM de Maignon (comprenant des quais bus, un P+R de 440 places et le futur siège du SMPBA).
- engagement des études de la ligne 3 express littoral Bayonne-Hendaye.



PATRIMOINE

poursuite de l'inventaire du patrimoine sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- Restitution de l'étude d'opportunité de création d'un Campus des Sports Pays Basque
- Démarche participative pour la végétalisation de la place Agora (campus Montauray à Anglet).
- 2^e édition du Créathon Pays Basque : temps d'inspiration et d'intelligence collective à destination des étudiants.
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment ISANUM (campus Montauray à Anglet) qui accueillera la future formation d'école d'ingénieurs du numérique.
- 4^e édition de la Conférence Universitaire Pays Basque rassemblant l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.



FONCIER, aménagement et DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

poursuite des études de faisabilité sur les secteurs à vocation économiques de la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur 20 sites (Arbonne, Briscous, Cambo-les-Bains, Espès-Undurein, Guiche, Laguiche-Restoue, Larressore, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Michel, Sames, Sare, Souraïde, Urepel, Urrugne et Ustaritz).



AMÉNAGEMENT

concertation avec la population dans le cadre du projet Rive Droite de l'Adour, en parallèle de l'étude de programmation urbaine initiée en septembre 2022.



PETITE VILLES DE DEMAIN

réalisation d'une étude, en concertation avec les habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port, sur la sécurisation et l'apaisement de la traversée de la ville dans le cadre d'une démarche globale positionnée sur la santé dans l'espace urbain.



GESTION DES DÉCHETS

- animation du réseau des assistants de prévention, poursuite des groupes de travail et de l'élaboration du document unique, mise en œuvre du plan d'actions et planification des analyses des accidents de travail.
- déploiement progressif de la redevance spéciale aux gros producteurs de déchets non ménagers.
- intensification du tri à la source des biodéchets avec la multiplication des opérations de compostage de quartier et du compostage de bas d'immeuble.

2024

Janvier



ÉQUIPEMENTS

livraison du pôle de services de Garazi dans l'ancienne laiterie rénovée. Livraison de la salle de sports de Tardets après rénovation et lancement des études d'extension.



Evènement de valorisation du programme ELENA en présence de la Banque Européenne d'investissement

mars



AGRICULTURE

livraison du Hangar pour la maraichère à AGRIZARBEL.



AGROALIMENTAIRE

livraison de la pépinière agroalimentaire à Larramendia à Aicirits.



POLITIQUE LINGUISTIQUE

Korrika, course-relais en faveur de l'apprentissage de la langue basque par les adultes.



GESTION DES DÉCHETS

finalisation de la réforme de la collecte en apport volontaire avec identification des usagers sur les pôles Soule Xiberoa et Garazi-Baigorri".

Janvier à AVRIL



GESTION DES DÉCHETS

déploiement du programme de conteneurisation par apport volontaire sur le centre-ville de Biarritz.

mars à JUIN



GESTION DES DÉCHETS

déploiement du programme de conteneurisation par apport volontaire sur les quartiers de Hasparren.

OCTOBRE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

édition n°4 de la Semaine Klima.

au COURS DE L'année



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

- poursuite des études et aménagement des pôles de proximité (Villefranque, Itxassou, Urt).

- aménagement du secteur Maignon – Sutar et le P+R de Bassussarry Makila, en vue du prolongement du tram'bus T2 vers le Sud.

- désignation de l'entreprise chargée de la conception et de la réalisation du PEM de Maignon.

- renouvellement des contrats d'exploitation des services de transports collectifs. A cette occasion, l'offre est adaptée sur l'ensemble du territoire en tenant compte des demandes des pôles, dans la limite des capacités financières du SMPBA. En particulier l'offre est augmentée de 75% dans le Pays Basque intérieur et le littoral. Le service de transport à la demande est étendu à tout le territoire, en complément des lignes régulières.



PARTENARIATS ET FINANCEMENTS

création du Syndicat Mixte Ouvert de Préfiguration du Parc Naturel Régional Montagne Basque.



FONCIER

mise en œuvre de l'observatoire de l'habitat et du foncier, intégrant une analyse des marchés fonciers et immobiliers, et des disponibilités foncières du territoire.



AGRICULTURE

lancement des études pour un Centre de ressources des productions végétales bio du Pays Basque.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mise en service Pépinière MedTech.
- Mise en service de la plateforme Xibetek Phase 1.
- Livraison du Village d'Artisans Larramendia.



ASSAINISSEMENT

démarrage des travaux de la station d'épuration Viodos, du dossier d'autorisation de la station d'épuration Archilua à Saint Jean-de-Luz, et travaux de l'émissaire en mer pour la station d'épuration d'Hendaye.



PETITE VILLES DE DEMAIN

lancement opérationnel de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat suivant les conclusions de l'étude pré-opérationnelle initiée en septembre 2022.



POLITIQUE DE LA VILLE

mise en œuvre du nouveau contrat de ville s'étendant sur la période 2024 – 2027.



HABITAT

création de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie sur les communes de Bayonne et Saint-Palais, constituant un lieu d'accueil et d'information à destination du public pour toute question liée à l'habitat et au logement.



PATRIMOINE

- Approbation du plan paysage à l'échelle des 158 communes de la Communauté d'agglomération.
- Réalisation de l'inventaire thématique autour du pastoralisme sur 10 communes du territoire.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- Ouverture du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (niveau Master) à l'École Supérieure d'Art du Pays Basque.
- Ouverture de la formation d'ingénieurs du numérique ISANUM (campus Montaury à Anglet).
- Livraison de la place Agora végétalisée (campus Montaury à Anglet).
- Livraison de l'Aquitaine Multilingual Experimental Lab (campus de la Nive à Bayonne) pour le laboratoire de recherche IKER.
- Ouverture du 2^e local de restauration CROUS dans la Maison Des Etudiants (campus Montaury à Anglet).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

évaluation mi-parcours du Plan Climat (fin 2024/début 2025).



INFORMATION TERRITORIALE

finalisation des acquisitions de prises de vues aériennes et de la production des orthophotoplans Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).



GESTION DES DÉCHETS

- animation du réseau des assistants de prévention, poursuite de l'élaboration du document unique, mise en œuvre du plan d'actions et planification des analyses des accidents de travail.
- extension et modernisation des déchèteries de Villefranque et Saint-Palais.
- généralisation du tri à la source des biodéchets par intensification du compostage de quartier et du compostage de bas d'immeuble ; campagnes de promotions du compostage individuel.
- déploiement progressif de la redevance spéciale aux gros producteurs de déchets non ménagers.

2025

DÉBUT 2025



HABITAT

lancement opérationnel de l'étude pré-opérationnelle de l'Opération Programmée de l'Habitat multisites sur 11 nouvelles communes du territoire : Ahetze, Boucau, Cambo-les-Bains, Ixassou, La Bastide-Clairence, Saint Etienne-de-Baigorry, Tardets-Sorholus, Uhart-Cize, Urrugne, Urt et Ustaritz.

MARS



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

clôture du Programme européen ELENA.

SEPTEMBRE



COHÉSION SOCIALE

livraison de l'extension de la crèche Xitoak à Saint-Pierre d'Irube.

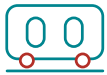
OCTOBRE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

édition n°5 de la Semaine Klima.

au COURS DE L'année



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

- achèvement du prolongement de la ligne 2 du Trambus, jusqu'à Bassussarry-Makila (en partenariat avec le CD64 pour le site propre de la D932).
- lancement des travaux du PEM de Maignon, pour une durée de 2 ans.
- achèvement des études de la ligne express littorale Bayonne – Hendaye en vue de réaliser les travaux au mandat suivant.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

mise en service du Tiers Lieu Olha



ALIMENTATION

vote du Projet Alimentaire Territorial 2 et mise en œuvre du programme d'actions.



ASSAINISSEMENT

démarrage des travaux de la station d'épuration d'Hendaye.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

ouverture du laboratoire de recherche Iker Herria, antenne de l'Institut Curie (site Izarbel à Bidart).



COHÉSION SOCIALE - PETITE ENFANCE

livraison de l'extension de la micro-crèche Baleako Haziak à Banca.



CULTURE - MUSÉE BASQUE

démarrage des travaux d'extension de la Maison Dagorette à Bayonne et de création d'une antenne à Mauléon



GESTION DES DÉCHETS

- animation du réseau des assistants de prévention, poursuite de l'élaboration du document unique, mise en œuvre du plan d'actions et planification des analyses des accidents de travail
- extension et modernisation de la déchèterie de Mauléon.
- reconstruction de la déchèterie d'Hendaye.
- généralisation du tri à la source des biodéchets par intensification du compostage de quartier et du compostage de bas d'immeuble; campagnes de promotions du compostage individuel. Réalisation de collectes tests de biodéchets.
- déploiement progressif de la redevance spéciale aux gros producteurs de déchets non ménagers.



INFORMATION TERRITORIALE

- Mise à jour des prises de vues aériennes dans le cadre du Plan de Corps de Rue Simplifié afin de prendre en compte les éventuelles modifications de la voirie.
- Déploiement de l'ensemble des applications métiers de l'infrastructure de données géographiques Géobasque et ouverture de la donnée et de l'outil aux différents partenaires de la Communauté.

2026

Janvier



CULTURE

fin des travaux d'agrandissement et de modernisation de la Scène des Musiques Actuelles l'ATABAL à Biarritz. Choix des projets architecturaux des antennes du CRR à Hendaye et Saint-Jean Pied de Port.

OCTOBRE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

édition n°6 de la Semaine Klima.

au COURS DE L'année



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

- livraison d'une première tranche du pôle d'échange multimodal (PEM) de Biarritz.
- poursuite des travaux du PEM de Maignon.



PLANIFICATION

date prévisionnelle d'approbation des PLUi Amikuze, Soule-Xiberoa et Sud Basse-Navarre.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mise en service de la plateforme Xibetek Phase 2.
- Mise en service de la pépinière Eco Circulaire.



ASSAINISSEMENT

mise en service des nouvelles stations d'épuration de Viodos et Hendaye.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- Livraison du bâtiment ISANUM accueillant la formation d'ingénieurs du numérique et un learning center (campus Montauray à Anglet).
- Déménagement du Centre de Formation des Apprentis de Bayonne dans un nouveau bâtiment aux normes en vigueur (Qualiopi).

- Restitution de l'étude pour la création d'une Ecole Universitaire de Management en 5 ans à Bayonne, opérée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

- Livraison du bâtiment ID Océan (pôle d'innovation au service des technologies de l'océan et du biomimétisme marin – Biarritz) regroupant chercheurs, étudiants et entreprises.

- Ouverture du Campus des Sports Pays Basque (localisation en cours de détermination).



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Livraison des équipements aquatiques de Saint-Pierre d'Irube et Hasparren, de la salle de sports de Saint-Etienne de Baigorri et de l'extension de la salle de sports de Tardets.



GESTION DES DÉCHETS

- animation du réseau des assistants de prévention, poursuite de l'élaboration du document unique, mise en œuvre du plan d'actions et planification des analyses des accidents de travail.
- déplacement et reconstruction de la déchèterie d'Urrugne.
- déploiement progressif de la redevance spéciale aux gros producteurs de déchets non ménagers.

L'ADMINISTRATION COMMUNAUTAIRE en 2022

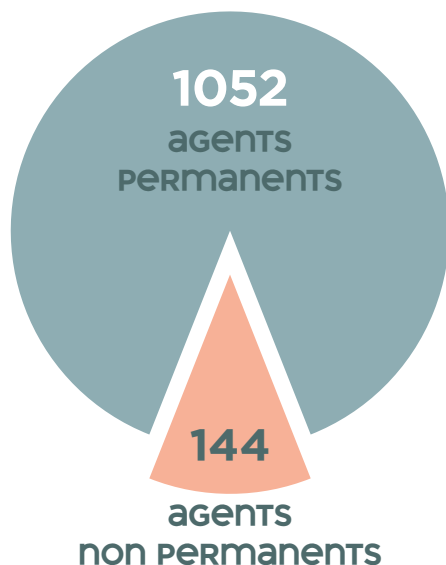
NOTRE ORGANISATION: ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES

RESSOURCES HUMAINES

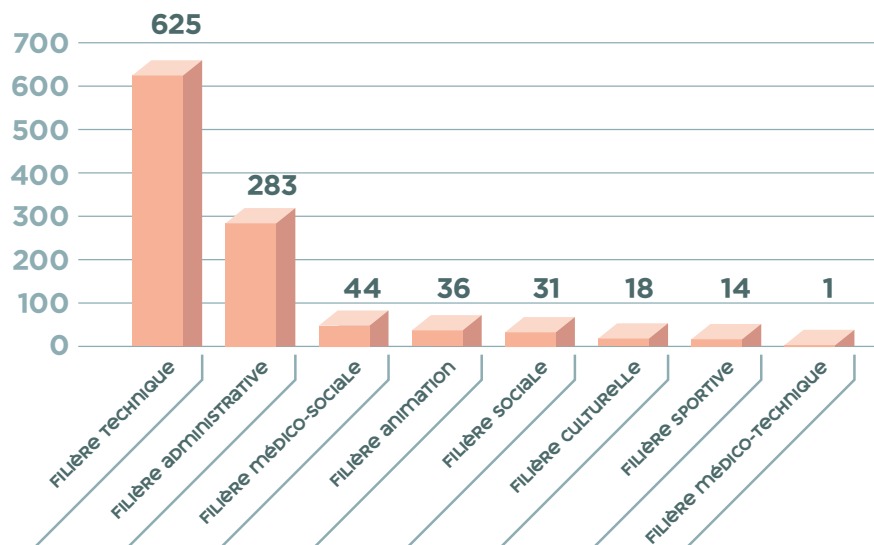
En 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mené une politique ambitieuse en termes de ressources humaines avec notamment la mise en œuvre effective des projets discutés et validés en 2021 dans le cadre du dialogue social: régime indemnitaire (avec les dispositifs de l'expérience professionnelle et du complément indemnitaire annuel), règlement du télétravail ou plan d'actions sur la qualité de vie au travail. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a décliné les Lignes Directrices de Gestion (LDG), construites en 2021 et qui reprennent l'ensemble des volets de la politique de ressources humaines de la collectivité.

STRUCTURATION DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

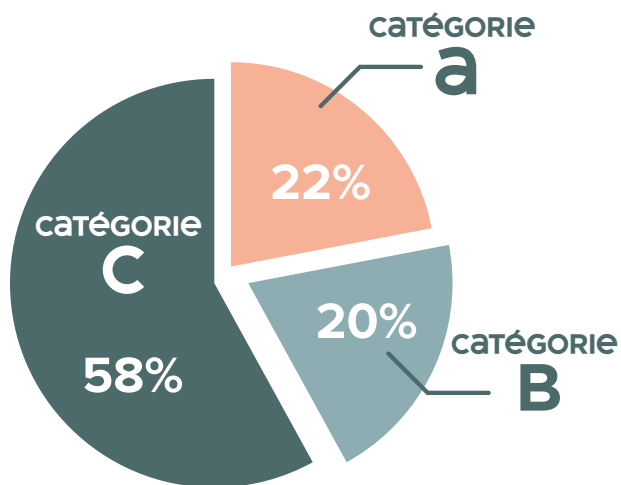
RÉPARTITION DES AGENTS
PAR NATURE D'EMPLOI AU 31/12/2022



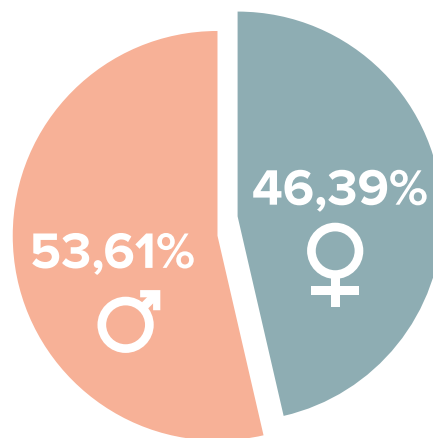
RÉPARTITION DES AGENTS
EN EMPLOIS PERMANENTS PAR FILIÈRE



RÉPARTITION DES AGENTS EN EMPLOIS PERMANENTS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



RÉPARTITION DES AGENTS EN EMPLOIS PERMANENTS PAR SEXE



FORMATIONS 2022

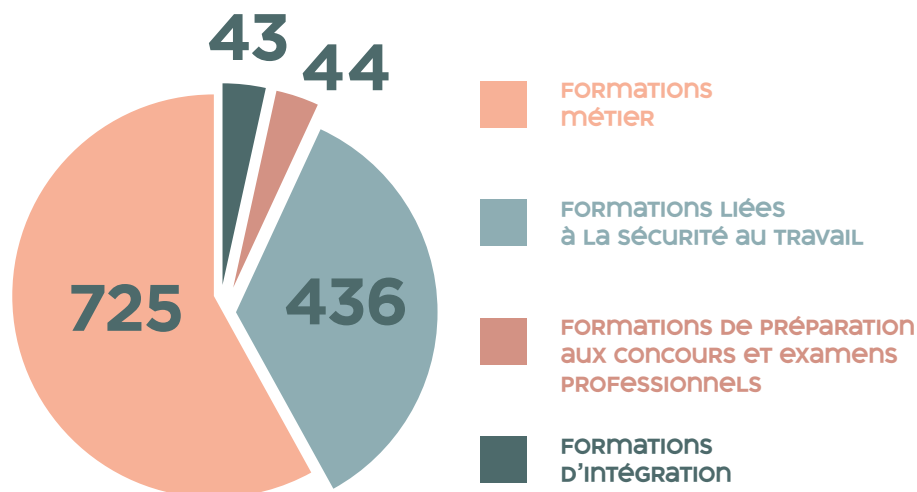
NOMBRE D'AGENTS FORMÉS

1248

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION

2512,5

RÉPARTITION DES AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UN JOUR DE FORMATION



GESTION DES CARRIÈRES

Les Lignes Directrices de Gestion établies au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque fixent les principes de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

La DRH a procédé en 2022 à 478 avancements d'échelon (en lien notamment avec les mesures réglementaires qui sont venues impacter les carrières et les grilles indiciaires applicables aux agents de catégorie B et C), à 87 avancements de grade et 9 nominations par la voie de la promotion interne.

De plus, 23 agents ont été nommés dans un grade ou cadre d'emplois supérieur suite à la réussite d'un concours de la fonction publique territoriale.

RECRUTEMENTS

Durant l'année 2022, 177 recrutements ont fait l'objet d'une procédure formalisée (116 sur emploi permanent et 61 sur un emploi non permanent pour une durée supérieure à 3 mois) et 11 campagnes de recrutement de saisonniers ont été menées sur des métiers différents (maîtres-nageurs, agents d'accueil, agents techniques, animateurs, etc.)

Accueil de 5 volontaires en Service Civique dans les domaines de l'animation, de l'environnement et de la montagne basque, ainsi qu'une volontaire dans le cadre du Service National Universel.

9 apprentis recrutés au 31 décembre 2022 tout particulièrement dans le domaine de la petite enfance.

16 femmes et 8 hommes ont bénéficié d'une mobilité interne.

ACTION SOCIALE

La politique d'action sociale de la Communauté d'Agglomération Pays Basque repose sur :

- une participation de la collectivité au risque santé et au risque prévoyance, pour tout agent titulaire d'un contrat individuel labellisé;
- l'octroi de titres restaurant d'une valeur faciale de 6 € (50% à la charge de la collectivité et 50% à la charge de l'agent);
- une enveloppe dédiée aux œuvres sociales se traduisant par une subvention annuelle au COS Pays Basque.

action sociale	montants annuels 2022
santé	248 567€
PRÉVOYANCE	207 967€
TITRE RESTAURANT	645 174€
OEUVRES SOCIALES	265 820€
TOTAL	1 367 528€

En 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a accompagné le COSPB en lui versant une subvention sur la base d'une convention cadre de 3 ans et d'un avenant annuel, d'un montant de 265.820€.

TÉLÉTRAVAIL

En 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en œuvre le règlement du télétravail avec effet au 1^{er} avril.

Au 31 décembre 2022, 365 agents ont signé une convention de télétravail :

- 64 % avec une organisation fondée sur le forfait annuel ;
- 36 % avec une organisation hebdomadaire fixée sur des jours de télétravail régulier ; plus de la moitié des agents ayant retenu cette organisation sont positionnés en télétravail 2 jours par semaine.

	RÉPARTITION TOTALE							
	télétravail régulier		forfait annuel		en nbre d'agents		en %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNÉ UNE CONVENTION	102	31	150	82	252	113	69%	31%
NOMBRE DE JOURS DE TÉLÉTRAVAIL	4 375	1 451	1 364	655	5 739	2 106	73%	27%

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La démarche « Qualité de vie au travail », qui a débuté avec un premier questionnaire sur le vécu des agents pendant le confinement de 2020, et une enquête, plus large, sur toutes les dimensions de la qualité de vie au travail a abouti, en 2022, avec la rédaction d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action articulé autour de 4 axes majeurs :

- Renforcement d'une culture commune et du sentiment d'appartenance
- Clarification et fluidification de l'organisation interne
- Renforcement de l'accompagnement individuel des agents
- Amélioration du cadre de travail.

commande PUBLIQUE

Le service de la commande publique a poursuivi sa structuration en 2022 pour répondre au mieux aux attentes des directions métiers de la Communauté d'Agglomération.

190 consultations d'entreprises ont été publiées dans l'année (consultations supérieures à 40 000 € HT), représentant 443 marchés publics, pour un volume financier global estimé à 185 000 000 € HT.

Ces consultations se sont réparties en :

- 49 procédures formalisées ou complexes
- 141 procédures sous forme adaptée

Sur ces 190 consultations, 18 concernent des marchés de fournitures, 97 des prestations de services et 75 des programmes de travaux.

Dans le cadre de son action en faveur d'une commande publique responsable, la Communauté d'Agglomération insère dans ses marchés publics des clauses d'insertion professionnelle, pour favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Le GIP DSU Bayonne Pays Basque accompagne la Communauté d'Agglomération, les entreprises et les demandeurs d'emploi dans la mise en œuvre de cette démarche.

Une nette progression du nombre d'heures d'insertion a été enregistrée, en 2022, pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque (+68%), avec 15 480 heures réalisées pour 23 opérations, principalement liées à des travaux de construction et de rénovation de bâtiments, ainsi que des opérations de réseaux d'eau et d'assainissement.

71

contrats de travail ont ainsi pu être valorisés au titre de l'insertion en 2022.

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Rapport de Développement Durable, présenté au Conseil communautaire réuni le 4 février 2023 en amont du débat des orientations budgétaires, présente les actions menées en 2022 par la Communauté d'agglomération dans le cadre de son engagement à tendre vers une agglomération exemplaire.

Il est disponible en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Signataire de la Charte européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité le 29 juin 2019 le plan d'action de la Communauté d'agglomération en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au Pays Basque.

Chaque année, le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est présenté au Conseil communautaire préalablement au débat des orientations budgétaires. Ce rapport se décompose en deux parties, la première traitant de la situation dans les services de la Communauté et la seconde des politiques mises en œuvre en faveur de l'égalité.

En 2022, la Communauté d'agglomération a subventionné les manifestations organisées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes (2 000 €) et par l'association Atherbea (1 000 €).

A l'occasion de la journée du 8 mars 2022, la Communauté d'agglomération a engagé une campagne de communication intitulée "Respectées".



PARTICIPATION CITOYENNE

Le pacte de gouvernance identifie six défis fondamentaux, dont celui de "garantir la place centrale des élus et faire vivre une agglomération citoyenne dans un partenariat privilégié avec le Conseil de développement et au-delà, en expérimentant de nouvelles méthodes de co-construction des politiques publiques.

En 2018, le Conseil communautaire avait décidé de s'appuyer sur l'association Conseil de développement du pays Basque afin d'assurer l'animation du Conseil de développement de la Communauté d'agglomération. Dans le cadre de la convention triennale 2020-2023, la

Communauté d'agglomération a attribué une subvention de fonctionnement de 250 000 €, auxquels s'ajoutent 10 000 € d'aide au loyer, à l'Association Conseil de développement du Pays Basque.

Le bilan d'activité du Conseil de développement pour l'année 2022, présenté au Conseil communautaire en juillet 2023, fait apparaître :

- 2 474 heures de participation des membres bénévoles
- 15 grands sujets abordés (tourisme , logement des jeunes, économie de la transition, projet d'agglomération, stratégie intégrée et politiques contractuelles, montagne, paysages, évaluation, SCOT,

PLUi, transfrontalier, culture, orientation des jeunes, égalité femmes/hommes, enseignement supérieur...).

- 7 contributions aux stratégies territoriales.

La Communauté d'agglomération a aussi déployé des outils de concertation afin de permettre aux habitants de participer à la co-construction de ses politiques publiques dans de nombreux domaines, dépassant le cadre strict des concertations réglementaires. Enfin, elle accompagne les initiatives citoyennes sur le territoire, notamment par l'attribution de subventions ou des appels à projets.

PATRIMOINE BÂTI ET MOYENS GÉNÉRAUX

Les missions de la Direction Patrimoine bâti et moyens généraux en 2022 :

- Maintenir en bon état les bâtiments communautaires : 272 bâtiments communautaires référencés pour une surface totale de 150 000 m²; la moitié entretenue par la DPBMG;
- Réhabiliter et construire de nouveaux bâtiments : une quarantaine de projets sont à l'étude ou en cours de

réalisation (crèches, locaux d'entreprises, maisons de santé, etc.);

- Gérer les moyens permettant de fonctionner : énergies (électricité, gaz, réseau de chaleur), carburants, véhicules (achat, location, vente – 265 VL), prestations de ménage, fournitures de bureau et papeterie, équipements de protection individuelle (et sanitaire).

En 2022, la montée en puissance du logiciel de gestion technique des bâtiments Damaaas a mis en lumière l'intensité des sollicitations des équipes de terrain avec près de 800 interventions réalisées.

SYSTÈMES D'INFORMATION

La feuille de route des usages numériques a trois ambitions premières : l'accessibilité et l'inclusion numérique, le numérique responsable et l'interopérabilité des systèmes et s'articule sur quatre axes : les services numériques, la donnée, la gouvernance numérique et la sécurité des systèmes d'information.

En 2022 :

- Sécurité des infrastructures et du réseau (nouveaux outils de sauvegarde, renouvellement des équipements obsolètes, remplacement de certains serveurs en fin de vie).
- Évolution du système de visioconférence dans les pépinières d'entreprises et changement des équipements sur les maisons de la Communauté. Gestion par la DSI de 12 salles de visioconférence sur les pôles.
- Poursuite de la politique d'acquisition et de renouvellement des postes de travail informatiques, téléphones et petits équipements pour les agents de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,

sur la base d'un cycle de vie de 4 ans pour les postes de travail. Soit environ 750 postes de travail dont 80% de PC portables à la suite de la crise COVID.

- Modernisation des progiciels métiers et la dématérialisation des outils et process : infrastructure de données géographiques, harmonisation des outils pour la collecte, évolution des solutions métiers sur le droit du sol et l'aide à la pierre, solution de coffre-fort numérique et la relance du projet de gestion électronique des documents.
- Besoins récurrents d'abonnement pour les logiciels en mode SAS (maintenance et hébergement de l'IDG).
- Raccordement de nouveaux sites sur notre réseau d'interconnexions (MSAP de Bardos par exemple), plus de 50 bâtiments en gestion sur nos réseaux d'interconnexion de sites.
- Finalisation de la mise en place des nouveaux copieurs avec des contrats de maintenance et certaines dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou

d'expertise. À ce jour plus de 70 copieurs sur l'ensemble des sites.

- Audit sur la maturité de la donnée au sein des directions afin de produire en 2023 un cadre de gouvernance de la donnée et l'animation d'une communauté de la donnée.

Pour l'aménagement numérique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque participe au sein du syndicat mixte La Fibre64 au déploiement du très haut débit en fibre sur le Pays Basque.

nos Finances

1

BUDGET PRINCIPAL

10

BUDGET annexes

36 628

MANDATS DE PAIEMENT EFFECTUÉS
(HORS ANNULATIONS ET REJETS)

DONT

26 628

FACTURES
PAYÉES

DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT (DGP) DES FACTURES

18,97

JOURS

(DGP maximum fixé à 30 JOURS)

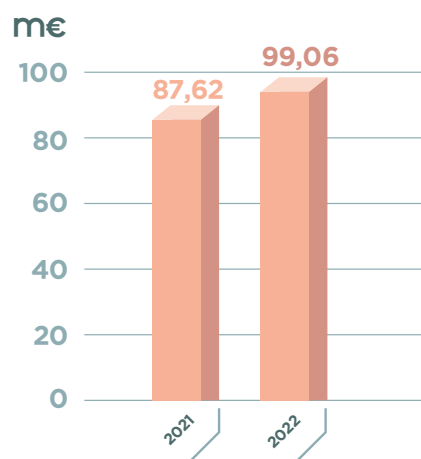
12 638

TITRES DE RECETTES ÉMIS

BUDGETS 2022

LES DÉPENSES EXÉCUTÉES EN 2022

Dépenses d'investissement 2022



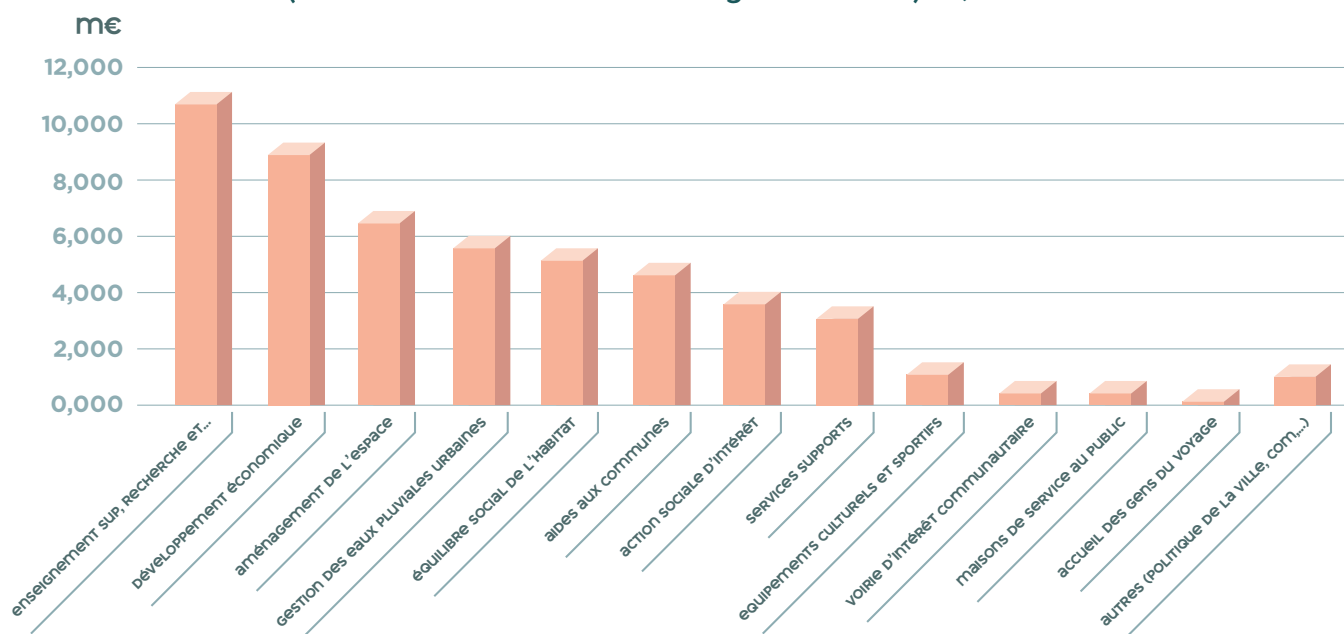
Tous budgets confondus, et après retraitement des flux entre budgets, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a investi 99,06 M€ en 2022, soit un chiffre en augmentation de 12% par rapport à 2021 avec 87,62 M€.

La majeure partie des dépenses d'investissement est portée par le budget principal (51,59 M) et les budgets annexes Eau potable et Assainissement (36,24 M€).

BUDGET - en (m€)	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE ET HORS FLUX ENTRE BUDGETS	PART en %
Budget principal (1)	51,59	52,08%
Budget annexe eau potable	20,83	21,03%
Budget annexe assainissement collectif	15,41	15,55%
Budget annexe déchets ménagers et assimilés	6,91	6,97%
Budget annexe zones d'activité (1)	2,29	2,31%
Budget annexe GEMAPi	1,65	1,66%
Budget annexe port de plaisance	0,18	0,18%
Budget annexe spanc	0,06	0,07%
Budget annexe centre de formation des apprentis	0,09	0,09%
Budget annexe base de loisirs de baigura	0,03	0,03%
Budget annexe salle de spectacles	0,03	0,03%
TOTAL	99,06	100,00%

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, acteur majeur de soutien au territoire : 10,2 M€ de subventions d'investissement versées sur les 99,06 M€ de dépenses d'investissement.

Dépenses de fonctionnement (hors dette et flux avec les budgets annexes) 51,59M€ :



En dépenses de fonctionnement, retraitement fait des opérations comptables entre budgets, les dépenses se sont élevées à 277,29 M€ (soit + 4.8% par rapport à 2021) et se répartissent de la manière suivante :

BUDGET - en (M€)	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	PART EN %
Budget principale (1)	162,35	58,55%
Budget annexe déchets ménagers et assimilés (1)	52,29	18,86%
Budget annexe assainissement collectif	28,48	10,27%
Budget annexe eau potable (1)	26,59	9,59%
Budget annexe GEMAPI	3,76	1,36%
Budget annexe centre de formation des apprentis	1,55	0,56%
Budget annexe port de plaisance	0,85	0,31%
Budget annexe spanc	0,64	0,23%
Budget annexe zones d'activité (1)	0,51	0,18%
Budget annexe base de loisirs de baigura	0,18	0,06%
Budget annexe salle de spectacles	0,09	0,03%
TOTAL	277,29	100,00%

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, acteur majeur de soutien au territoire : 20,46 M€ de subventions de fonctionnement versées sur les 277,29 M€.

LES PRINCIPALES RECETTES ET SOURCES DE FINANCEMENT

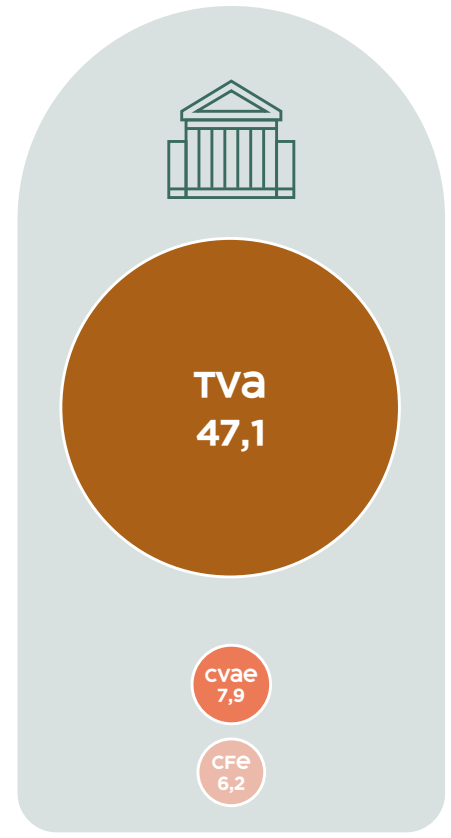
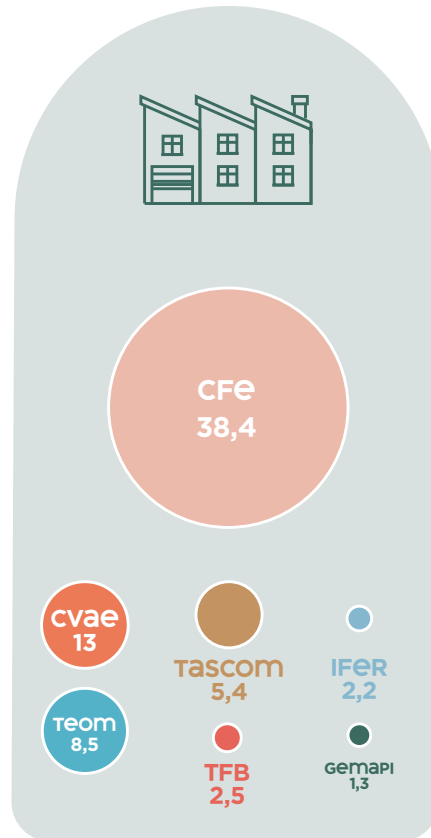
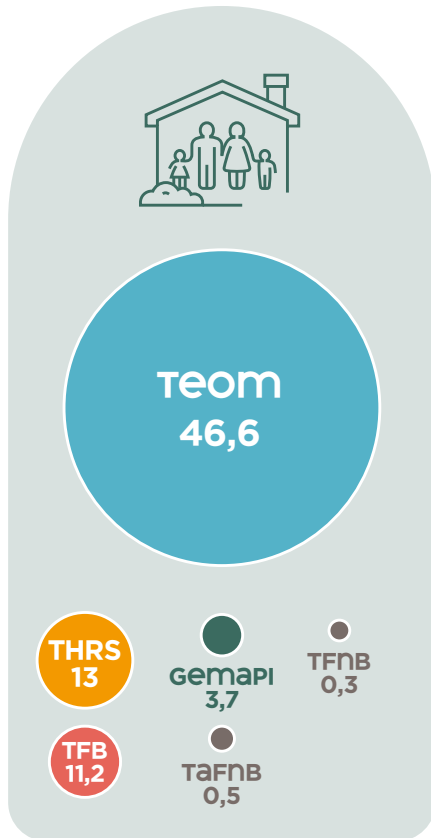
FISCALITÉ

206 MILLIONS€ PERÇUS EN 2022

75,3 MILLIONS€
VERSÉS PAR LES MÉNAGES

69,5 MILLIONS€
VERSÉS PAR LES
ENTREPRISES

61,2 MILLIONS€
VERSÉS PAR L'ÉTAT



CFE	CVAE	IFER	TASCOM	Teom	GEMAPI	TFB	THRS	TVA	FNB
44,6 m€	19,1 m€	2,2 m€	5,4 m€	8,5 m€	5,0 m€	13,7 m€	13,0 m€	47,1 m€	0,8 m€

CATÉGORIE	SIGLE	TAXE	COMPENSÉE/ REVERSÉE PAR L'ÉTAT
Impôts entreprises	CFE	Cotisation foncière des entreprises	x
	CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	x
	IFER	Imposition forfaitaire des entreprises en réseau	
	TASCOM	Taxe sur les surfaces commerciales	
	VM*	Versement mobilité	x
Impôts mixtes	TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
	GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations	
	TFB	Taxe foncière sur les propriétés bâties	
Impôts ménages	THRS	Taxe d'habitation résidence secondaire	
	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	x
	TFNB	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	
	TAFNB	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	

LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque perçoit de la part des usagers de ses services (Eau, Assainissement, Collecte et traitement des déchets, Enfance, Petite enfance, Piscines, redevances d'occupation du domaine public ...) 98,2M€ dont 89,54 M€ pour les seuls budgets Eau potable et Assainissement collectif (y compris redevances de l'Agence de l'Eau à reverser).

LES SUBVENTIONS REÇUES

En fonctionnement, 4,37 M€ versés par :

- État et établissements nationaux 0,95 M€
- Europe 0,93 M€
- CAF 0,88 M€
- Agence de l'Eau Adour Garonne 0,72 M€
- Département 0,31 M€
- Région 0,17 M€
- Autres 0,41 M€

En investissement 9,03 M€ versés par :

- État et établissements nationaux 5,05 M€
- Europe 2,55 M€
- Région 0,25 M€
- Communes 0,2 M€
- Département 0,16 M€
- Autres 0,82 M€

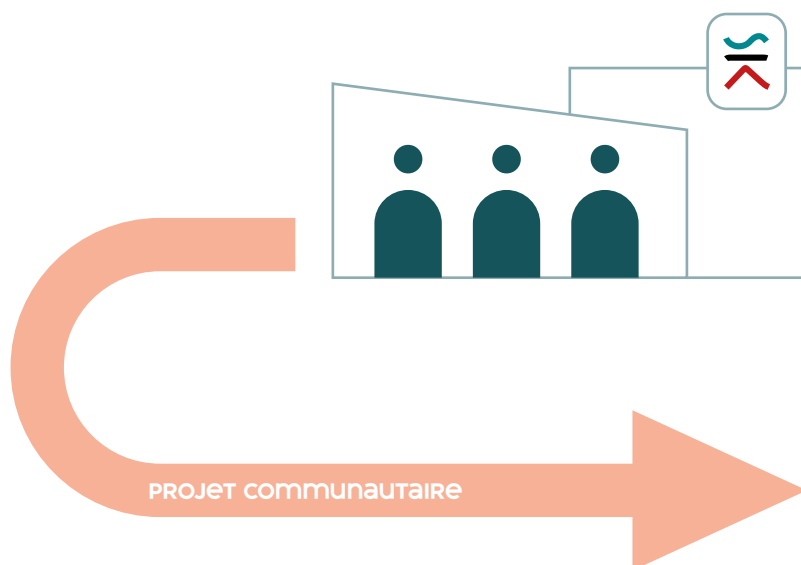
LES EMPRUNTS

Encours de dette au 31/12/2022: 296,9 M€ (données ROB)

Nouveaux emprunts 2022: 33,5M€ (évolution nette + 9,7 M€)

Ratio dette / hab: 917,27€ (avec 323 687 hab pop totale INSEE)

NOS COMPÉTENCES: QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE



Réalisées pour partie à sa création, la définition et la validation du champ de compétences de la Communauté ont été le fruit d'un processus de mobilisation intense des élus du territoire qui s'est traduit par un choix ambitieux en termes de compétences exercées.

Au-delà de constituer une réponse juridique et réglementaire à l'harmonisation des compétences, cet exercice s'est également inscrit dans la perspective du cap politique fixé par le Projet communautaire. Ce faisant, la Communauté a dépassé le stade du seul choix de l'exercice de compétences, en définissant son corpus de politiques publiques.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion de zones d'activités économiques
- Actions de développement touristique
- Politique locale du commerce
- Promotion du tourisme



POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs de développement urbain et local

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Elaboration du programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, aménagement et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux
- Gestion des grands passages

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

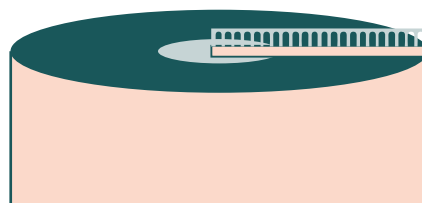
- Elaboration des documents urbanisme (plans locaux d'urbanisme, cartes communales)
- Création de ZAC d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Aménagement de bassins versants
- Entretien et aménagement de cours d'eau
- Défense contre les inondations et la mer
- Protection et restauration des zones humides

COLLECTE DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

- Collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés (verre, emballages, journaux)
- Actions de prévention des déchets
- Gestion des déchetteries



eau

- Production, protection, transport, stockage et distribution de l'eau potable

assainissement

- Assainissement collectif: contrôle des raccordements au réseau, transport et épuration des eaux usées
- Assainissement non collectif: contrôle des dispositifs

eaux PLUVIALES

- Gestion des eaux pluviales sur le territoire communautaire.

VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT

- Création ou aménagement et entretien de voiries déclarées d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores
- Actions de maîtrise de l'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Construction ou gestion d'équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire

ACTION SOCIALE

- Développement social du territoire d'intérêt communautaire
- Gestion de services à la population d'intérêt communautaire (actions en faveur de l'autonomie, lutte contre la précarité, petite enfance, enfance, jeunesse, santé)

CONVENTION FRANCE SERVICES

- Création et gestion de France Services

PROMOTION ET SOUTIEN À LA LANGUE ET À LA CULTURE BASQUES

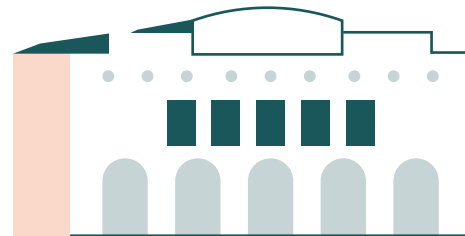
- Ingénierie, partenariats
- Actions de promotion

PROMOTION ET SOUTIEN À LA LANGUE ET CULTURE OCCITANES GASCONNES

- Ingénierie, partenariats
- Actions de promotion

GRAND CYCLE DE L'eau

- Lutte contre les pollutions
- Surveillance de la ressource en eau, qualité des milieux quatiques, estuariens et littoraux
- Actions stratégiques et outils de gestion intégrée: SAGEs, sites Natura 2000 gestion des risques côtiers et inondation



POLITIQUE CULTURELLE

- Enseignements artistiques
- Aides à la création artistique
- Education artistique et culturelle
- Lecture publique

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT VISANT LA MIXITÉ FONCTIONNELLE

- Réalisation d'opérations d'aménagement participant à la mise en œuvre d'au moins quatre compétences communautaires

MISE EN VALEUR DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES

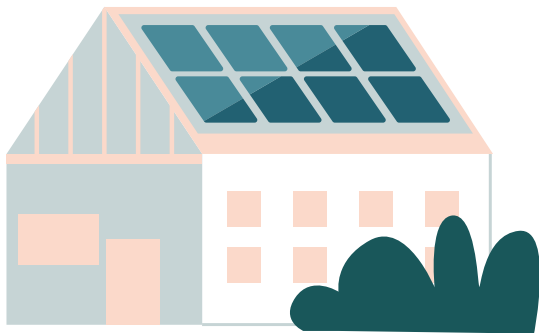
- Études et programmes d'actions concourant à la préservation et à la mise en valeur des paysages et patrimoines architecturaux et urbains caractéristiques du Pays Basque

AMÉNAGEMENT, GESTION ET ANIMATION DES CHEMINS DE RANDONNÉE

- Création et animation du Plan Local de Randonnées Pays Basque
- Aménagement, gestion et entretien de chemins de randonnée
- Édition de topo-guides

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SUPÉRIEUR ET FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

- Soutien aux développements de l'enseignement supérieur et de la formation (autour du Centre de Formation d'Apprentis de la Communauté d'Agglomération)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Développement des énergies renouvelables
- Protection des espaces naturels et de la biodiversité

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Développement de partenariats, montagne et suivi de projets transfrontaliers
- Portage et gestion de programmes européens

INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AUX TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

- Appui, ingénierie multi-domaines au bénéfice des communes membres
- Outils mutualisés
- Démarches de développement collectif

CONTRIBUTION AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

- Contribution financière

CRÉATION ET GESTION DE CRÉMATORIUMS

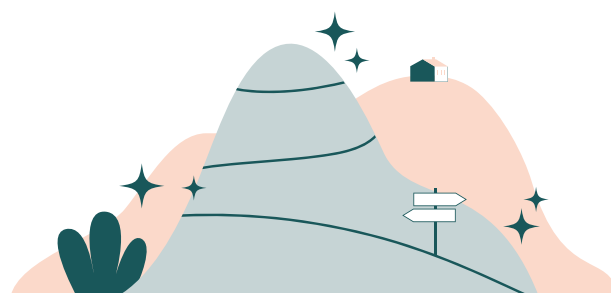
- Création et gestion d'équipements

PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE

- Elaboration d'une stratégie foncière agricole,
- Préfiguration et participation aux outils de préservation

PROMOTION ET SOUTIEN D'une ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS

- Définition et mise en oeuvre du Projet Alimentaire de Territoire
- Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de leur politique de restauration collective
- Sensibilisation du grand public au mieux/bien manger



MONTAGNE BASQUE

- Elaboration et animation d'une stratégie territoriale transversale dédiée à la montagne et déclinée en actions opérationnelles
- Portage de démarches et projets transversaux et multithématiques pour le territoire de montagne (programme Leader, guide des bonnes pratiques de la montagne, animation de schémas de massifs, outils et réflexions de développement durable tels que le Parc Naturel Régional)

aménagement numérique:

- Amélioration des conditions d'accès aux ressources des technologies de l'information et de la communication, pour la population, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises) du territoire.



**pays
Basque
euskal
herria**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

—
HIRIGUNE
ELKARGOA

—
COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

- Directeur de la publication : Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque
- Conception graphique et montage : Studio Waaz
- Impression : Copytel (64)
- Imprimé sur papier certifié PEFC (issu de forêts gérées durablement),
- Traduction : Orzi Idoate (basque), Lo Congrès (gascon)

